49s--69/10-72/34/2 50402
SOC. CAN. DU MICRO-FILM INC.,
M. Raymond Denault,
10 ouest, Le Royer,
MONTREAL 127, P.Q.
1

La croissance, mais jusqu'où?

page 5

Vol. XLIV, No 14
LUNDI, 3 AVRIL 1972

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMME

635, EST HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL 357 35

M. Garneau;

Il faut revoir les politiques nationales pour corriger les disparités régionales

par Jean-Pascal Lion

"Le plein emploi au Canada semble exiger la surchauffe de l'économie en Ontario alors qu'un niveau d'emploi normal en Ontario se traduit par un chômage critique dans certaines régions à croissance lente". S'appuyant sur une étude du professeur Pierre Harvey, M. Raymond Garneau, ministre Québécois des Finances a tenu à souligner entre autres points, les nécessités d'une révision des politiques nationales, "qui ont des effets différents au Canada suivant le degré de développement et la structure de l'économie des diverses régions du pays".

Prenant la parole devant l'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires, à Toronto, le ministre des Finances du Québec a notamment insisté sur l'une de ces politiques nationales controversée, à savoir celle des investissements étrangers. M. Garneau a très fermement exposé la position du Québec en la matière: "les objectifs du Québec étant la création de nombreux emplois rémunérateurs et un niveau de vie élevé, il apparaît donc contradictoire, pour le Québec, a-t-il expliqué, de prôner l'interdiction des investissements étrangers chez nous".

Le ministre des Finances a par la suite fait un tour d'horizon rapide des diverses solutions qui ont été formulées relativement aux problèmes qu'amènent les investissements étrangers. Les propositions à ce sujet peuvent être regroupées en trois catégories: Il y a la solution radicale, c'est-à-dire le contrôle à 51% de toute entreprise opérant au Canada, le tamisage qui est l'approche plus souple où chaque cas serait étudié à son mérite, et enfin il y a le soutien actif à l'émergence des éléments du contrôle économique: la technologie, "l'entrepreneurship", le capital de risque. Cette dernière approche peut être facilement complémentaire à l'une ou l'autre des deux premières de dire Monsieur Garneau.

La solution du contrôle absolu des actions des entreprises, estime Monsieur Garneau est loin d'être parfaite puisque cette proposition part du principe que le contrôle d'une entreprise est fonction directe de sa propriété et a pour condition que nous possédions les capitaux nécessaires à sa réalisation. Or il est pour le moins douteux que l'épargne canadienne, en tout cas l'épargne québécoise disponible soit suffisante pour racheter ce contrôle. De plus, la propriété ne permet pas toujours le contrôle effectif, et c'est principalement le cas pour les filiales d'entreprises multinationales. Par ailleurs, la formule plus nuancée de contrôle de certains secteurs implique que l'on développe des critères absolument sûrs pour définir ces secteurs prioritaires ou de pointe devant être contrôlés au pays. Or, dans certains secteurs, tel que le secteur manufacturier, il est utopique de penser que quiconque puisse déterminer avec certitude les orientations que prendront le développement, ou quel secteur sera le plus rentable dans l'avenir. Enfin, cette approche n'a été utilisée jusqu'ici que dans des activités du secteur tertiaire, ce qui est assez symptomatique.

Parlant ensuite de la méthode du tamisage préconisé dans le rapport Gray, le ministre des Finances s'est dit d'avis que cette approche, bien qu'elle présente une certaine souplesse, comporte encore trop d'imprécisions pour le moment pour qu'elle puisse recevoir son appui inconditionnel. Le tamisage des investissements étrangers, ajouté à la politique de concurrence que le gouvernement fédéral songe à implanter, risque d'affecter de façon importante l'esprit d'initiative et la propansion des investisseurs à assumer des risques.

Monsieur Garneau s'est dit beaucoup plus inquiet de savoir quelle

(Suite à la page 22)

Les avocats du Québec contre le bill 10

Selon la Fédération des avocats du Québec et les associations qui la constituent, le droit du citoyen économiquement faible de choisir son avocat est un droit fondamental qui est violé par le système d'aide juridique que l'on entend instaurer à travers l'ensemble de la province, ceci dit en ajoutant qu'un tel type de système ne peut fonctionner qu'en étroite collaboration avec le pouvoir exécutif avec les graves inconvénients que cela comporte.

A cause de l'extrême importance de toute cette question, la fédération fera valoir en temps et lieu, devant la commission parlementaire de l'administration de la justice, ses arguments quant à l'instauration d'un système d'aide juridique qui permette à l'économiquement faible, tout comme il le peut en matière de santé.

D'autre part, en ce qui a trait à la structure administrative proposée ainsi qu'au droit d'association des membres de la profession légale, la fédération entend de même proposer des amendements précis pour que la structure administrative du régime a être instauré soit entièrement autonome, dans son fonctionnement, vis-à-vis le pouvoir exécutif et afin que ses membres, au même titre que toutes les autres catégories de professionnels, puissent eux-mêmes négocier les conditions d'exercice de leur profession ainsi que leurs conditions de participation au nouveau régime.

La fédération demande également le rappel du Bill 10, soit la loi favorisant l'accès à la justice, en ce qu'il s'agit là d'une mesure qui devrait s'inscrire dans les cadres du champ couvert par le bill 10.

Mitsubishi ouvre le marché japonais à des produits canadiens

La délégations de 21 dirigeants des entreprises Mitsubishi, qui durant 14 jours a sillonné le Canada, se soldera probablement par la vente de $20 millions de dollars de produits canadiens sur le marché japonais. C'est du moins ce qu'estime M. Emori, administrateur-directeur de la corporation Mitsubishi, chef de la délégation japonaise.

Les industriels japonais, qui ont visité 20 villes, et rencontré quelques 700 représentants de plus de 300 compagnies canadiennes étaient venus dans le but précis d'identifier les produits manufacturés canadiens qu'ils pourraient importer non seulement au Japon, mais aussi dans des pays tiers. Ils ont aussi manifesté leur intention d'étudier les possibilités de participer à des entreprises industrielles au Canada. M. Emori, déclarait au cours de la réception qui marquait la fin de la visite officielle de sa délégation que "Mitsubishi est prêt à coopérer techniquement et financièrement pour lancer de nouveaux produits au Canada, dans la mesure où, comme partout ailleurs dans le monde, la taille du marché, la situation du marché du travail, le contrôle de l'environnement et les facilités de transport justifieront la prise d'une telle décision".

On apprenait d'autre part, dans les milieux proches de Mitsubishi, que le groupe japonais aurait été approché par Québec pour participer au financement et à la fourniture de certains équipements. Questionné à ce sujet, M. Emori n'a ni confirmé ni rejeté cette information. Par contre, il a clairement fait savoir que sa délégation était une conséquence directe de la mission

(Suite à la page 23)

Le M.I.C. lance:

Un programme d'aide à la gestion des entreprises

par Victor Delaroche

L'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, a annoncé aujourd'hui un programme en deux points destiné à procurer une aide financière et des conseils aux industriels désireux d'améliorer la gestion de leur entreprise.

Selon M. Pépin, "la taille croissante des entreprises industrielles, l'accroissement des marchés qu'elles desservent ainsi que les progrès scientifiques et techniques ont singulièrement élargi l'horizon des administrateurs d'entreprises. Pour demeurer compétitifs, nous devons accorder une attention toute particulière aux talents des administrateurs, notamment ceux des petites entreprises".

Le premier élément du programme aura trait à l'élaboration de cours en gestion destinés à accroître les compétences dans les industries en aidant des associations professionnelles, industrielles, commerciales ou spécialisées dans la gestion à élaborer ou à perfectionner leurs cours de formation en administration. Les subventions gouvernementales, de $50,000 au maximum, pourront couvrir la totalité des frais encourus.

Seules les associations sans but lucratif sont adminissibles et "elles doivent pouvoir apporter une importante contribution à l'amélioration de la compétence des cadres dans l'industrie canadienne". On veillera aussi à ce que le programme n'entraîne pas, d'une façon ou d'une autre, une prolifération indue de cours.

Le deuxième élément du programme a trait aux Services de consultation aux petits entreprises. "Nombre de petites entreprises, a affirmé M. Pépin, font face à des problèmes de gestion en raison de leur structure de direction généralement plus simple et à cause de l'impossibilité financière de recruter des spécialistes. La deuxième partie du programme vise à aider les entreprises de ce genre oeuvrant dans les industries de fabrication et du tourisme, en mettant à leur disposition un service de conseillers en administration.

Le programme, qui a été mis au point en collaboration étroite avec le Service administratif canadien outre-mer (CESO), fera appel aux cadres retraités que le CESO maintient pour son service outre-mer pour conseiller les dirigeants des petites entreprises canadiennes. Ces cadres, choisis pour leur expérience dans le domaine de la gestion, offrent déjà, depuis presque cinq ans, des services de ce genre à des entreprises dans les pays en voie de développement. Dans certains cas, il peut arriver qu'on ait besoin d'une consultation spéciale de nature très complexe qui ne peut être fournie par ces cadres retraités. Le gouvernement pourra alors payer 50 p. 100 des frais encourus à la suite de l'engagement d'une firme privée d'experts-conseils.

L'aide en matière de consultation aux petites entreprises sera d'abord organisée dans deux régions pilotes, afin qu'une expérience puisse être acquise avant que le programme soit appliqué au reste du pays. L'une de ces deux régions sera le district de Montréal qui a été choisi surtout en tant que siège du bureau-chef du CESO. On annoncera plus tard la deuxième région où le programme sera mis à l'essai.

Expo-Profits et Hydro-Québec

L'Hydro-Québec envisage de faire appel à près de 6,000 manufacturiers pour la construction en sous-traitance de certains de ses équipements. On peut chiffrer, selon la revue Hydro-Presse, à $100 millions par an le débouché offert aux manufacturiers québécois pour la fabrication de produits ou de pièces de matériel nécessaire à l'Hydro-Québec et qui ne sont pas actuellement fabriqués au Québec.

Cette réalisation dont le thème est "Objectif 100% Québec", entre dans le cadre des Expo-Profits, programme du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce qui vise à promouvoir au Québec, la sous-traitance manufacturière de produits utilisés au Québec, mais fabriqués en tout ou partie à l'extérieur de la province. Northern Electric, Stanley Works et Soma ont déjà participé à ce programme, avec plus ou moins de réussite, d'ailleurs.

Pour l'Hydro-Québec, Expo-Profits se déroulera les 17, 18, 19 et 20 avril au Château Frontenac à Québec, et les 2, 3 et 4 mai à l'hôtel Windsor à Montréal.

L'exposition vise trois objectifs précis. Montrer aux visiteurs le rôle et l'avenir de l'Hydro-Québec, son pouvoir d'achat, les produits qu'elle utilise, pour expliquer aux petits manufacturiers que la société est un client accessible.

Les fonderies de cuivre japonaises inquiètent le Canada

Les fonderies de cuivre japonaises ont demandé une hausse dans les frais de fusion afin de tenir compte des nouveaux règlements relatifs à la pollution. Elles ont aussi demandé d'importantes diminutions dans les tonnages livrés en invoquant comme raison la réduction de la demande du marché. Enfin, et c'est là la question la plus grave, les fonderies de cuivre japonaises tentent de faire absorber par les producteurs de concentrés canadiens les désavantages de la récente réévaluation du yen.

Face à toutes ces demandes des Japonais à l'endroit des producteurs canadiens de concentrés de cuivre destinés au marché japonais, le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald a fait part e ses inquiétudes à ce sujet, mardi dernier. "Je ne m'inquiéterais pas tant, a-t-il dit, si des fonderies japonaises individuelles tentaient de faire modifier leurs contrats établis en négociant sur une base individuelle avec leurs clients individuels au Canada. Cependant, il semble que dans les circonstances actuelles il pourrait y avoir un effort concerté des fondeurs japonais, qui se seraient entendus entre eux afin de faire modifier l'ensemble des ententes légales existantes qui les lient aux producteurs canadiens de concentrés de cuivre."

Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux se sont fondés très sérieusement sur l'importance des contrats irrévocables qui ont été conclus lorsqu'ils ont décidé d'affecter des capitaux pour établir l'infrastructure nécessaire à l'industrie minière, et les compagnies elles-mêmes et les investisseurs canadiens se sont fondés sur ce même critère; en outre, les prévisions relatives au niveau d'emploi de plusieurs régions et aux revenus et dépenses des gouvernements provinciaux ont également été fondées sur l'existence de ces contrats irrévocables. Les Japonais ont antérieurement donné au secteur de l'industrie minérale toutes les indications qu'ils possédaient une politique commerciale de marchés fiables conformément aux obligations qu'ils ont contractées.

Le ministre s'est dit particulièrement inquiet de la perspective que la fiabilité de la politique commerciale du Japon soit modifiée considérablement.

Etant donné la gravité de ces questions, M. MacDonald a demandé aux producteurs de concentrés de cuivre qui écoulent leur produit sur le marché japonais d'attendre jusqu'au 30 avril 1972 avant d'apporter toute modification aux obligations légales établies en ce qui concerne les frais de fusion, la livraison de tonnages, la monnaie utilisée dans le contrat, la légalité du contrat et la réévaluation du yen par rapport au dollar américain et au dollar canadien; ce délai a pour but de permettre au gouvernement canadien de faire une étude approfondie de ces circonstances.

Guide d'économie familiale

● La **protection du consommateur** a canalisé l'énergie de plusieurs organismes, permettant ainsi l'établissement de structures permanentes conçues pour résoudre la plupart des problèmes qu'affrontent les consommateurs.

● La publication du **GUIDE D'ÉCONOMIE FAMILIALE** représente un autre effort dans ce domaine. Réalisé sous les auspices de l'Union Régionale des **Caisses populaires Desjardins du district de Québec**, ce guide représente un **instrument précieux** dans l'administration d'un **budget familial** et offre aux familles l'occasion d'atteindre une plus grande **sécurité matérielle** au moyen d'une planification adéquate de leurs revenus et de leurs dépenses.

● On y retrouve: le **budget familial**, les **achats**, **l'automobile**, les **emprunts monétaires**, les **pré-requis de l'habitation**, les **assurances**, le **dépôt volontaire**, la **publicité**, etc.

En vente dans les librairies, kiosques à journaux ou chez l'éditeur (découper et poster le coupon).

En vente au prix de $2.50
Veuillez m'expédier
Guide d'économie familiale
par Harry French

Coût du volume: $2.50 (ajouter $0.25 pour frais d'expédition)
P.S.L. (C.O.D.) ajouter $0.50.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.
635 est, Henri Bourassa, Mtl. 357

Accroissement du marché du papier-journal

Great Lakes Paper Company a augmenté ses expéditions de papier-journal en 1971, par rapport à 1970, et prévoit, dans son rapport annuel pour 1971, un accroissement continu dans ce marché.

"Nous croyons à un avenir meilleur dans le domaine de l'industrie du papier de publication et nous nous attendons à un accroissement graduel des expéditions de notre papier-journal grâce à une amélioration du marché aux Etats-Unis et dans le monde en général" déclarent les administrateurs.

En dépit de l'affaiblissement de la demande de pâte à papier d'emballage, la compagnie a maintenu sa position sur ce marché en 1971 et s'attend à demeurer stationnaire dans ses expéditions pour 1972. A long terme, la perspective pour la pâte à papier chimique est encourageante. Le rapport établit qu'il y a un vaste marché pour la pâte à papier d'emballage dans les domaines en constant accroissement telles que les ventes à usage médical ou domestique.

Dans la lutte contre la hausse des prix, la compagnie a remporté de précieux succès grâce à la totale mécanisation des moyens d'abattage. Si, addition faite, 11.2 millions ont été sacrifiés en dépenses, 6.8 millions de dollars ont été consacrés à l'acquisition de matériels de manutention et de traitement du bois, et un million pour compléter le dispositif de récupération des déchets solides.

La compagnie affirme que les économies ainsi réalisées, en ce qui a trait à la manutention, seront ressenties de façon notable dès 1972.

(Suite à la page 22)

La Campagne des Fédérations

"Devant l'ampleur et la nature des besoins à satisfaire, l'action d'organismes comme la Campagne des Fédérations sera toujours nécessaire."

Telle est la pensée que le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a exprimée dans son message à l'adresse des organisateurs de ladite campagne, qui est actuellement en cours.

"La difficulté de trouver des solutions aux problèmes sociaux, dit encore le ministre, nécessite la mise en commun de toutes les énergies et le bénévolat offre un excellent moyen d'arriver à une telle concertation d'efforts, en donnant une plus grande place à la participation et aux initiatives de la population."

La Campagne des Fédérations est un organisme de sollicitation à but non lucratif qui, en 1968, réunit en une seule les sept plus importantes campagnes de souscription du Grand Montréal.

La lutte contre la misère humaine n'est jamais terminée et les besoins de la communauté sont immenses. Voilà une raison suffisante pour donner généreusement à la Campagne. Celle-ci, par l'intermédiaire de ses quelque 120 services communautaires, offre de nombreux et divers services qui contribuent à la santé et au bien-être de la communauté.

(Suite à la page 22)

Amélioration du marché du travail au Québec

Les deux derniers mois de 1971 ont vu une amélioration des tendances de base du marché du travail au Québec. La baisse du taux de chômage ajusté des variations saisonnières en témoigne. La hausse du taux de chômage de 6.7% en octobre, à 7.8% en décembre, est légèrement inférieure à la moyenne enregistrée les années antérieures.

Pour l'ensemble du Canada, la situation est identique. A l'exception des régions de l'Atlantique, le pays a enregistré l'an passé une baisse générale de son taux de chômage entre octobre et décembre, par rapport aux années précédentes.

Une des raisons déterminantes de cet état de chose, semble être le fléchissement de la main-d'oeuvre au Québec. Celle-ci a perdu 19,000 travailleurs en novembre et 4,000 en décembre. Ce recul est essentiellement imputable à la main-d'oeuvre masculine en diminution pour la période en question, par rapport aux années précédentes.

Comparativement à la même période en 1970, l'accroissement de la main-d'oeuvre en novembre etdécembre 1971 n'a été que de l'ordre de 1.8% (2.8% pour 1970).

Exception faite des travailleurs âgés de 65 ans et plus, dont le nombre est demeuré stationnaire, toutes les autres catégories de travailleurs ont subi un léger fléchissement dans leur accroissement. Si l'on compare avec les chiffres de 1970, on remarque que seules les catégories comprises entre 20 et 64 ans subissaient une hausse appréciable.

L'emploi pour la période allant d'octobre à décembre 1971, a décliné de 47.000 pour s'établir à 2.198.000 au terme de l'année.

Les travailleurs masculins portent la responsabilité de ce fléchissement. Une forte baisse saisonnière a atteint les secteurs tels que l'agriculture, la construction et le secteur manufacturier. D'autres domaines, où les travailleurs féminins sont en grand nombre n'ont pas subi de variations notoires.

Parallèlement à la main-d'oeuvre, les diminutions d'emploi ont été ressenties partout, à l'exception des travailleurs de 65 ans et plus.

Au cours de la période étudiée, la croissance moyenne de l'emploi par rapport aux mêmes mois de 1970, fut de 45.000 soit de 2.1% une hausse inférieur à la moyenne de l'année.

Pour l'année 1971, l'emploi est demeuré stable chez les hommes; chez les femmes, il s'est accru de 45.000, soit de 6.6%. La hausse de l'emploi en novembre et décembre 1971, par rapport aux années précédentes, a profité essentiellement aux groupes d'âge compris entre 20 et 64 ans?

Les taux de chômage pour décembre 1971 sont inférieurs à ceux relevés en décembre 1970. On comptait 186.000 chômeurs en fin d'années, soit un taux de 7.8%. C'est le chômage féminin qui a enregistré la plus grosse diminution. L'évolution du chômage féminin est à l'origine de l'amélioration des conditions du travail. Effectivement, et comme il se produit généralement dans ces cas là, la forte diminution du chômage féminin coincidait avec un taux masculin légèrement à la hausse. Par catégories d'âge, les travailleurs âgés de 65 ans et plus auront été, tout au long de l'année, les plus défavorisés face aux problèmes du chômage.

Grande-Bretagne

Reprise des recherches pétrolières

Soixante-quinze sociétés ou groupes, parmi lesquels figurent quelques-uns des plus grands noms de l'industrie internationale du pétrole, viennent de se voir attribuer des licences d'exploitations de six ans, pour un total de 282 puits, dans les eaux territoriales du Royaume-Uni.

C'est la quatrième fois que le gouvernement britannique accorde des licences de ce genre. Outre les secteurs de la mer du Nord et de la côte sud, on autorise maintenant l'exploitation des régions situées à l'ouest de l'archipel de Shetland et des Orcades, dans la mer d'Irlande ainsi qu'au large de la côte ouest de l'Ecosse.

Ce dernier ensemble de licences est d'une importance considérable, tant sur le plan technique que sur le plan financier, puisqu'il permettra d'explorer encore 60.000 km2 du plateau continental du Royaume-Uni. La participation britannique a été fixée à 43%, et parmi les divers pays qui participent aux prospections on trouve l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Iran, l'Italie et la Norvège.

Ces pays s'engagent, dans les six années à venir, à mettre en oeuvre un vaste programme de prospection sismique, ainsi qu'à procéder au forage de 224 puits. Les trois premiers groupes de licences qui avaient été accordées par le passé entraînaient l'obligation de forer 189 puits. En fait, ce chiffre a été largement dépassé, puisque les travaux de forage ont porté sur 230 puits.

Depuis 1964, on estime que le coût des travaux d'exploration et d'exploitation s'élève à quelque 300 millions. On considère, d'autre part, que les dépenses prévues par l'ensemble des licences accordées jusqu'à maintenant sont de l'ordre de 200 millions de livres sterling.

D'après sir John Eden, le ministre britannique de l'Industrie, le coût total des investissements réalisés en mer du Nord s'établit à quel-

(Suite à la page 21)

PLANIFICATION SUCCESSORALE!

Chacun peut l'interpréter différemment. Pour nous, c'est établir et vérifier si vous pouvez éviter ou diminuer l'impôt sur les Successions, et vous assurer que vos biens seront transmis de la façon et aux personnes choisies.

L'Association des Notaires du District de Montréal

UN COIN de DOULCE FRANCE ENTRE MONTRÉAL ET CHICAGO

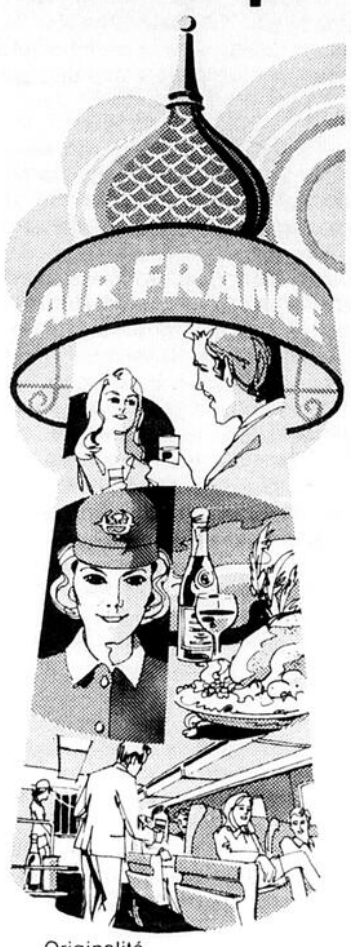

Originalité
Cordialité
Efficacité: ces trois qualités qui font le succès de l'homme d'affaires que vous êtes, Air France les met en oeuvre quotidiennement sur le parcours Montréal-Chicago!

. . . ORIGINALITÉ, dès le départ de Montréal, en mettant à votre disposition le SEUL B747 vers Chicago!

. . . CORDIALITÉ, pendant le vol, en vous offrant un menu de grande classe, les plus grands crus de France et le verre (de champagne) de l'amitié!

. . . EFFICACITÉ, à l'arrivée à Chicago, en vous ouvrant tous les chemins du Nouveau Monde! (Correspondances faciles pour Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Milwaukee, Minneapolis, Saint Louis, Las Vegas et Denver.)

Consultez votre agent de voyage ou Air France.

Départs:
vers Chicago
13 h 35
vers Montréal
16 h 20
Service B707
le mardi et le samedi

AIR FRANCE

L'ART ET LE PLAISIR DU VOYAGE

Mitsubishi Bank se joint au Groupe Orion

L'une des plus grandes et des plus importantes banques commerciales japonaises, la Mitsubishi Bank, vient de se joindre au Groupe bancaire Orion dont font partie la Banque Royale du Canada et quatre autres banques importantes d'autant de pays. Ce groupe bancaire, dont le siège social est à Londres, met à la disposition des importantes institutions internationales des services bancaires et financiers spécialisés.

"Nous nous réjouissons, à la Banque Royale, que la Mitsubishi se joigne à nous et à nos associés dans cette entreprise étant donné que la vaste représentation que cette grande banque japonaise apporte au Groupe Orion permettra à ce dernier d'accroître considérablement son potentiel" de dire le chairman et président de la Royale, M. W. Earle McLaughlin, en commentant au nom du Groupe Orion l'annonce au Canada de cette addition.

Fondée en 1880, la Mitsubishi compte plus de 15,000 employés et au 30 septembre 1971, ses dépôts équivalaient à quelque $9,7 milliards en dollars canadiens. Elle offre une gamme complète de services bancaires à sa clientèle japonaise par l'intermédiaire de son réseau de succursales et d'institutions affiliées. La Mitsubishi est aussi directement représentée internationalement, soit à Dusselforf, Hong-Kong, Londres, Los-Angeles, New-York, Paris et Séoul.

M. McLaughlin a souligné que l'expansion du Groupe Orion par l'addition de la Mitsubishi a une importance particulière pour le Canada étant donné l'importance croissante des relations commerciales et financières du pays avec les pays riverains du Pacifique.

Le groupe d'entreprises Orion a été fondé en décembre 1970 et comprend l'Orion Bank Limited, l'Orion Termbank Limited et l'Orion Multinational Services Limited, toutes établies à Londres.

Souveraineté nationale et investissements étrangers ne sont pas incompatibles

"On peut sauvegarder la souveraineté nationale en utilisant l'élan fourni par l'investissement étranger en vue de combler les aspirations du pays, en prenant pleinement avantage du taux de change flottant pour établir une politique monétaire uniquement en fonction des conditions économiques du pays et en négociant les questions qui le justifient..." a déclaré M. M. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, lors d'une réunion de l'Empire Club.

Traitant des relations économiques canado-américaines, M. McLaughlin en a fait un plaidoyer en faveur du libéralisme parce que, dit-il, "il existe des gens qui imaginent qu'on peut réduire la propriété et le contrôle étranger au Canada par des moyens naturels, ils considèrent avec pessimisme qu'une fois qu'une portion importante de l'activité économique passe sous le contrôle d'entreprises étrangères, le phénomène est irréversible".

M. McLaughlin a déclaré qu'il n'écartait pas la possibilité de changer le climat économique et social afin de rendre non seulement naturel mais aussi attrayant un passage graduel de la propriété étrangère en des mains canadiennes. "L'avenir économique du Canada peut dépendre non pas des géants d'aujourd'hui mais des entreprises moyennes de demain où la propriété canadienne pourrait être la chose la plus naturelle."

Concernant l'imposition de restrictions à la propriété étrangère, le président de la Banque Royale a affirmé qu'il souhaiterait, en tant que Canadien, que l'économie du pays puisse fonctionner par elle-même sans l'appui de mesures protectionnistes spéciales. "Il n'est pas tellement flatteur, après tout, de décrire le Canada de l'avenir comme un pays dont les résidents ne possèdent que ce que les décrets gouvernementaux leur attribuent."

M. McLaughlin a refuté les allégations selon lesquelles la main-mise étrangère d'entreprises canadiennes ne pourrait se produire si les banques s'abstenaient de la financer. "Si les banques ne pouvaient assurer le financement, il le serait par d'autres sources et les entreprises acquises continueraient leur bonhomme de chemin." Il a ajouté qu'il est tout à l'honneur de l'efficacité des banques canadiennes de pouvoir concurrencer des sources de financement étrangères offertes aux entreprises étrangères..."

Le Turbotrain

Remise en service au début de 73

A la suite d'une entente entre le Canadien National et la société United Aircraft du Canada, le Turbotrain serait remis en service au début de 1973 entre Montréal et Toronto.

Le président du CN, M. N.J. MacMillan, et le président de la UAC, M. T.E. Stephenson, ont déclaré qu'en vertu de l'entente à laquelle en sont venues les deux compagnies après de longs mois d'entretiens, la société United Aircraft apportera au train un certain nombre de modifications. Il s'ensuivra une période d'essais sur voie au cours de laquelle les rames du Turbo franchiront quelque 15,000 milles.

Les trains seraient ensuite remis en service commercial pour une période de trois ans durant laquelle le Canadien National fera une étude de l'économique et de la performance du service Turbo.

Le programme de modifications comporte certains changements qui amélioreraient la fiabilité du train et permettraient au Canadien

(Suite à la page 22)

Envoyez les pensionnaires Pour compléter leur formation!

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aérogare. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTRÉAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture au milieu de l'année 1973). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

Les affaires en bref...

La Société canadienne des télécommunications transmarines a octroyé à CPCN Télécommunications un contrat de $2,700,000 pour la location de matériel de transmission qui reliera le nouveau câble transatlantique CANTAT-2 au terminus central de la Société à Montréal et au réseau de transmission par satellite Intelstat.

Le contrat, d'une durée de cinq ans, entrera en vigueur le premier avril 1974, date à laquelle on prévoit avoir terminé CANTAT-2.

Le câble, de conception nouvelle, transportera 1,840 circuits à deux sens, ce qui fournira des possibilités additionnelles à l'exploitation de télex, téléphonie, télégraphie, lignes privées et transmission de données entre le Canada et l'Europe. Le câble aboutira au port Beaver, à environ 50 milles au nord de Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

Une étude terminée récemment par la Société canadienne des télécommunications transmarines prévoit qu'en 1985 il faudra 29,000 circuits, dont 4,600 pour le Canada, pour assurer le service entre l'Amérique du Nord et l'Europe. C'est là une augmentation de 1,900 pour cent sur les 231 circuits en usage à l'heure actuelle.

Selon M. Douglas N. Macleod, directeur général de CP Télécommunications, le contrat signifierait la réalisation du réseau micro-ondes CPCN d'un océan à l'autre.

Ainsi, le réseau micro-ondes CPCN s'étendra de St-Jean, Terre-Neuve, à l'île de Vancouver, a précisé M. Macleod.

— Un contrat d'une valeur de plus d'un quart de million de dollars a été accordé à la division CRUCIBLE STEEL de COLT INDUSTRIES (CANADA) LTD. par Heroux Ltd. pour la fabrication de 1420 éléments destinés à un câble transatlantique.

Reliant le Canada et la Grande-Bretagne, ce câble pourra véhiculer simultanément 1800 conversations téléphoniques.

Crucible Steel est la seule entreprise en Amérique du Nord à recevoir un contrat pour forger des éléments pour le câble qui sera posé par Standard Telephone Cables Ltd. de Grande-Bretagne. Ce contrat implique 205 culasses, 405 cloisons, 405 raccordements et 405 bagues de retenue.

Ces éléments feront partie des dispositifs destinés à protéger les amplificateurs électroniques contre la pression de l'eau et empêcher l'infiltration d'eau de mer dans les circuits électroniques.

La production de ces éléments va bon train à l'usine de Crucible Steel située à Sorel, P.Q. On a déjà commencé l'expédition qui se continue au rythme de 25 pièces par mois.

W.H. Hudson, président de Beauport Holdings Limited, annonce le changement du nom de l'entreprise en "Investisseurs Beauport Ltée." Les actions en cours de Beauport ont été consolidées à raison de 1 pour 5 et le capital autorisé a été augmenté au total de 2,000,000 d'actions nouvelles.

M. Hudson s'est dit très satisfait des progrès de Beauport au cours de l'année fiscale 1971, soulignant que les revenus après impôts de Langley's Limited, (dont les actions sont détenues à 92% par Beauport) étaient de $177,188, en comparaison de $51,891 pour l'année précédente.

Les transactions des actions consolidées Beauport commenceront dès le 28 mars, 1972.

éditorial

nationalisme économique

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a pris cette semaine des positions très tranchées sur la question des investissements étrangers au Canada. M. Garneau, qui était l'invité d'honneur de l'association canadienne des fabricants de produits alimentaires, a clairement averti Ottawa que Québec ne pourrait que dénoncer tout infléchissement du régime actuel des investissements étrangers qui aurait pour effet de ralentir le développement économique de la Province, donc la capacité de son marché du travail.

* * *

Le nationalisme économique n'est sans doute pas un phénomène récent au Canada. Mais dans le passé ce sentiment n'ayant que très peu passionné l'opinion, les flambées nationalistes n'avaient qu'une très faible portée. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Ces dernières années, la situation a évolué à la faveur de la politique économique des Etats-Unis et des ressentiments qu'elle a suscités chez nous. L'attitude décevante de nombreuses filiales de sociétés américaines depuis le tourbillon monétaire de l'an dernier a fourni de nouveaux arguments aux tenants de l'indépendance économique. En les soulignant, le rapport Gray a relancé un débat qui pour n'être pas officiel n'en est pas moins devenu public.

* * *

Les réalités?

Trop dépendante des Etats-Unis, l'économie canadienne subit irrémédiablement tous les contrecoups de la conjoncture américaine. Trop liée aux Etats-Unis, l'industrie canadienne est sans doute une de celles qui souffrent le plus des mesures protectionnistes américaines.

* * *

Cela étant, la question reste entière de savoir si — sans les ressources financières adéquates et une technologie avancée, sans l'entrepreneurship — une "révolution" pour conquérir notre indépendance économique ne risque pas de déboucher sur une catastrophe encore pire que la dépendance actuelle avec ses inconvénients.

Et c'est peut-être là le grand mérite des adeptes de la pondération qui voient la situation non pas telle qu'ils désireraient qu'elle soit mais telle qu'elle est.

Ce qui ne signifie nullement que le Canada devrait renoncer à établir une politique nationale en matière d'investissements étrangers. Mais cette dernière devrait s'étaler dans le temps. Et, dans l'immédiat, elle devrait consister à encourager les investissements et les implantations industrielles dans la mesure où il est vérifié qu'ils auront des conséquences positives du point de vue de l'emploi, de la recherche et de l'exportation.

Jean-V. Baltayan

LES AFFAIRES

Président **Julien Levasseur** — 635 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 357. Tél. 381-1888
Vice-président et directeur général **Claude Coupal**
Rédacteur en chef **Jean V. Baltayan**
Rédacteurs **Jean-Pascal Lion, Michel Durand, Marcel Brackman,**

Correspondants réguliers
François Gauthier, économiste à l'Université Laval. **François Charette,** B.A., L.Sc. **Charles Atala,** L.L.L. conseiller en droit international. **René Callès,** C. d'A.A., F.I.A.C. **Reynald N. Harpin, B.A., L.S.C.,** analyste financier. **J.J. Poletti,** analyste monétaire et correspondant à Ottawa.
Directeur de la publicité: **René S. Bourbonnais**
Représentants à Montréal **Claude Martin**
Représentant à Toronto: **Marc A. Girard,** Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U.. **Tom Jordan,** représentant. Suite 203. 801 York Mills Rd., Don Mills, Ont. 449-3808/447-7404
Ouest canadien et Californie **D.D. Davison,** National Advertising Representative. 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
Europe **Paul Singer-Lawrence,** 54 Burton Court. London S.W. 3. England
Directeur du tirage **Georges Larivière;** *Production* **Nicole Vézina.**
Composé aux ateliers des *Entreprises Gérard Inc.*, Montréal et imprimé par *Richelieu Roto-Litho*, Saint-Jean.
Abonnement un an (52 numéros) $10.00, deux ans (104 numéros) $17, trois ans (156 numéros) $23.00, cinq ans (260 numéros) $35.00
Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.
68 rue Rothschild, Genève, Suisse, tél.: 022/317478
EUROPE $15.00 (annuel) — poste aérienne, ajouter $20.00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles signés publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires".

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no.0923)

bloc-notes

Des professeurs deviennent étudiants

Huit cents enseignants ont été invités, lundi 3 avril, à en savoir plus long sur l'évolution rapide des besoins et des tendances de l'industrie. Des conférenciers du monde des affaires ainsi que des visites à d'importantes entreprises commerciales et industrielles ont donné aux enseignants un aperçu de la manière dont l'industrie se propose de résoudre les problèmes du recyclage pour les employés dont les fonctions sont dépassés ainsi que sur la façon dont on peut préparer les étudiants au marché du travail.

Des professeurs des différents degrés de l'enseignement participent à la Journée Commerce-Education, initiative annuelle du Board of Trade de Montréal. Le thème, pour cette année fut: "Enseigner aujourd'hui pour les choses de demain".

Le but est de permettre aux enseignants une connaissance plus approfondie de la vie économique canadienne afin par la suite, d'en faire bénéficier les étudiants.

Parmi les conférenciers invités signalons Mme Edith Serei et M. Gérard Filion. Pour la partie anglaise, il s'agit de M. McMillan et de M. Jean Laurin, entre autres.

Séminaire International de Planification

Un groupe de 6 professeurs d'universités canadiennes (McGill, HEC-Montréal, UQAM), ont été invités à diriger le Séminaire International de Planification, "SIP '72", qui doit se tenir cette année au Centre universitaire de Toulon (France).

C'est la première fois qu'un séminaire de langue française est offert par des professeurs du Canada, en Europe. Ce séminaire s'adresse à des managers Nord-Américains et Européens concernés par la planification ou qui seront appelés à oeuvrer dans ce domaine.

SIP '72 aura lieu du 18 au 30 juin 1972. Il est assuré par les professeurs suivants:

— François Charette, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal,

— Jean-Charles Chebat, Jean-Marie Deporc et Roger Gosselin, du département administration de l'Université du Québec à Montréal,

— Richard Loulou et Henry Mintzberg de la Faculté de Management de l'Université de McGill.

Chacun dirigera un séminaire sur la planification dans son domaine, (dans l'ordre alphabétique):

1 - Processus de planification financière.
2 - La planification de marketing intégré. (entreprises publiques et privées).
3 - La dynamique et la planification des ressources humaines dans l'innovation.
4 - Les systèmes d'information de gestion (M.I.S.) et le futur de l'entreprise.
5 - Les techniques quantitatives et les modèles décisionnels dans la planification.
6 - Le management: concepts en évolution et application dans la planification stratégique.

Ces universitaires entendent limiter volontairement le nombre des participants afin de favoriser un dialogue efficace: le seuil supérieur est fixé à 25 participants/étudiants. Notons la dimension Internationale de SIP '72, car une partie des participants sera européenne et l'autre Nord-américaine.

Chacun gagnera à échanger avec des managers ayant des expériences fondamentalement différentes:

(Nord-Américaine vs Européennes,
Fonction publique vs Entreprises privées
Ingénieurs vs Administrateurs...)

Compte tenu de ces objectifs, il s'agit de favoriser au maximum les communications entre participants. Les participants-professeurs offriront le cadre des discussions, dirigeront les débats et les discussions de cas et éviteront l'enseignement magistral.

Le contenu du séminaire s'adaptera au profil des participants: des brochures sont envoyées aux participants éventuels. Selon les caractéristiques des répondants (profession, expérience, position hiérarchique, secteurs d'activité économique), les professeurs mettront sur pied un programme correspondant aux besoins de chaque groupe. Cette adaptation aux besoins est possible grâce au petit nombre de participants. Avec l'ensemble des participants on s'efforcera de confronter les expériences diverses et contrastées tandis qu'au sein de groupes homogènes, on tendra à discuter de problèmes spécifiques.

Le coût du séminaire est fixé à $600.00 canadiens (six cent dollars) et inclut l'enseignement, le matériel didactique, les repas et la résidence pendant les 12 jours du séminaire. C'est surtout grâce à la collaboration du Centre universitaire de Toulon qu'on a pu atteindre un coût aussi bas.

Notons que le sérieux du séminaire sera agréablement contrebalancé par la proximité de célèbres plages de la Côte d'azur française. D'autre part, un vol de groupe pourra être organisé pour les participants (avec possibilité d'extension du séjour).

Subvention fédérale à un centre d'accueil de Montréal

Le **Centre de jour,** organisme de Montréal, vient de recevoir une subvention de $5,580 du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social.

Cette subvention obtenue par le truchement de la Direction de l'usage non médical des drogues, servira à la création d'un centre d'accueil où l'emphase est placée sur les échanges interpersonnels et les travaux artistiques. **Le Centre de jour** est un des rares organismes à subvenir aux besoins de si jeunes clients, c'est-à-dire de jeunes d'environ 15 ans.

Le Centre de jour est l'un des nombreux organismes à recevoir une assistance financière du ministère, ce qui leur permet de prendre en main avec plus d'efficacité les problèmes ayant trait à l'abus des drogues.

La Fédération de Québec des Caisses Populaires et les concours olympiques 72

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins vient d'octroyer un montant de 15,000 dollars au comité organisateur des concours olympiques 1972.

Cette contribution servira à défrayer les coûts d'impression et de diffusion des affiches et dépliants publicitaires bilingues de ces concours s'adressant à la jeunesse québécoise et aux journalistes de la presse parlée et écrite.

C'est avec enthousiasme que les membres du comité organisateur des concours olympiques ont accueilli ce nouvel appui financier.

L'Association des manufacturiers canadiens tiendra son congrès en juin.

La 101e Assemblée générale annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens aura lieu à l'hôtel MacDonald, à Edmonton, les 4 et 5 juin. Ce sera la cinquième fois que ce congrès annuel se tiendra en Alberta, mais la première qui se déroulera dans la capitale.

Au cours de plusieurs conférences plénières, d'éminents industriels, hommes politiques et spécialistes en questions commerciales, industrielles ou administratives feront ressortir les divers aspects du thème général "Les réalités nouvelles".

La liste de ces conférenciers de marque comprend notamment: les honorables Peter Lougheed, premier ministre d'Alberta; Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce; Ernest Manning, sénateur, ainsi que Messieurs J.K. Jamieson, président du conseil d'administration de la Standard Oil Company (New Jersey); H.A. Hampson, président de la Corporation de développement du Canada (Ottawa); V.O. Marquez, président et directeur en chef de la Northern Electric Company Limited (Montréal); Alfred Powis, président et directeur en chef de la société Noranda Mines Limited (Toronto); John D. Baker, président de la société General Motors of Canada Limited et Gérard Filion, président de l'AMC.

La session inaugurale intitulée "Les ressources de la productivité" sera consacrée à l'analyse des ressources en capital national et étranger, au défi que constitue la création d'emplois dans une société où le nombre de travailleurs spécialisés va grandissant ainsi qu'au genre de changements technologiques qu'exige une saine croissance de l'industrie canadienne.

La deuxième conférence portera sur "Le Canada et le monde commercial d'aujourd'hui". On y étudiera la nature des changements qui ont transformé le marché mondial et les conséquences possibles, pour le Canada, des événements dont la scène internationale a récemment été le théâtre.

La troisième conférence aura trait à "La maîtrise de nos ressources". L'on y considérera le rôle respectif des gouvernements et de l'industrie, la stratégie en matière de planning et la liberté de la personne. Au cours de la dernière session, intitulée "L'administration des priorités", on tentera de définir le rôle des chefs d'entreprise dans l'élaboration d'une stratégie économique nationale.

Chaque session se terminera par une période de discussion entre délégués et spécialistes.

Modifications aux règlements sur les allocations aux anciens combattants

L'honorable Arthur Laing, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé aujourd'hui l'adoption de trois importantes modifications aux règlements sur les allocations aux anciens combattants et sur les allocations de guerre pour les civils.

La mesure qui aura les plus grandes répercussions pour les allocataires (anciens combattants et civils) sera sans doute celle qui autorise l'exemption, comme revenu, des récentes majorations de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti indexées sur le coût de la vie.

La croissance, mais jusqu'où?

par Jacques Beaufort

Un livre vient de sortir de presse aux Etats-Unis et malheureusement il est presque passé inaperçu et les grands chroniqueurs financiers et autres n'ont pas semblé attacher une grande importance à ce volume qui est pourtant la première contribution du Club de Rome à la planification mondiale de la croissance économique et démographique.

Le Club de Rome est une institution privée fondée grâce à la générosité d'un industriel italien, le Docteur Aurelio Peccei, économiste et futurologue averti, qui a pour but de réunir d'éminents hommes de sciences sans tenir compte ni de leur nationalité, ni de leur croyance ou de leur appartenance politique, mais en mettant l'accent sur leurs compétences dans des disciplines variées. Le but de l'exercice pratiqué par le Club de Rome est d'essayer de dresser une vision d'ensemble de l'avenir de notre planète, compte tenu des développements actuels et des projets mis en route par les nations qui l'occupent.

Le Canada a l'honneur de figurer parmi les participants de ce collège "invisible" et en 1968 le premier ministre a nommé le Docteur J.R. Whitehead pour représenter notre pays auprès de ce prestigieux organisme. Le Dr Whitehead est actuellement sous-secrétaire du ministère d'Etat aux Sciences et à la Technologie.

Les premières réunions du Club de Rome ont immédiatement conduit ses membres vers un problème majeur, celui de l'impasse dans laquelle se trouve l'humanité à l'aube du vingt-et-unième siècle.

En 1970, lors d'une réunion du Club de Rome à Berne, en Suisse, la Phase 1 du projet de recherche sur l'impasse à laquelle fait face l'humanité a pris forme. Le professeur Forrester du Massachusetts Institute of Technology (le fameux MIT) a présenté à l'assemblée le premier modèle global qui a permis une identification claire et nette des différents éléments qui composent la problématique de la croissance.

Grâce au modèle du professeur Forrester, une équipe internationale de chercheurs placée sous la direction du professeur Meadows a entrepris l'examen des cinq facteurs de base qui composent l'équation de la croissance économique et démographique, et qui finalement limiteront la croissance sur notre planète. Ces cinq facteurs sont les suivants:

La population
La production agricole
Les ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables
La production industrielle,
et la pollution

L'équipe de recherche du professeur Meadows vient de terminer ses travaux et de livre en question "The Limits to Growth"(*) fait état des premières découvertes scientifiques dans le domaine de la futurologie, cette nouvelle science qui accaparent de plus en plus les économistes de tous les pays.

Depuis l'aube des temps modernes l'homme s'interroge quant à l'avenir. Le dix-huitième siècle a vu croître un système capitaliste. Le dix-neuvième siècle a connu l'apogée d'un capitalisme bourgeois qui a débouché finalement sur les deux grandes options du vingtième siècle, le capitalisme de masse, tel qu'on le connaît aujourd'hui en Occident et le capitalisme prolétaire ou socialiste, tel qu'on le pratique dans les pays du bloc socialiste.

Le premier point important soulevé par l'équipe de recherche du Club de Rome touche la constatation voulant que les cinq facteurs identifiés et mentionnés plus haut sont valables autant dans un régime socialiste que dans un régime capitaliste. Cette constatation ne frappera certainement pas au premier abord les membres d'une société qui ont appris à cordialement détester la partie de l'humanité qui ne partage pas sa conception économique de l'existence. Mais, qu'on le veuille ou non les problèmes que les nations auront à affronter d'ici la fin du siècle sont des problèmes sans frontières.

Le second point est que l'ensemble de l'humanité évolue dans un espace délimité qui l'oblige à certaines contraintes. En effet, les ressources naturelles, mêmes celles qui se renouvellent comme l'eau, l'air, les marées, etc... ne peuvent supporter une croissance sans limite de la population ou de la productivité.

L'équipe du Club de Rome démontre dans le livre mentionné combien les limites de l'écologie nous enserrent et combien un gaspillage désordonné de nos ressources pourrait compromettre à tout jamais nos chances de survie au sein d'un monde équilibré.

Jusqu'à présent, la plupart des économistes et des industriels ont été préoccupé par la croissance linéaire de l'économie et de la productivité industrielle. C'est-à-dire de l'accroissement procentuel du PNB ou de la production par rapport aux données de l'année précédente.

Il faut désormais introduire dans ce concept de la croissance des cinq éléments mentionnés plus haut, l'accroissement non plus linéaire, mais exponentiel. Ce qui revient à dire que l'on doit tenir compte "des intérêts composés" de la croissance, que ce soit de la croissance de la productivité, de la population ou de la pollution.

Si on prend en effet l'exemple de l'intérêt bancaire composé (la croissance exponentielle), d'une somme de cent dollars placée à un taux de 7% dont les intérêts sont accumulés, il y aura un moment où la croissance du placement atteindra ce que les futurologistes ont appelé le "doubling time", c'est-à-dire le moment où la somme en question doublera. Pour notre $100 dollars, ce "doubling time" arrivera au moment (qui peut être mesurable en années) où la somme initiale aura atteint une masse suffisante grâce aux intérêts composés accumulés pour doubler de valeur au cours d'une certaine période de temps. Pour notre exemple, ce "doubling time" aura lieu entre 20 et 30 ans après le dépôt initial, c'est-à-dire lorsque le point critique de l'accumulation permettra, dix ans apres de retirer le double du montant en banque au moment de l'atteinte dudit point critique.

La période qui suivra cette période du "doubling time" est la période sur laquelle nous n'avons aucun contrôle puisque la croissance atteint alors des proportions infinies dans un temps défini, puisque, si l'on poursuit notre exemple du $100, on ne peut plus en chiffrer la croissance puisque cette dernière tend à l'infini après la cinquantième année.

C'est là le principe de base qui a permis la première approche de la futurologie économique. La période critique de toute croissance, que ce soit celle de l'économie ou de la population, sera atteinte un jour au moment du "doubling time". Passé cette période critique, la croissance des cinq facteurs énu-

(Suite à la page 23)

Des problèmes de machines à copier? SCM répondra sans détours à vos questions.

Ces jours-ci, certaines réponses au sujet des machines à copier ne vous sont fournies qu'une fois que ces appareils sont installés. Autant dire . . . quand c'est trop tard.

Par exemple, une hausse de prix . . . à court terme.

Rien ne peut déséquilibrer votre budget de machine à copier comme une anicroche du genre. Et ainsi de suite.

Une de nos politiques, chez SCM, est de répondre honnêtement à vos questions.

1. Quel genre de sécurité m'est assurée dans le cas d'une hausse subite des prix?

SCM prend soin de *garantir* vos prix pour *une année entière*. Que la quantité de votre usage soit élevée ou faible, ceci importe peu. N'oubliez pas ce fait quand vous vous rendez compte que certains compétiteurs peuvent élever leurs prix à court terme. SCM vous promet une garantie d'un an et *SCM vous la donne*.

2. La qualité des copies SCM est-elle continuellement bonne?

Oui! En fait, SCM fabrique ses propres machines, son papier et ses fournitures, d'après de strictes normes de qualité. Aussi, afin de maintenir un équilibre perfectionné et complet des produits, les machines et le papier de marque SCM sont *constamment* soumis à un contrôle de la qualité pour vous assurer, sans ennui, des copies claires et nettes. Essayez le procédé de reproduction de SCM sur les demi-teintes et constatez la différence pour vous-même. Des copies distinctement claires à chaque fois, voilà l'assurance que vous procure le service SCM. "Service", avons-nous dit . . .

3. Le service des réparations SCM est-il rapide?

Aussi rapide qu'un appel téléphonique. Cependant, le service d'entretien planifié pour machines à copier SCM est conçu de façon à vous éviter cet appel, téléphonique. Vos besoins requièrent une durée *maximale* du temps utile . . . une durée *minimale* d'immobilisation et un rythme *rapide* de réponse.

4. Que comprend le programme SCM pour machines à copier?

Tout; Toutes les fournitures, le service SCM, le papier, une option d'annulation, le service d'entretien planifié SCM, une garantie de prix pour une durée d'un an, la machine (aucun investissement de votre part n'est exigé). Voilà le programme SCM pour machines à copier qui vous est offert par un représentant expert dans la confection de programmes modelés aux besoins de votre compagnie.

5. Toutes les machines à copier SCM me permettent-elles de copier des livres?

Oui, définitivement! Et notez particulièrement l'efficacité de notre machine à copier, modèle de table 144, qui reproduit également les livres en donnant des copies grandeur véritable jusqu'à la reliure. Enfin, aucune ombre grise ne transparaît sur la copie et aucun dommage n'est encouru à la reliure.

SCM®
SMITH-CORONA MARCHANT
Division de SCM (Canada) Limitée
1725 Voie de Service Nord
Route Trans-Canada, Dorval.
Bureaux au Canada, aux Etats-Unis et dans les principales villes à travers le monde.

Les produits SCM pour le foyer et l'entreprise— machines à copier, à calculer, à additionner, machines à écrire portatives et machines à écrire de style compact pour bureaux.

Si vous avez une question à laquelle nous n'avons pas répondu, faites-nous parvenir le coupon ci-dessous et nous vous enverrons une réponse sans détours par le retour du courrier.

Le Directeur, P-R-O-M-I-S!
SCM (Canada) Limitée,
1725, Voie de Service Nord,
Route Trans-Canada,
DORVAL, Qué.

*J'aimerais savoir*_____

Nom et titre_____

Compagnie_____

Adresse_____

Ville_____ Zone_____ Prov._____

L'oléoduc transalaskan

Les ingénieurs font face à deux grands problèmes d'ordre technique et écologique

En 1969, le Congrès américain passait un règlement exigeant que, avant d'exécuter un projet fédéral susceptible de nuire à la qualité de l'environnement, les autorités responsables doivent publier une déclaration détaillée sur les conséquences de l'action proposée.

Le 20 mars, le ministère de l'Intérieur des Etats-Unis publiait une étude en neuf volumes sur un projet de l'ordre de $500 milliards — une proposition d'un consortium formé de sept grandes sociétés pétrolières relative à la construction d'un oléoduc de 800 milles de longueur en Alaska qui partirait des riches champs pétrolifères de Prudhoe Bay et aboutirait au port de Valdez, libre de glace. De là, des pétroliers transporteraient le pétrole jusqu'à Puget Sound dans l'Etat de Washington, et vers les ports de la Californie.

Aucun permis fédéral n'a été délivré pour construire le conduit et l'on s'attend à ce qu'aucune décision ne soit prise jusqu'à ce qu'une étude complète, faite par le ministère de l'Intérieur, ait été évaluée par les conseillers du président Nixon sur la qualité de l'environnement, l'organisme de protection de l'environnement et par les administrateurs fédéraux chargés d'exécuter les programmes et les politiques du pays en matière d'environnement.

Selon un argument massue contenu dans l'étude, il est impossible de construire un oléoduc sans causer de dommages réels ou potentiels au sol et à la faune (s'il est construit en Alaska ou dans l'ouest du Canada) ou à la faune aquatique (s'il est construit en Alaska et que le pétrole est acheminé au sud par bateau).

Cependant est-il dit dans le rapport, "aucune autre solution concernant le transport n'est plus économiquement sûre que le tracé Trans-Alaska".

Selon le Dr William Pecora, secrétaire adjoint au ministère de l'Intérieur, cette étude gigantesque fournit une analyse très nette de toutes les options qui s'offrent à ceux qui devront prendre une décision. Il s'agit de l'ouvrage le plus complet qui ait jamais été publié en la matière.

Les ingénieurs font face à deux grands problèmes.

Le principal des deux consiste à savoir comment éviter la fonte du pergélisol qui constitue 85% du terrain alaskan le long du tracé de l'oléoduc. Ses tuyaux d'acier de 4 pieds de diamètre achemineront le pétrole chauffé à 176 degrés Fahrenheit.

Le deuxième grand problème a trait à la requête des défenseurs de l'environnement. Selon eux, l'oléoduc ne doit constituer aucune menace à l'écologie de cette région qui a été décrite comme la dernière grande région sauvage des Etats-Unis.

L'étude reconnaît les "effets inévitables" sur l'environnement, les importants désordres qui affecteront le sol, l'habitat des poissons et de la faune ainsi que l'environnement humain durant la construction, l'exploitation et l'entretien de l'oléoduc, en dépit des dispositifs de sécurité qui seront prévus.

La construction et l'entretien éventuellement possibles d'un gazoduc d'accompagnement résulterait, dans le cas d'un tracé situé hors du corridor de l'oléoduc, en un corridor séparé avec certains des mêmes effets du corridor de l'oléoduc.

Le sol dérangé par la construction de l'oléoduc totalise 940 milles carrés, ce qui ne constitue qu'une faible partie de la superficie de l'Alaska, qui est de 572,000 milles carrés.

Le rapport fait remarquer que "les principales menaces qui pèseraient sur l'environnement seraient toutes reliées à des fuites de pétrole accidentelles provenant de l'oléoduc, des pétroliers ou du champ pétrolifère". Les fuites de l'oléoduc pourraient avoir pour causes directes les tremblements de terre, les tempêtes en mer, les affaissements de pentes résultant de phénomènes naturels ou de l'action de l'homme, l'instabilité du pergélisol ou d'autres facteurs tels que les affaissements à des passages de cours d'eau dont le nombre s'élève en tout à 44.

Les fuites provenant des pétroliers, ajoute l'étude, pourraient être causées par un accident au cours des opérations de transbordement à Valdez et aux ports de destination, ainsi que par des dégats causés aux navires par suite d'une collision.

Le rapport affirme que des problèmes semblables — à l'exception des risques de tremblements de terre et de navigation — surgiraient aussi sur un tracé à travers le Canada, lequel aurait en outre un parcours beaucoup plus long, sans oublier qu'il devrait traverser les régions montagneuses du Pacifique nord-ouest.

En ce qui concerne les aspects économiques et sécuritaires, le rapport dit que "aucun autre moyen de transport n'est plus efficace que le conduit Trans-Alaska. L'oléoduc transalaskan peut acheminer le pétrole plus rapidement qu'aucun autre moyen."

Les conséquences à long terme, dit le rapport, seraient profitables à l'Alaska.

Depuis que les sociétés pétrolières ont proposé que l'oléoduc soit construit et enfoui sur 95% de son parcours à travers l'Alaska, les facteurs de sécurité de l'environnement ont subi de grandes modifications sur les plans techniques. Si la ligne est construite, environ la moitié sera enfouie et reposera sur fonds rocheux ou sur fondation de gravier; la partie restante sera au-dessus du sol pour éviter le contact avec le pergélisol et permettre le déplacement de la faune.

Tout l'oléoduc sera calorifugé au polyuréthane et franchira la rivière Yukon sur un pont que construira l'Etat. Le débit du pétrole dans le conduit — deux millions de barils par jour — sera régularisé par 150 vannes intégrées. Douze postes de pompage, desservies par des équipes de trois hommes, seront en liaison constante par un réseau radio à ondes courtes. Ils seront renforcés par le soutien d'hélicoptères.

Advenant une rupture du conduit, le débit serait immédiatement arrêté. Les routes suivies par les pétroliers le long de la côte occidentale canadienne et américaine seraient établies bien au large, et une circulation à sens unique serait imposée aux endroits névralgiques, tels que les entrées de ports. L'oléoduc aurait une durée de vie de 30 ans.

Au sujet de vos bénéfices.

Parlons un peu des coûts de distribution.

Aujourd'hui, il ne suffit plus de fabriquer un produit et de le vendre.

Il faut également penser au conditionnement, à la manutention, à l'entreposage et à l'expédition; tout cela, de la façon la plus rentable possible.

Faute de ne pas établir de coordination entre toutes les phases de ce circuit de distribution, vos frais d'exploitation pourraient bien devenir des monstres voraces.

C'est à ce moment que nous entrons en scène.

Sans idées préconçues, nous analysons la distribution dans son ensemble, tout comme un chef d'entreprise.

Une nouvelle source de profits.

Ce domaine, bien souvent négligé, nous pouvons l'examiner avec vous et en faire une des principales sources de croissance de votre entreprise.

À compter de maintenant.

La méthode est simple: examiner une par une les phases de votre complexe "distribution", déterminer leur interaction pour trouver de nouvelles orientations, de nouvelles méthodes et, pourquoi pas, de nouveaux bénéfices.

Nous examinerons, par exemple, les aspects suivants:

L'emplacement de votre usine.

Il conditionne votre approvisionnement en main-d'œuvre, en matières premières, en énergie, etc. (Les etceteras sont aussi notre affaire.)

L'emballage et la manutention.

Ils occasionnent des frais qui sont peut-être totalement superflus. Nos trains-blocs pour les expéditions massives ou le service Cargo-flo pour les envois moins importants en viendront certainement à bout.

Les entrepôts.

Les uns sont-ils trop exigus et les autres trop vastes? Comment les utiliser au mieux? (Tous les détails nous intéressent.)

Le traitement des commandes.

Êtes-vous au courant de toutes les possibilités? (N'oubliez pas notre réseau de télécommunications.)

Le contrôle des stocks.

Une prévision judicieuse de l'écoulement de votre marchandise peut contribuer à la réduction de vos stocks. (Dans ce domaine, le Télé-acheminement est imbattable.)

Le transport.

Vous saviez bien que nous y viendrions! Mais au fond, le CN dessert mieux que tout autre le Canada tout entier. (Cependant, si un autre mode de transport est préférable, nous n'hésiterons pas à vous le conseiller.)

Vous nous intéressez.

Mais à la seule condition que vous y trouviez votre avantage.

En plus de vos frais actuels, il faut aussi considérer ceux de demain.

Nous n'avons pas réponse à tout. Cependant, si vous vous sentez concerné par ces problèmes, nos spécialistes,dont la tâche consiste précisément à résoudre de telles difficultés, sont à votre entière disposition.

Désirez-vous que l'un d'eux communique avec vous?

J.C. Gardiner
Vice-président, marketing et ventes
Canadien National
B.P. 8100
Montréal 101, Québec

CN **Service marchandises**

L'idée est de vous faire faire plus d'argent.

Pour approfondir l'étude de mes frais de distribution, j'aimerais recevoir la visite d'un représentant des ventes du CN.

NOM _____

POSTE _____

COMPAGNIE _____

RUE ET N° _____ VILLE _____ PROV. _____

— Veuillez m'appeler ( ) ou appeler

— M. _____ de notre compagnie

L'Europe : un nouveau monde pour le commerce canadien

Le monde d'aujourd'hui est de plus en plus un monde de cinq grandes puissances. Où le Canada si situe-t-il dans la nouvelle conjoncture?

Tel est le sujet qu'a abordé le ministre de l'Industrie et du Commerce, lundi dernier, devant l'Association des exportateurs canadiens et l'Association des manufacturiers canadiens, lundi dernier, à Ottawa.

Voici de larges extraits de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion.

La Communauté élargie, avec ses pays associés, comptera pour plus de la **moitié du total du commerce mondial.**

Quelle sera la conséquence de l'élargissement de la CEE sur le commerce canadien?

Répercussions commerciales pour le Canada

Pertes des préférences douanières sur le marché britannique;

Adoption pour la Grande-Bretagne du Tarif douanier commun et des prélèvements à l'importation de la Politique agricole commune de la CEE.

Libre accès au marché britannique pour les fournisseurs de la CEE élargie et probablement maintien du libre accès au marché anglais pour les membres restants de l'A.E.L.E. (Des négociations sont en cours à propos du libre-échange des produits industriels entre la CEE et les pays non-candidats de l'A.E.L.E. — la Suède, la Finlande, l'Autriche, la Suisse, le Portugal et l'Islande).

L'attitude pessimiste met l'accent sur: les pertes de préférences, les préférences renversées, la politique agricole commune... L'attitude optimiste: la période de transition et le tarif plutôt bas de la CEE sur les biens industriels, les arrangements entre sociétés et les caractéristiques distinctives de certains produits canadiens; les goûts des consommateurs, l'effet dynamique de l'adhésion britannique, la prochaine série de négociations sur la libéralisation du commerce.

Une chose demeure certaine: le Canada doit mobiliser toutes ses énergies en vue de relever le défi de l'élargissement de la CEE: surmonter le problème de l'adaptation et tirer plein parti des nouvelles possibilités offertes.

Il faut lancer une **campagne de persuasion** tant sur le plan des rapports intergouvernementaux avec la CEE que sur le plan des efforts quotidiens des hommes d'affaires canadiens qui veulent se tailler une plus grande part de ce marché.

Quels sont nos objectifs en Europe?

Nous devons être résolus (a) à participer plus à fond aux échanges avec l'Europe, à accroître **notre part** du marché pour qu'elle soit plus proportionnée à notre capacité commerciale;

(b) à augmenter l'exportation en Europe de **produits manufacturés,** tout en maintenant et en stimulant le commerce de nos produits traditionnels;

(c) à profiter de l'expansion de nos exportations en Europe pour tenter de **diversifier,** de façon générale, les intérêts commerciaux du Canada.

Il est certain que les États-Unis continueront d'être notre principal partenaire commercial; nous nous efforcerons de maintenir notre bilan positif sur ce marché et à toujours faire mieux sur les autres ("diversification ordonnée").

Un certain nombre de **"circonstances" jouent en** notre faveur:

— la récente **réévaluation** des principales monnaies européennes devrait favoriser notre compétitivité en matière d'exportations;

— **les demandes des consommateurs:** le consommateur d'Europe de l'Ouest recherche une amélioration de ses "conditions d'existence", ce qui implique un plus gros volume et une plus grande variété de produits de consommation, avec un penchant pour les produits de style nord-américain;

— **la croissance des marchés:** on estime que le progrès du marché d'importation de l'Europe occidentale est le plus rapide du monde, après le Japon, et sera en 1973 environ 50% plus grand que celui des Etats-Unis; l'Europe de l'Est constituera également un important marché pour les importations en 1973 (35 milliards de dollars).

Il est à prévoir que tous les pays européens auront besoin d'un plus grand nombre d'installations de production et que les usines actuelles seront modernisées pour satisfaire à la demande croissante. Il y aura donc également des possibilités de vente plus nombreuses pour le matériel et l'équipement d'origine canadienne.

Que faisons-nous actuellement en Europe?

Relations commerciales avec l'Europe occidentale:

Les principales initiatives se situent au **niveau** gouvernemental: amélioration des conditions d'accès, collaboration accrue et juste part d'avantages auprès de la CEE élargie. A la suite des initiatives prises l'année dernière (p. ex., missions ministérielles auprès de la Commission et des capitales de la CEE), l'Europe de l'Ouest est désormais, plus consciente de **l'importance du Canada en tant que partenaire commercial.** Nous nous efforçons maintenant de renforcer les rouages consultatifs que nous avons créés avec la Commission: cette question a été discutée au cours de l'automne dernier avec M. Malfatti, Président de la Commission européenne. En outre, une délégation dirigée par M. Dahrendorf, membre de la Commission européenne et chargé des relations extérieures de la CEE, se rendra à Ottawa vers la fin du printemps.

Lors des entretiens, nous avons toujours insisté auprès des dirigeants de la CEE pour qu'ils considèrent leurs relations avec le Canada **sous un angle différent** de celui qu'ils adoptent pour les États-Unis. Nous avons également insisté pour que la CEE reconnaisse toute la portée de l'élargissement sur le Canada et en tienne compte lors de la détermination des ajustements et des compensations (les États-Unis seront moins affectés par l'élargissement parce que ce pays ne perdra pas un accès préférentiel à certains pays, comme ce sera le cas avec le Canada sur le marché britannique).

Avec l'Europe de l'Est:

Une nouvelle stratégie prend forme et elle comprend les éléments suivants:

— **un accord scientifique et technique** a été conclu avec l'URSS. Il existe des possibilités de collaboration avec d'autres pays de l'Europe de l'Est dans ce domaine.

— les **"arrangements consultatifs"** sont devenus un élément important de nos nouvelles ententes commerciales avec les pays de l'Europe de l'Est (p. ex.: les accords conclus avec la Roumanie et la Hongrie, l'année dernière; la même idée sera étudiée lors des négociations commerciales avec l'URSS et la Pologne en avril).

— nous avons pris des mesures spéciales pour inciter les pays de l'Europe de l'Est à combler leurs besoins en important du Canada.

Comment votre portefeuille 1971 va-t-il se comporter en 1972?

Un actionnaire ne devrait jamais escompter que des valeurs achetées il y a plusieurs années aient le même potentiel aujourd'hui. Et aujourd'hui, l'homme avisé réévalue certaines valeurs achetées aussi récemment que l'automne dernier.

Pourquoi?

D'une part, les performances du marché canadien se sont montrées supérieures, au cours des 4 ou 5 derniers mois, à celles du marché américain; et tous les deux ont enregistré une hausse très marquée.

Mais tandis que les économistes, tant canadiens qu'américains, manifestent leur optimisme, les techniciens en matière boursière craignent un mouvement de repli.

Car, d'autre part, la situation monétaire internationale n'est pas complètement stabilisée.

Rien d'étonnant à ce que de nombreux investisseurs canadiens se demandent quel sera le comportement de leur portefeuille à plus ou moins longue échéance.

Le moment semble donc venu, pour les investisseurs canadiens, de réévaluer leur portefeuille. Nous serons heureux de vous aider à le faire. Il vous suffit de poster le bon ci-contre et d'y attacher une liste des valeurs que vous possédez. Vous n'encourez aucuns frais, aucune obligation.

Nous analyserons votre portefeuille. Nous vous indiquerons les valeurs qui, à notre avis, pourraient bénéficier de la conjoncture économique actuelle, et celles qui pourraient en souffrir.

Nos recommandations dépendront bien sûr des renseignements que vous nous fournirez sur le bon.

En attendant, nous continuerons à surveiller les tendances qui détermineront le marché. Nous ne les reconnaîtrons pas toutes. Personne n'en est capable. Mais notre personnel spécialisé est constamment à l'affût de nouvelles façons de vous aider à faire fructifier votre avoir.

Ce qui, à notre avis, nous donne un avantage marqué.

GRATUIT: Une nouvelle analyse de votre portefeuille.

Adresser à: Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
800 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, Québec
ou à: Merrill Lynch, Royal Securities Limitée
220 est, Grande Allée, pièce 450
Québec 4, Québec

1. Vos objectifs de placements:
☐ Sécurité relative du capital, plus revenus de_____% environ.
☐ Des valeurs de qualité, avec potentiel de plus-value et de croissance à long terme.
☐ Des valeurs spéculatives attrayantes, avec des perspectives de gains de capital dans les 12 mois.

2. Veuillez joindre une liste de vos valeurs en portefeuille. (Sauf les valeurs de très bas prix s.v.p.). Indiquez le nombre d'actions ou d'obligations (avec le taux d'intérêt du coupon et la date d'échéance), la date et le prix d'achat approximatif, et la réserve dont vous disposez.

3. Si votre situation financière doit subir prochainement des changements appréciables, veuillez en préciser la nature.

Nom_____
(En lettres moulées)
Adresse_____
Ville_____Zone_____
Tél.: (à dom.)_____(au bur.)_____
Aux clients de Merrill Lynch et de Royal Securities: veuillez donner le nom et l'adresse de votre représentant.

Toutes les demandes de renseignements seront tenues strictement confidentielles.

Merrill Lynch, Royal Securities— nous misons ferme sur le Canada.
Merrill Lynch, Royal Securities Ltée: présents dans tout le Canada.

LA 472

Le consommateur devrait être, cette année encore, la principale force de propulsion de l'économie

L'an dernier, la hausse marquée des dépenses de consommation a été la force de propulsion principale de la reprise de l'économie et il semble probable que, durant l'année en cours, les consommateurs canadiens vont maintenir ou même surpasser le taux de progression de 8.5% de 1971. Telles sont les prévisions de la Banque de Montréal qui trace, dans une étude parue dans sa "Revue des Affaires" de mars, un portrait du consommateur moyen de 1972. Etude qui vient à point car, au cours de la dernière décennie, une foule de changements sont venus modifier à la fois les structures de la dépense et la relation entre revenu et consommation.

Le consommateur moyen, dit la Banque, est plus jeune, plus instruit et soutient une plus petite famille. D'autre part, il semble "manifester le désir de résister aux impulsions matérialistes et d'acheter des produits, plutôt pour leur rendement fonctionnel — petites maisons, appareils du type économique, petites autos parmi les moins coûteuses".

Au cours des dix dernières années, remarque également cette étude, le revenu personnel global s'est accru au taux annuel moyen de 8.4%. La hausse de revenus familiaux a été également impressionnante; ceux-ci ont presque doublé, à quelque $9,000, ce qui reflète la hausse constante des salaires et l'augmentation rapide du nombre de femmes qui travaillent.

Les tendances des consommateurs entre 1959 et 1969 révèlent une diminution marquée de l'importance des choses "essentielles" dans l'ensemble du budget familial. Les déboursés que nécessitent la nourriture, le logement et le vêtement ont augmenté de 40 pour cent durant cette période, mais leur poids relatif dans le total des dépenses annuelles de la famille moyenne a diminué de 58 pour cent en 1959 à 53 pour cent en 1969.

Jusqu'à un certain point, l'on peut attribuer cette diminution au fait que, le pouvoir d'achat s'étant accru, une plus grande proportion du revenu s'est trouvée disponible pour les dépenses "discrétionnaires" ou "non essentielles", telles que voyages et récréation.

Par exemple, le nombre de familles qui avaient une automobile ou plus représentait 80 pour cent du total en 1969, au lieu de 63 pour cent en 1959. Durant cette période, on estime que les dépenses "discrétionnaires" au Canada ont progressé au taux annuel moyen de 9 pour cent (à rapprocher de 7 pour cent pour le total des dépenses de consommation) et qu'elles se chiffrent par environ $15 milliards en 1969.

La Banque fait remarquer que la hausse rapide du revenu a donné aux consommateurs "plus de latitude pour décider de leurs dépenses et une plus grande liberté pour en hâter ou retarder le moment."

En conséquence, la relation fondamentale entre revenu et consommation n'est pas aussi étroite et elle a varié considérablement depuis quelques années. A certains moments, l'effet a été de contrebalancer l'influence que les politiques économiques de l'Etat cherchaient à exercer.

Par exemple, bien que ce soient les consommateurs qui ont fourni à la reprise économique de l'an dernier son armature, les dépenses personnelles ont connu une marge de retard considérable sur le revenu, et si les particuliers avaient accru leurs dépenses au même rythme que l'accroissement de leur revenu, les dépenses de consommation se seraient gonflées d'environ un milliard de dollars.

Au lieu de cela, l'accroissement plutôt marqué du revenu s'est aussi traduit par un des taux d'épargne les plus élevés de la période d'après-guerre. Durant les cinq dernières années, le pourcentage moyen de l'épargne a atteint 7 pour cent du

(Suite à la page 22)

Avis aux consommateurs

concernant les
vendeurs d'automobiles usagées

L'Office de la Protection du Consommateur
informe les consommateurs du Québec qu'à compter
du **1er avril 1972** tout vendeur d'automobiles usagées
doit détenir un permis de l'Office.

Le vendeur d'automobiles usagées
est aussi tenu d'exhiber son permis à sa place d'affaires.

MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

DEPARTMENT OF FINANCIAL INSTITUTIONS, COMPANIES AND COOPERATIVES
CONSUMER PROTECTION BUREAU

PERMIS DE VENDEUR D'AUTOMOBILES USAGÉES

Ce permis est délivré en vertu de la section X de la Loi de la protection du consommateur

USED AUTOMOBILE VENDOR'S PERMIT

This permit is issued under Division X of the Consumer Protection Act.

N°

VALIDE JUSQU'AU: / EXPIRY DATE:

NOM / NAME

N° RUE / STREET

LOCALITÉ / LOCALITY

COMTÉ / COUNTY

DUPLICATA

Ce permis ne vaut que pour la personne qui y est nommée.

This permit is valid only for the person named above.

LE DIRECTEUR / DIRECTOR

L'Office de la Protection du Consommateur
engage les consommateurs à s'assurer
que les vendeurs d'automobiles usagées avec qui ils font affaire
respectent les exigences de la loi.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

Selon les comptables agrées

Le code des professions ne pourvoit pas à la protection du public

Le Code des professions tel que défini par le projet de loi 250 met en péril l'existence même de l'Association des comptables généraux licenciés du Québec. C'est ce que vient de faire savoir l'Association des CGA qui toutefois souscrit au Bill 250 mais s'oppose, par contre à la Loi des comptables agréés (Bill 264)

Le principal reproche que les CGA adressent au Code des Professions est, dans le cas particulier de la comptabilité, de ne pas voir à la protection du public. Selon eux, "le Code omet de définir adéquatement les droits et les devoirs de la profession comptable en général, déclasse et prive de leurs droits acquis les CGA du Québec, ignore et compromet leurs droits et privilèges au sein de la CGA du Canada".

Le Code répartit les comptables contrairement aux autres professions en deux groupes, constatent les CGA: les professionnels d'exercice exclusif et les professionnels à titre réservé. Situation que l'Association estime anormale et injustifiée. En outre, dit-elle, "en ignorant les recommandations principales de la Commission Castonguay-Nepveu, le Code tend à compromettre l'organisation et l'exercice de la comptabilité professionnelle générale et à maintenir la situation confuse existant dans la profession comptable au Québec par suite de la législation de 1946.

L'Association des CGA propose donc un plan global de réorganisation de la profession, lequel prétend pourvoir à l'intérêt et à la protection du public, répondre adéquatement aux besoins sans cesse grandissants du public pour les services de la comptabilité professionnelle et enfin régler la situation fausse qui sévit dit-elle, au Québec depuis 1946 dans la profession.

Pour corriger cette situation l'Association propose des amendements au Code des professions (Projet de Loi 250) et elle s'oppose au projet de Loi 264: "Loi des comptables agréés".

Le sort réservé aux C.G.A. suivant les stipulations des projets de loi 250 et 264 ne peut se concilier avec la compétence et le prestige acquis par les C.G.A. depuis la fondation de leur Association en 1908 et vient en contradiction avec la reconnaissance favorable dont celle-ci jouit présentement au sein de la profession comptable au Canada.

De 1908 à 1946, les C.G.A. du Québec appartenaient à une association nationale et pratiquaient sans restriction dans tous les domaines de la comptabilité, y compris celui de la vérification publique.

En 1946, une loi provinciale du Québec fermait la pratique publique de la comptabilité et de la vérification en faveur de l'Institut des comptables agréés. Environ quarante pour cent (40%) des C.G.A. d'alors sont devenus C.A. La Loi reconnaît toujours le même privilège d'admission à l'Institut des C.A. aux autres C.G.A. de 1946 qui ne sont pas encore prévalu de ce droit.

Cette même année 1946, les C.G.A. du Québec se sont incorporés en vertu d'une loi spéciale. Grâce au niveau élevé de leur compétence professionnelle, ils se sont mérité les plus hauts postes de la comptabilité de gestion et certains d'entr'eux ont occupé, dans la légalité, les champs d'activité qui leur restaient ouverts dans la comptabilité publique.

L'Association du Québec comptait en décembre 1971, 1,132 membres certifiés et environ 2,200 étudiants.

Par son affiliation à l'Association nationale des comptables généraux, l'Association des C.G.A. du Québec bénéficie de la reconnaissance officielle et pratique du titre de C.G.A. sur tout le territoire du Canada, ce qui comporte dans certaines provinces le droit à la vérification et à la comptabilité publique.

Le programme de formation professionnelle des C.G.A. rivalise avantageusement avec ceux des autres associations comptables du Canada et des Etats-Unis.

En février 1970, l'Association soumettait au législateur un projet de bill privé dans le but de consigner dans un seul document tous les droits des C.G.A. éparpillés dans diverses législations. L'étude de ce projet de loi a, à plusieurs reprises, été reportée par le législateur en prévision du Code des professions.

Au sein de la profession comptable au Canada, la compétence des C.G.A. est incontestablement reconnue notamment par l'Institut canadien des comptables agréés qui dans le rapport du comité d'études "Task Force 2000" les invitait à participer avec eux à des travaux de recherche et à l'élaboration de principes comptables. Plusieurs C.A. éminents ont par ailleurs reconnu publiquement l'équivalence de la formation et de la compétence des C.G.A.

En reléguant les C.G.A. dans la section des professions à titre réservé, le Code les priverait de leurs droits acquis et de l'usage éventuel de certains droits égaux qu'ils partagent présentement avec des corporations d'exercice exclusif: comptables agréés, avocats, notaires. L'effet combiné des dispositions des projets de loi 250 et 264, pourrait résulter dans la fermeture complète de la pratique publique de la comptabilité ce qui serait nettement contraire à l'intérêt public.

Dans le cas de la profession comptable, la situation anormale créée par la législation de 1946 ne se trouve nullement corrigée par le Code actuellement proposé, alors que dans le secteur des professions de la santé, la situation des chiropraticiens et des hygiénistes dentaires, par exemple, se normalise conformément aux recommandations de la Commission Castonguay-Nepveu.

Dans ce projet de Code, le monopole créé en 1946, et favorisant les membres d'une seule association de comptables professionnels, non seulement se perpétue mais s'affermit; les autres associations de comptables professionnels reconnues deviennent définitivement assujetties au contrôle de l'Institut des comptables agréés. Ces mêmes associations ne pourraient assurer au public tous les services professionnels que leurs membres sont à même de rendre, ceci à l'encontre de l'intérêt public. Voilà autant de cas où les recommandations pertinentes de la Commission Castonguay-Nepveu ont été ignorées par le Code.

Le législateur, à l'intérieur même

(Suite à la page 23)

si votre mission est d'organiser...

☑ une foire commerciale ou un salon public
☑ un meeting de ventes ou un congrès
☑ une présentation aux dépositaires
☑ un ralliement syndical
☑ une grande manifestation religieuse
☑ ou des réunions de tous genres

☑ et qu'il vous faut les facilités les plus modernes dans l'une des villes les plus dynamiques du continent...

Pensez Montréal

Une ville cosmopolite où le charme continental voisine le moderne. Montréal est célèbre pour sa mode, son ambiance française, sa vie nocturne excitante. Une expérience enrichissante pour les touristes. Un rendez-vous international pour les hommes d'affaires. Une ville qui offre beauté, plaisirs et idées nouvelles.

Pensez Place Bonaventure

Tout un monde dans un même édifice. Voyez le Hall d'Exposition conçu pour les plus grandes foires commerciales et assez souple pour satisfaire aux besoins de groupes moins nombreux. Avec tous les services nécessaires à des présentations harmonieuses et efficaces.

Place Bonaventure c'est aussi un centre commercial incomparable, un ensemble de restaurants de choix, un hôtel belvédère unique au monde; le plus grand carrefour commercial au cœur de Montréal.

Un **endroit** à retenir.

Pour de plus amples informations, écrivez à:

Marcel Dame
Hall d'Exhibition
Place Bonaventure
Montréal 114,
Québec, Canada. (514) 395-2222

Pour stimuler son industrie

La Grande-Bretagne va avoir un ministre du développement régional

La Grande-Bretagne va avoir un ministre du Développement industriel dans le cadre du nouveau programme gouvernemental visant à stimuler la régénération industrielle et régionale.

C'est ce qu'a annoncé dernièrement le secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, M. John Davis, dans un document gouvernemental élargissant le cadre du nouveau programme du Gouvernement.

Le nouveau ministre sera nommé par le Premier ministre et sera spécialement chargé du secteur de l'industrie privée en général et du développement industriel, dans ce qu'on appelle en Grande-Bretagne les zones subventionnées.

Il oeuvrera sous la direction du secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie et prendra la direction d'un nouvel exécutif en matière de développement industriel qui sera chargé de déterminer et de mettre en application les mesures visant à satisfaire les besoins de développement industriel.

Le nouveau ministre sera conseillé par une direction du Développement industriel, dont les membres sont tous éminents dans les domaines de l'industrie, des banques, de la comptabilité, de la finance, et de l'investissement industriel international, en particulier en ce qui concerne les relations avec l'Europe. Cet exécutif sera appuyé par une organisation régionale forte.

Le document en cause souligne les objectifs du nouveau programme gouvernemental en vue de stimuler l'industrie et les régions:

— Promouvoir et maintenir une croissance économique plus rapide le succès des négociations en vue de l'adhésion aux Communautés économiques européennes offrant à cet effet un cadre nécessaire de nouvelles possibilités.

— Assurer l'expansion et la modernisation de l'industrie britannique.
— Attaquer le grave problème constant des disparités régionales.
— Aider l'industrie à relever le défi de l'Europe.

Le document explique que le nouveau programme comprend toute une série d'éléments connexes: "la poursuite d'une politique économique générale favorable à la confiance et à l'entreprise industrielles; nouveaux stimulants à l'investissements national et régional; nouveau cadre d'assistance spéciale du Gouvernement; mesures spéciales de recyclage et de mobilité de la main-d'oeuvre; mesures de simplification et d'accélération de l'administration des contrôles touchant l'industrie; mesures d'amélioration de l'infrastructure; mobilisation directe plus efficace des ressources pour venir en aide aux zones qui en ont besoin".

Le document en question révèle aussi que le nouvel exécutif du Développement va entreprendre d'urgence une évaluation à long terme de l'industrie de la construction navale, industrie dont plus 90% des emplois fournis par les principales entreprises se trouvent dans les zones de développement. En attendant, le gouvernement a décidé, afin de sauvegarder l'emploi dans l'industrie et ses fournisseurs, d'offrir une aide temporaire sous forme de subventions décroissantes en 1972-1974 pour la construction et l'équipement de nouveaux navires de plus de 100 tonnes de jauge brute (à l'exception de navires destinés à la Marine ou aux ministères gouvernementaux). Ces subventions se feront au taux de 10% sur la valeur du contrat des travaux effectués en 1972, et de 4% et 3% les deux années suivantes.

AVIS AUX COMMERÇANTS

L'Office de la Protection du Consommateur désire informer les commerçants du Québec que le Lieutenant-gouverneur en conseil a, en date du 1er mars dernier, **reporté au 1er juillet 1972** la mise en vigueur des articles de la Loi de la protection du consommateur concernant:

— Le contenu des contrats assortis d'un crédit à être formés entre les commerçants et les consommateurs;

— le contenu des contrats à être formés, en vertu de la section V de la Loi de la protection du consommateur, entre les vendeurs itinérants et les consommateurs.

Les textes des règlements 8 et 9, qui contiennent les derniers renseignements nécessaires sur le contenu des contrats, apparaissent dans la Gazette Officielle du 18 mars.

Les commerçants sont priés de se procurer ce numéro de la Gazette Officielle, pour obtenir ces règlements, ou de s'adresser à:

L'Office de la Protection du Consommateur

201 est, Boul. Crémazie
Montréal 354
Tél: 873-5436

800 Place d'Youville
Québec
Tél: 643-8652

QUÉBEC

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

Comment implanter un programme de développement organisationnel?

Michel Coupal, Ducharme, Déom & Associés Inc., conseillers en administration

Nous poursuivons cette semaine notre série d'articles sur l'implantation d'un programme de développement organisationnel. Ce septième article traite des 10e et 11e étapes du modèle défini au départ.

10.- Définir les standards d'accomplissement

Qu'entend-on précisément par standards d'accomplissement? Les standards d'accomplissement sont des paramètres qui mesurent des résultats qui nous permettent de déterminer à quel point un individu ou un groupe atteint ses objectifs.

Ils s'établissent donc au gré de l'expérience; cela peut prendre de deux à cinq ans pour en obtenir de valables. Comment va-t-on déterminer ces standards d'accomplissement?

Tout d'abord, un membre du service des méthodes et procédés pourrait, de par la vue conceptuelle qu'il possède de toute l'organisation, déterminer quelle est la fonction précise de chacun des services.

Ensuite un ou deux représentants du service du personnel ainsi qu'un ou deux représentants du service des méthodes et procédés, analyseront chacune des fonctions des individus à l'intérieur d'un service. En effet, on pourra ainsi examiner les responsabilités majeures (elles ont déjà été dégagées dans une phase précédente) de chacun des individus de ces services, et par suite avoir beaucoup plus de facilité à déterminer quelles sont les aires de performance importantes pour ce service. Par suite, les représentants des méthodes et procédés et ceux du service du personnel pourraient tenter une ébauche, définir un canevas des quatre ou cinq aires de performance importantes à l'intérieur de ce groupe-là.

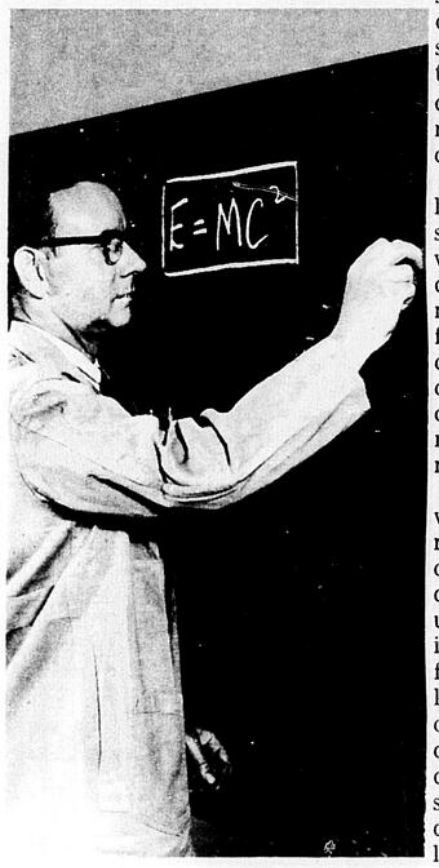

Afin de corroborer ou infirmer cela, il y aurait lieu de tenir une consultation des représentants des services concernés. On pourrait ainsi déterminer si ces aires de performance mesurent à 80 ou 90% la performance de l'individu ou du service et aussi l'ordre de grandeur de chacun des standards de performance pour chacune des aires prédéterminées, pour cette première année.

Les représentants des services devront être choisis pour leur expérience dans leur domaine respectif, c'est-à-dire pour leurs connaissances du fonctionnement de toute leur unité. Ils devront aussi avoir une idée de l'importance relative des fonctions de chacun pour accomplir la finalité du service. Pourquoi cela? Afin de pouvoir déterminer quelles sont les quatre ou cinq standards individuels qui pourraient mesurer à 80 ou 90% la performance d'un individu occupant tel poste à l'intérieur de ce service. Aussi, pour définir de la même façon les trois ou quatre standards qui puissent mesurer la performance du groupe pris globalement (service par service). Il existe en effet des responsabilités individuelles qui peuvent devenir des responsabilités de groupe, quand elles sont partagées par chacun des membres du groupe.

On peut prévoir un certain consensus sur les aires de performance appropriées à l'intérieur de chacun des services, à la fin du meeting entre les représentants des opérations, du service du personnel et des "méthodes et procédés". Par la suite les services du personnel, et des méthodes et procédés, pourront définir les modifications à apporter aux politiques et procédures actuelles, face aux standards de performance définis pour toute l'organisation.

On aura d'autant moins de difficulté à faire accepter les standards de performance individuels et de groupe définis précédemment que les individus ou groupes concernés auront participé à leur élaboration. L'inverse est aussi vrai.

11. Systématiser l'information de gestion en fonction de l'auto-contrôle

Dans la gestion par objectifs, il est prévu que l'individu assume lui-même son contrôle. C'est ce que nous entendons par auto-contrôle. On conçoit assez facilement que pour qu'un individu assume lui-même son contrôle, il faille absolument qu'il possède l'information pour pouvoir s'ajuster au fur et à mesure qu'il chemine vers ses objectifs, afin de déterminer les mesures à prendre pour les atteindre.

Donc si on veut que l'individu puisse s'auto-contrôler, il faut généralement que l'on bâtisse un nouveau système d'informations de gestion.

C'est donc dire qu'il faudra revoir tout le système d'information de gestion de l'entreprise. Qu'est-ce que cela veut dire en pratique? Cela signifiera recueillir tous les rapports qui se font dans l'organisation. Ces rapports-là devront être examinés par un ou des représentants des services du personnel et des méthodes et procédés ou encore du service de l'organisation de l'entreprise.

Que va-t-on faire avec cela? On va d'une part tenter de définir quelles sont les informations dont chacun

(Suite à la page 25)

E=MC²

Cela veut dire ÉCONOMIE = service MODERNE sous CONTRAT d'entretien et c'est doublement vrai si vous optez pour notre nouvelle Méthode rationnelle pour faire nettoyer votre immeuble.

Des recherches d'avant-garde fondées sur une expérience pratique sans égal ont démontré que la Méthode rationnelle du Service Moderne est la plus économique pour nettoyer un immeuble sans aucune perte de qualité dans le service.

Demandez à notre représentant comment cette nouvelle méthode d'entretien des immeubles peut vous aider.

MODERNE
SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES
Une division de DUSTBANE ENTERPRISES LIMITÉE

Boîte Postale 8381
Ottawa, K1G 3K1
Succursales dans toutes les grandes villes

LA PLUS GRANDE ENTREPRISE D'ENTRETIEN SOUS CONTRAT AU CANADA

WOOD GUNDY

WOOD GUNDY LIMITÉE
et ses filiales

Résumé du bilan consolidé au 31 décembre 1971

(avec chiffres correspondants au 31 décembre 1970)

Actif

	1971	1970
Disponibilités:		
Encaisse	$ 943,934	$ 2,145,174
Titres à la valeur au marché plus l'intérêt couru —		
échéant d'ici six mois	358,707,995	276,346,434
échéant de six mois à un an d'ici	28,325,386	16,732,287
autres	25,446,815	14,211,935
	412,480,196	307,290,656
Soldes dus par d'autres courtiers ou agents de change	22,971,593	14,486,517
Soldes dus par la clientèle	98,778,803	67,950,692
Autres comptes à recevoir	752,036	811,581
Total des disponibilités	535,926,562	392,684,620
Ameublement et améliorations locatives au coût moins l'amortissement	1,702,599	1,617,264
Sièges en Bourses, au coût, et divers	1,266,365	872,910
	$538,895,526	$395,174,794

Passif et capital engagé

Exigibilités:		
Emprunts à demande plus l'intérêt couru	$267,159,223	$263,153,138
Titres vendus à découvert, à la valeur au marché plus l'intérêt couru —		
échéant d'ici six mois	8,520,290	236,566
autres	8,509,252	5,259,687
	17,029,542	5,496,253
Soldes dus à d'autres courtiers ou agents de change	15,587,127	17,642,879
Soldes dus à la clientèle	217,083,599	90,626,871
Impôts sur le revenu et comptes à payer	5,390,715	4,136,539
Total des exigibilités	522,250,206	381,055,680
Capital engagé:		
Emprunts subordonnés	1,000,000	1,000,000
Débentures subordonnées par les actionnaires et avoir des actionnaires	15,645,320	13,119,114
	16,645,320	14,119,114
	$538,895,526	$395,174,794

Résumé de l'état consolidé du revenu et des bénéfices non répartis pour l'exercice clos le 31 décembre 1971

(avec chiffres correspondants pour l'exercice clos le 31 décembre 1970)

	1971	1970
Revenu brut d'exploitation (y compris les revenus de dividendes et d'intérêt 1971 — $12,044,867; 1970 — $12,159,730)	$ 38,550,795	$ 31,908,834
Moins:		
Frais d'exploitation	19,224,866	15,684,307
Frais d'intérêt	11,296,491	11,895,305
Amortissement	305,684	364,679
	30,827,041	27,944,291
Revenu net avant impôts et postes extraordinaires	7,723,754	3,964,543
Impôts sur le revenu	3,824,417	2,143,124
Revenu net pour l'exercice avant postes extraordinaires	3,899,337	1,821,419
Profit (perte) extraordinaire	623,391	(200,342)
Revenu net pour l'exercice	4,522,728	1,621,077
Bénéfices non répartis, début de l'exercice	6,016,045	5,601,721
	10,538,773	7,222,798
Moins: dividendes payés en espèces et en actions	1,592,083	1,206,753
Bénéfices non répartis, fin de l'exercice	$ 8,946,690	$ 6,016,045

Rapport des vérificateurs

Wood Gundy Limitée,

En notre qualité de vérificateurs de Wood Gundy Limitée et ses filiales, nous avons procédé à l'examen normal des états financiers consolidés en forme détaillée de la compagnie au 31 décembre 1971 et nous avons soumis notre rapport sans réserve sur ces états financiers aux actionnaires, le 9 février 1972.

A notre avis, les résumés ci-dessus du bilan consolidé et de l'état consolidé du revenu et des bénéfices non répartis résument fidèlement l'information contenue dans les états financiers consolidés en forme détaillée qui ont fait l'objet de notre rapport.

Toronto, Canada,
le 9 février 1972.

CLARKSON, GORDON & CIE
comptables agréés

L'industrie du transport aérien (6) B-L'aeronautique (2)

par Reynald N. Harpin, analyste financier

Lorsqu'un investisseur envisage l'achat d'actions de compagnies engagées dans les industries de l'aéronautique et de l'aérospatiale, il doit surtout rechercher des compagnies qui répondent aux critères suivants: que la compagnie ait fait ses preuves dans le passé tant sur le plan financier que sur le plan scientifique; que la compagnie ait une situation financière relativement sûre; qu'elle se spécialise dans les développements et la production de systèmes parmi les plus avancés et les plus complexes, enfin, que sur le plan de la recherche scientifique elle soit très bien structurée, qu'elle ait un personnel très compétent et qu'elle ait démontré ses aptitudes dans le passé. Tous ces critères sont ceux que la plupart des analystes et les conseillers en placement recommandent de rechercher dans une compagnie engagée dans les industries ci-haut mentionnées.

Aux Etats-Unis, on compte un grand nombre d'entreprises engagées soit dans la production d'avions et de pièces d'équipement d'avions ou engagées dans le domaine de l'aérospatiale. La plupart de ces grandes compagnies sont accessibles au public investisseur. pour les fins du présent article, nous nous en tiendrons aux plus importantes parmi celles-ci.

Boeing Company est le plus important fabricant d'avions de transport commerciaux. C'est cette compagnie qui fabrique les appareils Boeing 707, 727, 737 et 747. De plus, la compagnie est engagée dans la production d'appareils militaires pour le gouvernement américain. En 1970, ses ventes se répartissaient ainsi: secteur commercial, 79.4%; missiles et aérospatiale, 11.4%; secteur militaire, 9.2%. Au 31 décembre 1970, ses revenus bruts d'opération s'établissaient à $3,677 millions. Les actions de la compagnie sont inscrites bourse de New-York.

Lockheed Aire corporation compte parmi les plus importants manufacturiers dans le domaine de l'aérospatiale. La compagnie a obtenu des contrats importants pour le développement des appareils Polaris et Poseidon IRBM. De plus, la compagnie est entrée dans le secteur commercial au cours des récentes années, avec l'appareil L-1011, un jumbo-jet de la lignée des Boeing 747. Environ 90% des ventes de la compagnie sont faites au gouvernement pour des contrats militaires et dans le domaine de l'aérospatiale et des missiles. A la fin de 1970, les revenus bruts d'opération de la compagnie s'établissaient à $2,535.6 millions. Les actions de la compagnie sont également inscrites à la cote de la bourse de New-York.

United Aircraft Corporation est l'un des principaux fabricants de moteurs et de pièces de rechange de moteurs pour les avions commerciaux. Elle fournit, entre autres, les moteurs des avions B-727, B-747, DC-8, DC-9 et DC-10. A la fin de 1970, ses revenus bruts d'opération étaient de $2,348.9 millions et la compagnie a approximativement 12,106,000 actions inscrites à la bourse de New-York.

General Dynamics Corporation est surtout engagée dans le secteur de la production pour la Défense Nationale. Environ 80% de ses ventes sont faites au gouvernement. C'est cette compagnie qui fabrique entre autres les appareils F-111 et les CF-5. A la fin de 1970, ses revenus bruts d'opération étaient de $2,223.6 millions. Ses actions sont également cotées à la bourse de New-York. McDonnell Douglas Corporation résulte de la fusion, en 1970, de McDonnell Aircraft avec Douglas Corp. La compagnie est l'une des plus importantes dans le domaine de l'aérospatiale. C'est elle également qui fabrique les appareils commerciaux DC-8, DC-9 et DC-10. Ses ventes se repartissent

(Suite à la page 19)

Avis aux consommateurs

concernant
les vendeurs itinérants

L'Office de la Protection du Consommateur
informe les consommateurs du Québec qu'à compter du **1er avril 1972**
les vendeurs itinérants doivent détenir un permis de l'Office.

Selon que le vendeur itinérant
est le commerçant lui-même ou un de ses représentants,
il doit avoir en sa possession un des documents suivants:

Permis de vendeur itinérant délivré par l'Office au commerçant.

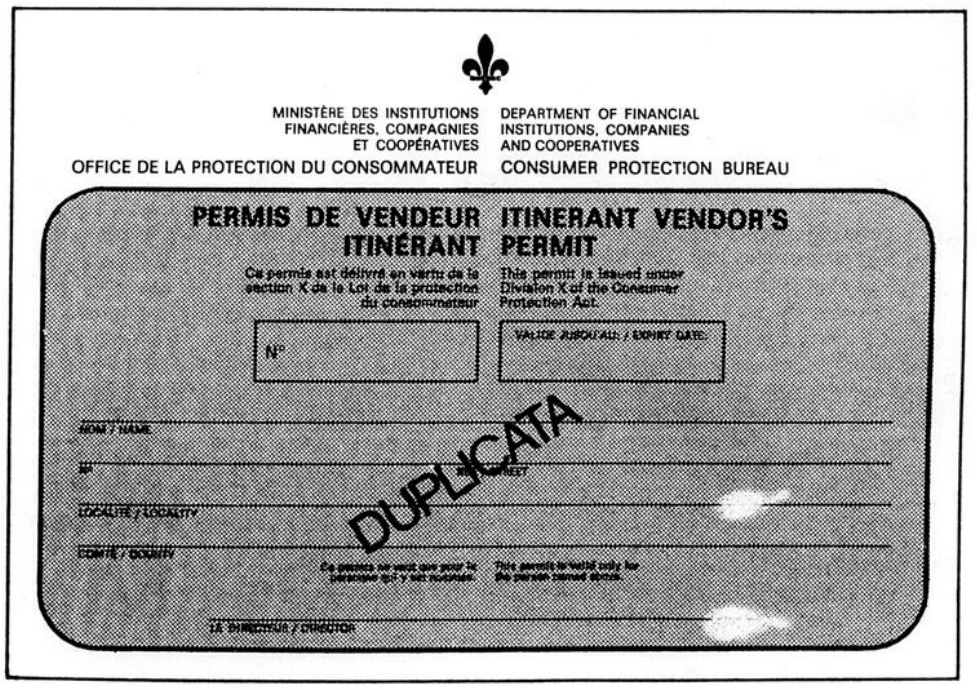

Carte d'identification remise par le commerçant à son représentant.

CARTE DU REPRÉSENTANT

NOM DU REPRÉSENTANT

NOM DU DÉTENTEUR DE PERMIS

NUMÉRO DU PERMIS ÉMIS PAR L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

TÉL. SIGNATURE DU REPRÉSENTANT

SIGNATURE DU DÉTENTEUR OU D'UNE PERSONNE AUTORISÉE

NB-6 ENGLISH ON REVERSE SIDE

L'Office de la Protection du Consommateur engage les consommateurs à s'assurer que les vendeurs itinérants avec qui ils font affaire, et leurs représentants, respectent les exigences de la loi.

L'Office rappelle aux consommateurs que la loi leur accorde une période de réflexion d'au moins cinq jours, à la suite de la réception d'un double du contrat de vente intervenu avec un vendeur itinérant, pendant laquelle ils peuvent rompre le contrat à leur gré, soit en retournant le bien, soit au moyen d'un avis écrit, lorsque l'obligation totale excède $25.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

UN VOLUME DE DROIT CORPORATIF À LA PORTÉE DE TOUS...

—Indispensable aux professionnels, hommes d'affaires, propriétaires, administrateurs, secrétaires-trésoriers et actionnaires d'entreprises.

- Plus de 1,300 exemplaires ont été vendus depuis le 1er décembre 1971
- Le TOME 2, portant principalement sur le Conseil d'administration, les pouvoirs, rôles, devoirs et obligations des administrateurs, etc., sera publié et disponible à la fin du mois de MARS 1972, et non au mois de janvier 1972, tel qu'annoncé précédemment.

LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA COMPAGNIE AU QUÉBEC

En vente au prix de $12.00

(TOME 1)

Me Paul Martel, LL.L.

Né à Québec le 31 décembre 1948, Me Paul Martel compléta ses études classiques au Collège Saint-Viateur à Outremont en 1966, obtint sa licence en droit à l'Université de Montréal en 1969, et fut admis au Barreau de la province en 1970. Il prépare actuellement une maîtrise en droit des affaires à l'Université de Montréal.

Me Paul Martel exerce sa profession d'avocat à Montréal, avec son père, Me Maurice Martel. Il est avec lui l'auteur des chroniques sur les "Aspects juridiques des compagnies" qui paraissent 1970 dans le journal "Les Affaires".

Les travaux de recherches et de rédactions du présent ouvrage, "Les Aspects juridiques de la compagnie au Québec", sont dus pour la plus grande part à Me Paul Martel.

Me Maurice Martel, LL.L., C.R.

Me Maurice Martel est une figure connue en droit des compagnies d'abord parce qu'il a eu la charge du Service des Compagnies du gouvernement de la province de Québec de 1946 à 1956 et surtout parce qu'il a publié l'ouvrage maintenant bien répandu: LE FORMULAIRE DES COMPAGNIES.

Licencié en droit de l'Université Laval de Québec en 1943, Me Maurice Martel a été admis au Barreau de la province la même année. Il a été nommé Conseil en loi de la reine en 1959. Fonctionnaire au gouvernement de la province jusqu'en 1957, il pratique le droit à son compte à Montréal depuis cette date; il a ainsi eu l'occasion d'étudier d'abord les aspects théoriques du droit des compagnies puis ensuite les aspects pratiques.

Au cours de sa carrière, Me Maurice Martel a été professeur invité en droit des compagnies à l'Université Laval de Québec en 1956 et à l'Université de Montréal en 1969.

—SOMMAIRE—

Chapitre 1
QU'EST-CE QU'UNE COMPAGNIE
Chapitre 2
D'OU VIENT NOTRE DROIT DE COMPAGNIES?
Chapitre 3
ASPECTS CONSTITUTIONNELS
Chapitre 4
AVANT LA FORMATION DE LA COMPAGNIE
Chapitre 5
LES FORMALITÉS DE L'INCORPORATION
Chapitre 6
LE SIÈGE SOCIAL DE LA COMPAGNIE
Chapitre 7
LE NOM DE LA COMPAGNIE
Chapitre 8
OBJETS ET POUVOIRS DE LA COMPAGNIE
Chapitre 9
LA MAINMORTE
Chapitre 10
LIVRES, REGISTRES ET SCEAU DE LA COMPAGNIE
Chapitre 11
LE CAPITAL-ACTIONS DE LA COMPAGNIE
Chapitre 12
LE CERTIFICAT D'ACTIONS
Chapitre 13
ÉMISSION ET RÉPARTITION DES ACTIONS
Chapitre 14
LE PAIEMENT DES ACTIONS
Chapitre 15
LE TRANSFERT DES ACTIONS
Chapitre 16
LA TRANSMISSION DES ACTIONS
Chapitre 17
LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ACTIONNAIRES
Chapitre 18
LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES
Chapitre 19
LES CHANGEMENTS AU CAPITAL-ACTIONS

Veuillez m'expédier..... volume(s) intitulé(s):

LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA COMPAGNIE AU QUÉBEC

— Tome I —

par Mes Maurice Martel et Paul Martel

Entreprise .....

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Prov ..... Tél. .....

Paiement inclus: $ .....
Expédiez P.S.L. (C.O.D.) $ .....

Coût du volume: $12.00 incluant les frais d'expédition — P.S.L. (C.O.D.) $1.00 d'extra

PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.

635 est, Henri-Bourassa, Mtl 357.

Procédure et vote aux assemblées (1)

- Les assemblées des administrateurs

par M. Paul et Maurice Martel

Principe général

Comment les assemblées de la compagnie doivent-elles se dérouler? A quelles règles doivent-elles obéir? En droit commun, le principe général est à l'effet que les assemblées des actionnaires et des administrateurs sont gouvernées par les mêmes règles de procédures que les assemblées délibérantes, parlementaires ou municipales, sauf lorsque la loi ou les règlements de la compagnie en disposent autrement. Ce qui signifie que lorsque la loi ou les règlements de la compagnie ne régissent pas tel ou tel aspect de la procédure d'assemblées, il faut s'en remettre à ces règles. Ceci s'avère pratique dans le cas des grosses compagnies comptant plusieurs actionnaires, mais beaucoup moins pour les petites compagnies au nombre restreint d'actionnaires; dans ce dernier cas, les règles de procédure des assemblées délibérantes sont trop élaborées et trop complexes pour être d'une véritable utilité.

Au Québec, contrairement à ce qu'on pense communément, le principe de droit commun que nous venons d'énoncer n'a pas cours. Il faut s'en remettre à notre droit civil. Or, l'article 361 du code civil confère à la compagnie-corporation le droit de faire "pour la régie de sa discipline intérieure (et) pour la conduite de ses procédés" des statuts et règlements auxquels ses membres seront tenus d'obéir. C'est donc à la compagnie elle-même que revient le soin de fixer ses propres règles de procédures, par règlement.

Le principe général exprimé à l'article 361 du code civil, s'applique à toutes les corporations, qu'elles soient publiques, ou privées, politiques ou civiles. Mais on ne voit pas pourquoi ni comment les règles de procédures adoptées par les corporations publiques ou politiques s'appliqueraient de plein droit à des corporations privées et civiles; en d'autres termes, notre droit civil ne stipule pas que les règles de procédures des assemblées délibérantes, parlementaires ou municipales, s'appliqueront aux compagnies.

La compagnie, en tant que société par actions, est sujette aux dispositions de la *Loi des compagnies* et elle jouit aussi des bénéfices attribués par le code civil aux corporations, et en subit les règles (1). L'interrelation de la *Loi des compagnies* et du code civil, en ce qui a trait à la procédure d'assemblées des compagnies, peut s'exprimer ainsi; la compagnie fixe elle-même ses règles de procédures, conformément aux dispositions de la *Loi des compagnies*. (2)

La *Loi des compagnies* énonce à son article 88 (2) le principe général que les administrateurs de la compagnie peuvent faire des règlements "non contraires à la loi" pour régler:

"e) L'époque et le lieu, dans la province, des assemblées annuelles de la compagnie, la convocation des assemblées... du conseil d'administration et de la compagnie, le quorum... et la manière de procéder à ces assemblées".

Certaines dispositions de la loi que nous étudierons tout à l'heure régissent des aspects de la procédure aux assemblées de la compagnie. Elles sont impératives, et les règlements de la compagnie ne peuvent y dérober. D'autres dispositions de la loi relatives à la procédure sont stipulées en vigueur "en l'absence d'autres dispositions à cet égard dans les lettres patentes, lettres patentes supplémentaires ou les règlements de la compagnie", c'est donc dire qu'elles s'appliqueront si la compagnie n'y déroge pas par sa charte ou ses règlements.

Bien sûr, rien n'empêche une compagnie de stipuler dans ses règlements que la procédure à suivre lors de ses assemblées sera celle des assemblées délibérantes; par exemple, les règlements de la compagnie peuvent référer de façon générale aux règles de procédure énoncées dans le code Morin (8).

Cela peut être avantageux pour une grosse compagnie qui comprend plusieurs actionnaires; leurs assemblées peuvent en effet être assimilées à des "assemblées délibérantes", simplement à cause du grand nombre de personnes en présence. Remarquons que les dispositions impératives de la *Loi des compagnies* auront préséance sur les règles de procédures du code Morin, car il n'est pas permis à la compagnie de déroger à ces dispositions.

Pour la compagnie groupant peu d'intéressés (elles sont légion au Québec), il est préférable d'énoncer elles-mêmes certaines règles simples de procédures dans les règlements.

Donc, de tout ce qui précède nous pouvons dégager les principes suivants au sujet de la procédure à suivre lors des assemblées de la compagnie.

1. — La procédure est celle énoncée dans les règlements de la compagnie, dans la mesure où elle ne contrevient pas à des dispositions statutaires particulières.

2. — En l'absence de règlements, la procédure est celle énoncée dans la *Loi des compagnies*, tant dans ses dispositions impératives que supplétives.

3. — Les règles de procédures des assemblées délibérantes parlementaires ou municipales ne s'appliquent à la compagnie que si ses règlements le stipulent expressément, sujet à toute restriction contenue dans ces règlements et à toute disposition impérative de la loi.

Ceci établi, il s'agit maintenant d'étudier quelles sont les principales règles de procédures auxquelles les assemblées de la compagnie sont généralement soumises. Nous ne reviendrons pas sur la convocation, l'époque et le lieu des assemblées, car nous en avons déjà traité au cours de notre étude des diverses sortes d'assemblées, au chapitre précédent. En ce qui concerne le quorum et la procédure proprement dite, nous allons les considérer tout d'abord dans les assemblées des administrateurs puis dans les assemblées des actionnaires.

(Suite à la page 24)

Si elle s'ennuie, c'est que vous l'alimentez trop lentement, au moyen d'antiques cartes perforées. Après tout, son rythme est dix fois plus rapide. Imaginez tout le temps qu'il lui faut tuer... et que vous devez quand même payer.

Pourquoi ne pas économiser temps et argent. Vous n'aimez pas voir votre ordinatrice tuer le temps? Changez votre fusil d'épaule, adoptez le système Singer 4300. Sur un clavier, vous enregistrez en direct les données destinées à l'ordinatrice sur ruban magnétique haute densité. Celui-ci se lit dix fois plus vite que les cartes perforées.

Bilingue? Ce système l'est vraiment. Les données d'entrée sont imprimées en anglais, mais l'enregistrement se fait en langage d'informatique sur ruban haute densité à 7 ou 9 voies, prêt à alimenter la machine.

Pas de mise de fonds initiale! Avec le système Singer 4300, vous pouvez commencer avec un seul enregistreur autonome. Vous y ajouterez, par la suite, un adaptateur de regroupement peu coûteux et l'enregistreur autonome fera office de "rassembleur" pour un maximum de huit autres enregistreurs autonomes ou simples claviers. Vous n'avez qu'a les brancher au besoin.

S'agit-il de transmettre des données? Ce système est le plus rapide de sa catégorie, que la transmission se fasse de ruban à ruban ou en direct sur une Singer System Ten ou une 360. Vous pouvez même y ajouter une imprimante.

A tous points de vue, le système Singer 4300 est, en informatique, le champion des enregistreurs. Il donnera à votre équipe un sérieux coup d'épaule.

Pour plus de renseignements, communiquer avec votre représentant Singer.

Les appareils de bureau qui font gagner du temps.

SINGER

Produits de consommation **SINGER**, produits industriels, systèmes pour l'aérospatiale et la marine, matériel d'enseignement et de formation et appareils de bureau.

Division des appareils de bureau

– calculatrices, compteurs postaux, systèmes d'ordinatrices, systèmes de transmission de données, systèmes facturation-comptabilité, équipement d'arts graphiques.

Résultats financiers

Shell Canada Limited

Shell Canada Limited, ainsi qu'il ressort de son rapport annuel de l'exercice 1971, projette des dépenses en capital et des immobilisations aux fins d'exploration de l'ordre de $100 millions en 1972.

En outre, il est prévu que c'est à $45 millions que se chiffreront les dépenses pour le compte de Shell Explorer Limited, relevant de l'accord de participation entre les deux sociétés et couvrant des travaux d'exploration et des recherches et essais concernant les sables bitumineux.

En 1971, les dépenses en capital et les immobilisations d'exploration de Shell Canada ont atteint un total de $80 millions, alors que les dépenses engagées sur les tenures coposédées pour le compte de Shell Explorer ont porté sur $38 millions.

Comme il a été annoncé précédemment, Shell Canada a fait passer ses bénéfices nets consolidés pour l'exercice 1971 à $61,543,000, ou $1.85 par action ordinaire de la classe "A", soit un gain de 20 pour cent sur le résultat correspondant de 1970 qui se chiffrait à $51,209,000, ou $1.54 par action ordinaire de la classe "A". Les revenus moins les taxes directes au détail ont progressé de huit pour cent, ayant passé de $741,182,000 en 1970 à $799,077,000 en 1971.

Selon monsieur F.S. McFadzean, président du conseil, et monsieur J.F. Bookout, président, l'amélioration des bénéfices nets traduit à la fois la hausse des ventes de gaz naturel, l'entrée en service vers la fin de 1970 d'importantes installations à la raffinerie de Montréal-Est, le relèvement des réalisations à partir des produits raffinés ainsi que l'heureux effet sur les frais d'exploration produit par les accords de participation que Shell Canada a conclus le 17 juin 1970 avec Shell Explorer Limited et Shell Prospector Inc., filiales de Shell Oil Company de Houston.

Ces facteurs cependant ont été assortis, selon le rapport, d'une nouvelle baisse des revenus provenant des ventes de soufre, d'une majoration des coûts de pétrole brut et d'une augmentation de la provision pour les impôts sur le revenu.

Le rapport révèle que les accords de participation avec les filiales de Shell Oil ont été fondus au cours de 1971 dans un seul accord avec Shell Explorer Limited.

Consolidated Bathurst

Montréal, Qué. — A l'assemblée annuelle de Consolidated-Bathurst, le Président et Chef de la Direction, monsieur W.I.M. Turner, Jr., a informé les actionnaires qu'il prévoyait pour le premier trimestre de 1972, atteindre le point mort ou obtenir des résultats légèrement meilleurs alors que dans la même période en 1971, la Compagnie avait subi une perte de 33¢ par action.

Monsieur Turner a dit que l'année 1971 avait été "très difficile" pour l'industrie des produits forestiers. "En 1971, nos ventes ont régressé de $10.5 millions pour atteindre $343.4 millions et notre bénéfice, avant déduction des imputations exceptionnelles, a été de $443,000 comparativement à $1.6 million l'année précédente. Compte tenu de la provision pour les dividendes non déclarés sur les actions privilégiées, la perte de l'exercice avant les imputations exceptionnelles a été de 45 cents par action ordinaire. En 1970, la perte avait été de 26 cents par action ordinaire, également avant déduction des imputations exceptionnelles."

Il a attribué la diminution des revenus provenant des ventes de la Compagnie au volume inférieur des expéditions de papier-journal, la grève de douze semaines à l'usine de carton-doublure de New Richmond au Québec, la faiblesse des marchés de la pâte et l'incidence, sur une année entière, de la liberté de fluctuation accordée au dollar du Canada.

Du Pont Du Canada Limitée

Le rapport annuel indique que dans l'ensemble, 1971 a été une année de récupération pour Du Pont du Canada. Les bénéfices ont subi une baisse importante au début de l'année, mais les programmes amorcés en 1970 en vue d'accroître, par de nouvelles méthodes, la rentabilité des activités commerciales de la compagnie ont commencé à porter fruit vers le milieu de l'année. Le volume des ventes a augmenté et les bénéfices se sont accrus graduellement malgré la baisse des prix de vente.

Les bénéfices nets se sont chiffrés par $11,262,000 ($1.41 l'action ordinaire) en regard de $5,511,000 (68 cents) en 1970.

"Les ventes nettes de 1971 se sont élevées à $227,891,000. Cette augmentation de huit pour cent par rapport à 1970 est à comparer l'accroissement des ventes de trois pour cent enregistré par l'ensemble des marchés canadiens des produits chimiques et des fibres synthétiques. Le volume des livraisons de la compagnie a été de 15 pour cent plus élevé qu'en 1970, mais les prix de la plupart des produits ont été réduits."

Les ventes de fibres (y compris les produits chimiques servant à la fabrication du nylon) ont atteint $89,500,000 — soit 39 pour cent des ventes totales et une augmentation de sept pour cent par rapport à 1970. Les ventes de plastiques et de pellicules se sont élevées à $60,500,000 — soit 27 pour cent du total et une augmentation de neuf pour cent. Les ventes de produits chimiques et autres produits (produits de finition pour automobiles, explosifs et produits de revente) se sont élevées à $77,900,000 — soit 34 pour cent du total et une augmentation de huit pour cent.

En 1971, les exportations ont dépassé de quelque 39 pour cent celles de 1970 et ont représenté environ huit pour cent des revenus globaux de la compagnie.

Autres faits saillants du rapport annuel:

— Les immobilisations en construction nouvelles se sont chiffrées par $7,504,000, soit le plus bas niveau en dix ans;

— La dette à court terme de $31,250,000 a été remboursée en totalité;

— En moyenne, le nombre total d'employés a diminué de 1,150 et s'élève actuellement à 5,158;

— L'investissement global moyen par employé a atteint le chiffre record de $67,400;

— L'indice des prix de vente des produits de la compagnie (1962—100) est descendu au niveau sans précédent de 77.5.

Falconbridge Nickel Mines

Falconbridge Nickel Mines Limited a effectué des livraisons sans précédent de nickel et de cuivre au cours du dernier exercice, rapporte la compagnie dans son rapport annuel de 1971. La production des deux métaux a également atteint des nouveaux sommets et les stocks de nickel traité ont augmenté et s'établissaient à un niveau très satisfaisant à la fin de l'année.

Toutefois les bénéfices de l'exercice de 1971 sont tombés à $17,633,000 ou $3.55 par action tel qu'annoncé précédemment), au regard de $43,879,000 ou $8.86 par action en 1970. M. Cooper, président, fait remarquer que la récession économique à l'échelle mondiale en 1971 avait eu un effet défavorable sur la demande de métaux et que les prix moins élevés du marché, surtout en ce qui a trait au cuivre, avaient entraîné une baisse sensible des bénéfices de la Falconbridge et de ses compagnies affiliées engagées dans la production du cuivre.

La position du fond de roulement s'est améliorée de $56,835,000 — d'exigibilités au montant de $1,387,000 à la fin de 1970 à des disponibilités de $55,448,000 à la fin de 1971. L'amélioration du fonds de roulement résulte surtout de la vente au cours de 1971 de deux séries de débentures avec fonds d'amortissement au montant de $50,000,000 (valeur nominale) chacune.

L'Union Canadienne Compagnie d'Assurance

L'actif de l'Union Canadienne, compagnie d'assurance s'est accru de 10 pour cent en 1971 pour s'inscrire à $12,916,486 au 31 décembre dernier. Les revenus de toutes sources ont totalisé $11,168,553 par rapport à $10,423,000 en 1970. Déductions faites des ré-assurances et des approbations pour les différentes réserves, ainsi qu'après les déboursés en paiement des sinistres et des frais généraux, un bénéfice net total de $425,579 a été porté au surplus de la compagnie en comparaison d'un bénéfice de $248,478 en 1970. Ces chiffres sont tirés du bilan de l'exercice de 1971 présenté aux actionnaires de l'Union Canadienne lors de l'assemblée générale annuelle au siège social de la compagnie à Québec.

Dans son message, le président, Paul Murdock a souligné la nécessité de réforme fondamentale en assurance automobile. Le public automobiliste, dit-il, ne peut tolérer des coûts d'assurance beaucoup plus élevés. D'autres parts, les lois actuelles de notre province imposent à l'assureur des obligations et des charges beaucoup plus lourdes au Québec qu'ailleurs. Il donne comme exemple le fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de la route, ainsi que la responsabilité quasi entière de tout propriétaire ou conducteur d'automobile envers ses passagers. Ces deux facteurs, particuliers au Québec, représentent à eux-seuls un élément majeur dans la différence des coûts d'assurance automobile entre le Québec et les provinces voisines.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada, des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre autorité similaire dans cette province, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Emission nouvelle et secondaire

NORDAIR LTD.

775,000 actions ordinaires

(*sans valeur nominale*)

Prix: $6.50 par action

Une copie du prospectus sera fournie sur demande

McLeod, Young, Weir & Company Limited

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée — **Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée** — **Greenshields Incorporée**

Fry Mills Spence Limited — **Graham, Armstrong Valeurs Ltée** — **Gardiner, Watson, Edmonds Ltd.**

Mead & Cie Ltée — **Tassé & Associés, Ltée**

Mars, 1972

Une semaine à la Bourse

La Bourse aujourd'hui

par Nestor.

Comme promis, j'ai décidé aujourd'hui de vous parler d'une valeur peu connue dans le domaine de l'alimentation mais qui, certainement, peut être considérée comme un placement de croissance digne d'intérêt.

Il s'agit de B.C. PACKERS, classe A. B. C. Packers est une entreprise de salaison qui compte parmi les plus importantes de la côte ouest.

Vous allez me dire: pourquoi aller chercher à Vancouver ce que l'on trouve à Montréal?

Eh bien, pour une raison bien simple. Depuis quelques temps, les Japonais s'intéressent de plus en plus à nos produits alimentaires et tout spécialement à la viande. Les dernières missions commerciales de Mitsubishi et Sumitomo ont étudié la possibilité d'acheter de grandes quantités de boeuf, de poisson et de fruits de mer canadiens. Et comme Nestor a découvert que Vancouver était plus près de Tokyo que Montréal...

B.C. Packers s'occupe aussi bien de produits de la pêche que de la salaison. Ses profits ont atteint à la fin de décembre 71 $3.50 par action A, et un dividende annuel de $0.75 versé. B.C. Packers est coté aux environs de $24.5 à la Bourse de Vancouver.

La nouvelle d'un gros contrat avec le Japon pourrait améliorer sensiblement le cours de cette petite merveille.

P.S. A suivre: Québecor (les entreprises Péladeau) a demandé la permission à la Security Exchange Commission d'émettre environ 400,-000 actions sur le marché de New York. A quelles conditions? Nul ne le sait mais le tuyau est à suivre.

Polymer Corporation

Le rapport annuel révèle que les ventes nettes consolidées de la compagnie et les autres revenus se sont élevés à $174,672,000, soit une augmentation de 11 pour cent sur l'exercice précédent. Les profits, après impôts, s'établissent à $493,000 soit le plus bas niveau depuis la restructuration financière de la compagnie en 1952. On a versé un montant de $500,000 en dividendes au cours de l'exercice.

Plusieurs facteurs ont eu un effet défavorable sur le profit de la compagnie en 1971, —faisait remarquer M. Rowzee, président du C.-A.— l'Amérique du nord a connu une période d'activité économique languissante et la compétition provenant des expéditions de caoutchouc à bon marché vers le Canada s'est accentuée. En outre, le nouvel accroissement de la valeur du dollar canadien et la surcharge imposée sur les exportations par les États-Unis au cours des quatre derniers mois de l'année ont entrainé une baisse du revenu net de Polymer de plus de trois millions de dollars. En réalité, lorsqu'on prend comme base la valeur antérieure de 92½ cents du dollar canadien par rapport au dollar américain, la réduction du revenu net s'établit alors à six millions de dollars. Parmi les autres facteurs qui ont influé défavorablement sur les bénéfices de la compagnie on note: une plus forte concurrence internationale et, au Canada, le coût élevé des stock d'alimentation et de l'énergie au sein de l'industrie des produits pétrochimiques.

Les faits saillants de l'exercice comprennent: le lancement de l'accueil favorable du bromobutyl sur le marché: l'expansion des installations de latex et de caoutchouc synthétique. La construction de l'usine de Milton, Ontario, destinée à la production de modules de logement en béton léger. L'acquisition de plusieurs entreprises engagées dans la production des plastiques afin de prendre avantage du taux de croissance élevé qui existe au sein de cette industrie. Et les progrès remarquables réalisés par la Comshare Limited dans l'établissement d'une position de premier plan sur le marché du traitement de l'information au Canada. Au cours de 1971 environ 12 pour cent des ventes de la Polymer provenaient des plastiques et des entreprises de traitement de l'information et on s'attend qu'en 1972 ces deux secteurs représenteront 20 pour cent des ventes et qu'ils continueront à s'accroître dans les années à venir.

Les affaires en bref...

CN Nouvelles. — Le premier film du Canadien National entièrement tourné dans la province de Québec et intitulé "CN Québec" était présenté la semaine dernière à Québec. Si le transport des voyageurs retient l'attention du plus grand nombre et détermine l'image du CN, il faut cependant souligner que celui-ci ne représente que 10% des recettes de la compagnie. Le but du film est de rendre une vue plus objective des faits dans une perspective proprement québécoise.

D'une durée de 20 minutes, le film "CN Québec" est en fait un court métrage réalisé en couleurs par les services photographiques du CN. Les prises de vue aérienne nous font découvrir les principales installations du CN à Québec et notamment le complexe ferroviaire qui dessert les battures de Beauport et leurs plus récents développements, la gare de triage "Joffre" à Charny dont on précise qu'elle est la plus importante de son espèce entre Montréal et Moncton.

Le film nous apprend également que le CN intéresse quelque 2,500 cheminots et approximativement 2,-000 clients du service de transport en wagons complets ainsi qu'un nombre encore plus important de clients de messageries et de voyageurs.

Les séquences tournées en Abitibi montrent comment le CN transporte par convois entiers le minerai de zinc et de cuivre de Chibougamau et de Matagami aussi bien vers la raffinerie de Noranda qu'à destination des battures de Beauport aux fins d'exportation. Le chargement des copeaux de bois de La Sarre et le transport du papier et de la pulpe à partir de La Tuque, ainsi que la livraison de l'asphalte à Jonquière ont également retenu l'attention des cinéastes.

L'entretien des voies et, plus particulièrement, la pose de rails en barres longues de 1,200 pieds ont été à l'origine d'images particulièrement saisissantes. De l'élargissement du remblai à la pose des traverses, toute une série de machines exécutent une sorte de ballet mécanique dont la chorégraphie est soigneusement réglée. Le narrateur souligne au passage que le Secteur de Québec compte 314 milles de voies qui sont ainsi dotées de rails en barres longues.

Le prototype de tous les servo-centres que le CN met en place un peu partout au Canada se trouve à Limoilou. A titre expérimental, il entrait en opération au mois d'octobre 1969, et il ne devait pas tarder à faire ses preuves.

A défaut de faire une revue exhaustive de toutes les réalisations du CN dans le secteur du Québec, le film tend à donner une idée d'ensemble des activités de la compagnie dans une optique typiquement québécoise.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE no 3

Un dividende de 20 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 avril 1972. Ce dividende sera payable à compter du 1er mai 1972, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 mars 1972, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Directeur général en chef,

GERMAIN PERREAULT

Montréal, le 24 mars 1972.

NOUVEL ADMINISTRATEUR À LA CIL

M. Roger DeSerres

M. Roger DeSerres, président et directeur général de Omer DeSerres Limitée, a été récemment élu membre du Conseil d'administration de la Canadian Industries Limited. Après des études secondaires au Collège Mont-St-Louis, M. DeSerres obtenait un baccalauréat en commerce de l'Université McGill.
Administrateur de plusieurs compagnies, il fut en 1959 président de la Chambre de Commerce du District de Montréal et président de la Chambre de Commerce du Canada en 1966-67.

Voyage à Ottawa
877-4032
Télex: 01-25505
Pour une réservation instantanée au Château Laurier
En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222
hôtels CN

COUP D'OEIL A LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	→	↘	↘	↗	
SERV PUB	163.94 — 0.27	163.76 — 0.18	163.52 — 0.24	162.44 — 1.08	Fermée
BANQUES	254.64 + 0.01	254.00 — 0.64	251.20 — 2.71	252.83 + 1.54	
PATES ET PAF	82.87 — 1.50	83.11 + 0.24	82.31 — 0.80	81.74 — 0.57	
INDUSTRIELLE	204.41 — 0.33	204.30 — 0.11	203.25 — 1.05	201.75 — 1.50	
TORONTO	↘	↘	↘	↗	
INDUSTRIELLE	198.99 — 0.64	198.47 — 0.52	197.51 — 0.96	197.74 + 0.23	Fermée
METAUX	97.86 — 0.13	98.14 + 0.28	96.96 — 1.18	195.80 — 0.16	
PETROLES	224.53 — 0.95	224.64 + 0.11	223.49 — 1.15	223.84 + 0.35	
NEW YORK	↘	↘	↘	↗	
DOW JONES	939.72 — 2.56	937.01 — 2.71	932.02 — 3.99	940.70 + 7.68	Fermée

Résultats financiers

Résultats des sociétés

- ventes ou revenus -

nom de la compagnie	exercice	71 $,000	72 $,000	71 revenus net $,000	71 par action	70 revenu net $,000	70 par action
Agra Industries	6m Jan. 31	17,055.7	9,843.9	685.5	.41	547.4	.36
Alminex	Yr. Dec. 31	6,457.4	5,366.1	1,263.0	.17	976.9	.13
Avco Corp.	3m Feb. 29	127,372.0	187,010.0	6,142.0*	.22	4,966.0*	.09
Cdn. Hydrocarbons	Yr. Dec. 31	101,270.4	82,726.9	3,857.5	.65	6,077.8	1.10
Cdn. Utilities	Yr. Dec. 31	100,524.0	90,288.0	12,895.0	4.13	10,601.0	3.60
Campeau Corp.	Yr. Dec. 31	.....	.....	3,263.6	.25	2,921.3*	.23
Canada Cement Lafarge	9m Jan. 31	168,921.0	130,612.0	12,874.0	3.15	7,483.0	2.11
Cassiar Asbestos	Yr. Dec. 31	41,045.8	41,925.4	4,628.1	.84	7,140.3	1.31
Comtech	6m Dec. 31	603.3	599.6	26.1*	.03	44.5(l)*	...
County Savings & Loan	Yr. Dec. 31	933.8	684.4	78.4	.68	15.5*	.23
Crown Cork & Seal	Yr. Dec. 31	22,428.5	19,745.2	1,925.3	19.25	1,602.0	16.02
Curtiss-Wright	Yr. Dec. 31	248,671.3	264,524.0	1,477.7	.18	4,638.0(l)	...
Eastern Bakeries	12w Jan. 23	3,108.9	3,231.5	14.9(l)	...	8.7	.01
Extendicare	6m Feb. 29	52,686.0	39,871.0	2,655.0	.55	1,519.0	.37
Falconbridge Copper	Yr. Dec. 31	33,804.0	31,962.0	4,952.0	.42	6,293.0	.54
Federal Savings & Loan	Yr. Dec. 31	2,441.0	2,196.8	175.6*	1.49	24.5	.15
Gt. Britain & Cda. Inv.	Yr. Dec. 31	634.6	801.9	358.3	.05	448.4	.15
I.A.C. Ltd.	Yr. Dec. 31	138,502.0	143,244.0	18,351.0	1.50	15,783.0	1.30
Intermetco	3m Dec. 31	6,940.0	10,022.0	65.3*	.05	143.5	.10
Ivaco Industries	Yr. Dec. 31	43,200.0	38,500.0	3,679.7	1.04	2,957.5	.86
Keeprite Products	Yr. Dec. 31	22,798.7	22,444.2	1,120.1	.73	837.4	.57
Kilembe Copper	Yr. Dec. 31	17,239.0	24,488.1	637.7(l)	...	3,050.8*	.79
John Labatt	9m Jan. 31	354,954.0	324,176.0	12,700.0*	1.16	12,421.0	1.13
Laura Secord	9m Jan. 31	19,187.0	16,720.0	160.0	.14	81.0	.07
Magna Electronics	6m Jan. 31	5,770.0	5,021.9	162.1	.28	41.7	.07
Miron	9m Dec. 31	46,359.8	33,825.1	1,671.8	.57	1,557.4(l)	...
Murphy Oil	Yr. Dec. 31	.....	.....	3,563.0*	1.22	2,357.0	.78
North West Trust	Yr. Dec. 31	.....	.....	350.1	.77	244.0	.54
Numac Oil & Gas	Yr. Dec. 31	3,473.6	2,980.4	1,501.8*	.36	1,184.3	.28
Ogilvie Flour Mills	9m Jan. 31	105,858.0	104,928.0	1,207.0	.36	104.9	.43
Pan Ocean Oil	Yr. Dec. 31	8,946.5	3,235.1	53.3*	.01	5,032.4(l)	...
Peoples Credit Jewellers	Yr. Jan. 31	27,500.0	25,500.0	1,550.1*	1.01	728.2	.46
Peoples Dept. Stores	6m Jan. 31	10,881.7	9,103.4	522.1	.44	356.2	.30
R. J. Reynolds Inc. (U.S.)	Yr. Dec. 31	2,546.0	2,484.6	225.9	5.10	201.9	4.56
St. Lawrence Corp.	Yr. Dec. 31	148,400.0	151,500.0	4,956.0	.99	5,555.0	1.12
J. M. Schneider	16w Feb. 19	30,858.0	23,092.0	434.0	.22	366.0	.19
Sherwin-Williams	6m Feb. 29	264,516.9	235,606.1	4,051.9	.66	2,561.6	.38
Sterisystems	Yr. Dec. 31	1,803.0	1,086.8	374.5	1.33	9.7(l)	...
U.A.P. Inc.	Yr. Dec. 31	44,384.0	39,993.0	1,311.0	1.53	1,179.2	1.38
Ulster Petroleums	Yr. Dec. 31	356.3	393.9	236.5(l)*	...	106.4(l)*	...
Union Acceptance Corp.	Yr. Dec. 31	10,178.7	10,220.1	1,000.7	.98	854.7	.81
Warnock Hersey Int'l.	Yr. Dec. 31	50,749.2	68,417.2	790.0(l)	...	3,965.6(l)	...
Western Cdn. Seed Product	6m Jan. 31	9,381.2	7,649.4	640.9	.25	379.7	.15
Zodiac	3m Jan. 31	2,538.5	1,516.5	32.2	.07	90.9(l)	...

Moyennes de la semaine

Vendredi, le 31 mars 1972

TORONTO

	Ind.	Or	Mét.	Huiles	Volume
Monday	198.99	176.98	97.86	224.53	2,540,000
Tuesday	198.47	176.20	98.14	224.64	2,272,000
Wednesday	197.51	176.55	96.96	223.49	2,015,000
Thursday	197.74	177.34	96.80	223.84	2,264,000
Friday	STOCK EXCHANGE CLOSED				
Wk. chng.	−1.89	+0.67	−1.19	−1.64	.....
1971-72 high	204.62	202.66	103.01	242.60	.....
1971-72 low	158.83	132.40	67.86	180.30	.....

MONTRÉAL

Ind.	Util.	Banque	Papier	Mixte	Volume
204.41	163.94	254.64	82.87	202.12	1,410,000
204.30	163.76	254.00	83.11	201.95	1,219,000
203.25	163.52	251.29	82.31	200.90	1,054,000
201.75	162.44	252.83	81.74	199.77	1,144,000
	STOCK EXCHANGE CLOSED				
−2.99	−1.77	−1.80	−2.63	−2.64	.....
208.92	167.20	272.52	95.97	207.48	.....
161.91	140.84	172.04	65.92	163.22	.....

NEW YORK

	Com.	Ind.	Trans.	Util.	Fin.
Monday	59.71	64.90	53.39	38.06	78.35
Tuesday	59.68	64.87	53.37	37.96	78.34
Wednesday	59.31	64.48	52.79	37.71	78.02
Thursday	59.68	64.88	53.28	37.97	78.26
Friday	STOCK EXCHANGE CLOSED				
Wk. chng.	−0.18	−0.15	−0.30	−0.23	−0.62
1971-72 high	60.72	66.06	54.88	43.56	78.68
1971-72 low	49.60	52.31	35.39	36.09	63.88

DOW JONES — LONDON

Indus	Ch. fer	Util.	Com.	Volume	F. Times
939.72	258.96	112.67	323.00	10,420,000	507.0
937.01	258.96	112.09	322.25	15,380,000	509.7
933.02	256.58	112.15	320.62	13,860,000	511.4
940.70	258.93	112.47	323.09	14,360,000	509.0
	STOCK EXCHANGE CLOSED				
−1.58	−0.99	−0.77	−1.01	.....	+5.9
950.82	262.62	128.39	327.27	.....	512.2
797.97	169.90	108.30	270.18		305.3

Dividendes déclarés

nom de la compagnie	montant	payable		rappel du dividende précédent
Automotive Hardware	.06	Apr. 16	Apr. 6	.06
B.C. Sugar Refinery	.20	Apr. 28	Apr. 7	.20
B.C. Sugar Refinery 5% Pfd.	.25	Apr. 28	Apr. 7	.25
Banque Canadienne Nationale	.20*	May 1	Mar. 30	.19
Belgium Standard 5% Pfd.	.25	Apr. 10	Mar. 31	.25
Bell Canada 'B' Pfd.	.84	May 15	Apr. 14	.83
Combined Engineered 'A' Pfd.	.27½	June 1	May 5	.27½
Craigmont Mines	.25	Apr. 28	Apr. 14	.25
FPE-Pioneer Electric 'A' Pfd.	.68¾	Apr. 15	Apr. 1	.68¾
General Trust Co. of Canada	.26	Apr. 15	Mar. 31	.26
Inland Natural Gas 5% Pfd.	.25	Apr. 15	Mar. 31	.25
John Labatt	.18	Apr. 15	Mar. 31	.18
John Labatt 'A' Pfd.	.25	May 15	Apr. 15	.25
Moore Corp. (U.S.)	.17½*	July 3	June 2	.15
OSF Industries	.01 1/3	Mar. 31	Mar. 15	.01 1/3
Ogilvie Flour Mills Co.	.15	Apr. 1	Mar. 24	.15
Ogilvie Flour 7% Pfd.	.44	June 1	May 12	.44
Photo Engravers & Electro.	.28	June 1	May 5	.28
Realty Capital Corp. 'A'	.05	Apr. 1	Mar. 24	.05
Reynolds Alum. 4¾% Pfd.	1.19	May 1	Apr. 1	1.19
Royfund	.02½	Apr. 21	Apr. 3	.03
Seco-Cemp 7¼% 'A' Pfd. (id)	.23	Apr. 14	Mar. 30	...
Sobeys Stores 'A'	.10	Apr. 15	Mar. 30	.10
Standard Paving & Materials	.15*	May 2	Apr. 18	.12½
Trans-Cda. $2.65 Pfd.	.30	May 1	Mar. 30	...
Woodward Stores 'A' (sa)	.40*	Apr. 30	Apr. 7	.33

• Increase in Dividend (sa) Semi-annual (id) Initial Dividend.

Rapport annuel de la régie de l'Assurance Dépôts

Le ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, monsieur William Tetley a déposé aujourd'hui devant l'assemblée nationale le rapport annuel de la régie de l'assurance-dépôts du Québec pour l'exercice financier 1971.

En vertu de la loi de l'assurance-dépôts toute personne qui fait un dépôt auprès d'une institution inscrite à la régie est assurée du remboursement de ce dépôt jusqu'à concurrence de 20,000 dollars.

Le ministre a précisé qu'au cours de l'année 1971 la régie a reçu 32 nouvelles demandes d'inspection dont 25 ont été acceptées ce qui porte à 1,638 le nombre total des institutions inscrites à la régie.

Les institutions admissibles à la régie sont les mêmes en principe que celles qui sont régies par le ministère des Institutions Financières Compagnies et Coopératives.

Monsieur Tetley a ajouté que c'est surtout au niveau du Service des Caisses d'Epargne et de Crédit, du Service Général d'Inspection et de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec que l'action combinée de la régie et du ministère des Institutions Financières Compagnies et Coopératives a été la plus considérable.

Parmi les diverses réalisations de la régie une enquête a été effectuée auprès des courtiers en valeurs mobilières pour établir si la régie devra éventuellement inscrire les corporations de courtiers qui reçoivent des fonds considérés comme dépôts et garantir ces fonds.

De plus pour se faire autoriser à signer une entente avec la régie la province de l'Alberta a fait amender sa loi des Compagnies de Fiducie.

A la suite des recommandations de la régie la Commission des Valeurs Mobilières du Québec a émis en 1971 des énoncés de politique touchant la souscription et l'administration des contrats de bourses d'études universitaires et l'enregistrement des caisses d'Entraide Economique auprès de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.

Imasco a rachéte la Growers' wine

M. Paul Paré, président d'Imasco Limitée, a déclaré que sa compagnie avait acquis plus de 90 pour cent des actions de classe 'A' et de classe 'B' de la Grower's Wine Company Limited, de Victoria, en Colombie Britannique. L'offre d'Imasco d'acheter les actions en circulation de la Growers' Wine avait été faite le 10 novembre 1971 et se terminait le 17 mars 1972. Au moment ou cette offre prenait fin, Imasco détenait 94 pour cent des actions de classe 'A' et 97 pour cent de celles de classe 'B'.

M. Paré ajouta qu'Imasco informera les derniers actionnaires de la Growers' Wine de son intention d'acheter leurs actions tel que permis à la loi des compagnies de la Colombie Britannique.

Alex Standjofski du service de fret de Sabena prendra l'avion pour aller chez vous dresser une estimation précise du coût du transport de vos marchandises. Personnellement. Et à votre convenance. Il vous suffit de composer 514-636-4273.

Consultez votre annuaire pour les numéros Zénith

SABENA LIGNES AÉRIENNES BELGES

L'Industrie...

(Suite de la page 13)

comme suit: secteur commercial, 30%; secteur militaire, un peu plus de 40%; missiles et aérospatiale, 23%; électronique, etc., un peu moins de 7%. Grumman Corporation est le principal fournisseur du gouvernement américain dans le domaine de la Défense Nationale. La compagnie fabrique, entre autres, les avions de combat supersoniques F-14 et le Hawkeye. De plus, elle a obtenu un contrat important pour la fabrication des modules lunaires dans le programme Apollo. A la fin de 1970, les revenus de la compagnie étaient un peu moins de un milliard, et la compagnie a environ 7,000,000 actions inscrites à la cote de la bourse de New-York.

Northrop Corporation est aussi engagée dans la fabrication d'avions et de fuselages d'avions. Au 31 juillet 1971, ses revenus s'établissaient à un peu plus de $600 millions et la compagnie a environ 4,336,000 actions inscrites à la cote de la bourse de New-York. Aerojet-General Corporation est l'un des principaux fabricants d'équipements de propulsion de fusées. La compagnie est contrôlée à 82% par General Tire & Rubber Company. Ses équipements sont utilisés dans les fusées Apollo, Polaris MINUTEMAN, NERVA, TITAN et SPARROW. Au 30 novembre 1971, ses revenus bruts d'opération s'établissaient à environ $272,000 millions. La compagnie a un peu moins de 4,900,000 actions inscrites à la cote de l'American Stock Exchange.

On note aussi d'autres compagnies importantes qui ont certains contrats avec la NASA ou avec le Département de la Défense Nationale américaine. Parmi celles-ci, il y a lieu de mentionner l'American Telephone and Telegraph Company, General Electric Company, Bendix Corporation et Rohr Industries, Inc.

Au Canada, on retrouve également certaines compagnies dont une partie de la production est destinée au secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale. Les plus importantes de ces compagnies sont également d'importants fabricants d'équipements électroniques. Les plus importantes parmi celles-ci sont surtout des filiales à part entière de compagnies américaines; cependant, un certain nombre est accessible au public investisseur.

United Aircraft Corporation est une filiale, à part entière de United Aircraft Corporation des États-Unis. Canadair Ltd. est également une filiale à part entière de General Dynamics Corporation, des États-Unis. Parmi les compagnies accessibles au public investisseur, il y a lieu de mentionner les suivantes: CAE Industries Ltd. qui fabrique de l'équipement électronique et des pièces pour l'industrie de l'aéronautique et dont les actions sont inscrites à la cote des bourses de Toronto, Montréal et Vancouver. Canadian Curtiss-Wright, Limited est aussi un fabricant de produits de métal servant aux industries de l'électronique, de l'aéronautique et de l'aérospatiale. Les actions de la compagnie sont inscrites à la bourse de Toronto.

Central Dynamics Ltd., en plus de fabriquer de l'équipement de studio pour la télévision et des systèmes de contrôles pour les compagnies d'utilité et de pipeline, fabrique aussi, sous licence, pour l'industrie aérospatiale. Fleet Manufacturing Limited est un fabricant de pièces d'avions. De plus, la compagnie est engagée dans le développement et la construction domiciliaire. Les actions de la compagnie sont cotées à la bourse de Toronto, à la bourse canadienne et à la bourse de Vancouver. Leigh Instruments Limited est un fabricant d'équipements électroniques. De plus, la compagnie a certains contrats avec l'armée américaine. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la bourse de Toronto.

Magna Electronics Corporation Limited fabrique des pièces de haute précision pour les industries de l'électronique, de l'aéronautique, de l'automobile et aussi pour les radars, les missiles et les 'computers'. Les actions de la compagnie sont cotées à la bourse de Toronto.

Enfin Spar Aerospace Products Ltd. fabrique, entre autres, des pièces pour les avions et les hélicoptères.

FIN

NOMINATION À LA BANQUE DU CANADA

Edith M. Whyte

Le Gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, annonce la nomination de Mlle Edith M. Whyte comme sous-chef au Département des relations internationales. Entrée au service de la Banque à la fin de ses études à l'Université Queen's, Mlle Whyte a occupé plusieurs fonctions au Département des recherches. Elle est au Département des relations internationales depuis mars 1971.

Résultats boursiers de la semaine

Semaine close le Vendredi, le 31 mars 1972

Tableaux publiés en collaboration avec Financial Times of Canada

Industrielles

Bourses de Toronto, Montréal et Canadienne

Les rendements sont établis sur les taux indiqués de 1971. Les rapports prix/bénéfice (Price/earnings ratios) sont basés sur la dernière année fiscale et le prix de fermeture de vendredi. Si aucune transaction n'a eu lieu sur une valeur au cours de la semaine, les cours offerts le vendredi prennent place dans la colonne "fermeture". Dans la colonne "profits par actions", les profits d'actions préférentiels sont distribués. Le symbole (—) en face d'un chiffre mentionné dans la colonne "profits" signifie une perte. La lettre (a) en face d'un dividende signifie un arrerage, et la lettre (e) qu'un superdividende est inclus ((e) pour extra).

Rendement %	Rapport prix-bénéfice	—71-72— Haut	Bas	Titre	Dividendes Payés 70	Taux indiqué	Profits 70 ou dernière année fiscale	Dernier résultat intérim	Dernière semaine Haut	Bas	Ferm	Changt net	Ventes 100 actions
				A									
1.2	42.1	9⅜	5¼	Abitibi P	.32	.10	71Dec	.19	...	8⅜	7¾	8 — ¼	287
7.5	...	53¾	46½	"pfd	3.75	3.75	Dec	6.07	...	50	50	50 — 1	1
...	14.7	9⅞	5	Acklands	.24	...	71Nov	.67	...	9⅞	9¼	9⅞ + ⅛	95
7.5	...	20	14	"pfd	1.50	1.50			...	20	20	20 + 1	1
...	...	14½	8⅛	"2nd pfd	.96	...			...	14½	14⅛	14½ + ¼	14
1.5	10.2	16	13½	Acres	...	.20	71Dec	1.32	...	14⅜	13½	13½ — 1	27
7.7	...	46½	34½	"A pfd	1.95	3.60	Dec 14m	1.90	...	46½	44	46½ + 2	18
...	...	4.55	1.60	"wts					...	3.75	3.60	3.65 — .05	30
...	23.7	24⅜	11⅛	Admiral			71Dec	.97	...	22		23	x
2.7	...	9	3.25	AGFBpfd	.30	.19	71Nov	.21	...	7	6¾	7 + ¼	99
.5	14.2	12⅜	6¼	Agra Ind	...	.06	71July	.83	Jan6m	.41	12	11¾	11¾ + ¼	39
...	15.0	6	1.95	AhedMusic			71Nov	.30	...	4.70	4.50	4.65 — .35	20
...	15.2	18¼	11⅜	Aimco			71Jun	1.15	...	17½	17½	17½ — ½	3
2.8	20.2	57	43½	AltaGasTr	1.00	1.50	71Dec	2.63	...	54⅛	53¼	53¼ — ¾	80
6.1	...	78	6⅛	"4.75 pfd	4.75	4.75	Dec	4.80	...	78	78	78	5
3.6	...	159½	120	"'D' pfd	5.38	5.38	Dec	4.80	...	150	148	148 — 3	1
...	...	26	19	Alta N Gas	1.00	1.00	71Dec	1.48	...			21¾	x
4.1	11.2	10¼	7¼	Algoma Cen	.38	.40	71Dec	.87	...	9⅞	9¼	9¾ + ⅜	402
3.6	12.6	16¾	11⅛	Algoma Stl	.50	.50	71Dec	1.11	...	14½	14	14 — ⅛	136
...	11.5	4.75	2.10	Algonquin			71Dec	.39	...	4.50	4.50	4.50 + .30	1
...	...	4.75	1.80	"pfd			Dec	.79	...	4.50	4.50	4.50	3
3.8	11.9	25¼	15⅛	Alcan Alum	1.20	.80	71Dec	1.75	...	21⅜	20¾	20⅞ + ⅛	580
6.5	...	30	24	"4.25 pfd	1.70	1.70	Dec	29.04	Mar3m	22.75	27	26¼ — ¼	20
...	8.9	8½	4.10	Allarco Dev			Oct	.73	Mar6m	.12 d	6½	6	6½ + ½	102
5.5	...	18¼	15	AlumCpfd	1.00	1.00	Dec	30.87	...		18⅛			x
6.1	...	38½	32¼	"2nd pfd	2.25	2.25	Dec	30.87	...		36¾	36¾	36¾	16
...	20.0	5	2.30	Alliance			Dec	.23	Sept9m	.11	5	4.60	4.60 — .40	79
7.8	...	8½	5½	"Pfd	.70	.70	Dec	5.39	...		7		9	x
...	...	2.45	.55	Ambassador			71Mar	.03 d	...		.88	.60	.80 + .16	659
...	...	51	51	Amerada H	.30	.30	71Dec	3.70	...					x
...	...			"pfd	3.50	3.50	Dec	3.13	...					x
...	25.7	2.05	.60	Am-Metro			Dec	.07	June6m	.02	1.80	1.80	1.80 + .05	6
7.5	15.5	5½	3.75	Ang C Pulp	.36	.36	71Dec	.31	...		4.80	4.70	4.80	8
7.4	...	15¼	12⅜	"pfd	1.13	1.13	Dec	6.95	...		15¼	15¼	15¼	3
7.0	...	33	28	AngCT 4.5	2.25	2.25	Dec	6.09	...		31¼		32	x
6.6	...	38¼	33	Ang2.65	2.65	2.65	Dec	6.09	...		39		40	x
7.2	...	43	35½	Ang2.90	2.90	2.90	Dec	6.09	...		41	40	40 — 1	3
7.2	...	46	36¾	Ang3.15	3.15	3.15	Dec	6.09	...		44	43½	44 + ½	8
...	...	16½	11	AngPrnH					...		15⅛	15⅛	15⅛ — ⅜	1
6.9	...	83	70	AnthesB pf	5.50	5.50	71Mar	5.34	...		79¾	79¾	79¾ — ¼	1
6.6	...	83	70	AnthesC pf	5.25	5.25	71Mar	5.34	...		75		80	x
...	29.0	8½	2	Aquablast			June	.10	...		3.10	2.90	2.90 — .30	15
...	27.9	29⅜	20¾	Aquitaine			Dec	.85	...		24⅜	23½	23¾ — ¼	137
2.0	30.6	17¾	10	Argus C	.60	.30	71Nov	.49	...		15	15	15	x
2.8	...	11⅜	8	Argus C pfd	.60	.30	71Nov	.49	...		10¾	10¼	10⅝ — ¼	119
7.8	...	34½	30½	"2.50 pfd	2.50	2.50	71Nov	3.57	...		33	32¼	32¼ — 1¼	3
7.6	...	36	31	"2.60 pfd	2.60	2.60	71Nov	3.57	...		34⅛	34	34 + ¼	2
7.4	...	36½	31	"B2.70	2.70	2.70	71Nov	3.57	...		36¼	36	36¼ + ¼	5
3.6	13.3	37	24¾	Asbestos	1.00	1.00	71Dec	2.10	...		28½	28	28 — ¾	104
...	...	26¾	20⅜	Ashland Oil	1.20	1.20	71Sept	1.46	Dec3m	.79				x
...	40.6	11⅜	6½	Atco			71Mar	.28	Dec9m	.58	11⅜	11⅛	11⅜ + ⅛	33
...	...	73⅜	61⅞	Atl.Rich	2.00	2.00	71Dec	3.73	Mar3m	.95				x
5.8	9.5	8⅛	5½	Atl.Sugar	.36	.40	71Dec	.72	...		7⅛	6⅞	6⅞ — ⅛	40
...	...	2.50	1.15	Atl.wts					...		1.60	1.60	1.60	10
7.7	...	17	13¼	"'A'	1.20	1.20	Dec	7.00	...		15½	15½	15½ — ¼	6
7.7	...	67	59⅛	" pfd	5.00	5.00	Dec	7.00	...		65	65	65 — 1	2
3.0	...	8½	4.50	AutoElec	.30	.20	Dec	.28 d	Sept9m	.33	7⅛	6¾	6¾ — ⅛	6
2.7	9.0	11½	6⅞	Auto Hard	.12	.24	Dec	1.00	Sept9m	.68	9⅛	8⅞	9	60
...	...	13⅜	13⅜	Avco	.60	...	71Nov	1.34	Feb3m	.22				x
...	...			"PFD			71Nov	2.35	...				74	x
				B									
...	...	.36	.10	Bahama-Car	...	...	71Sept	.07 d	...		.14	.11	.14 + .01	204
4.1	17.9	22½	14¼	Bank Mtl	.75	.82	71Oct	1.12	Jan3m	.49	20¾	19⅜	20 — ¼	739
2.8	20.7	37¼	20⅛	Bank N S	1.78	.94	71Oct	1.68	Jan3m	.52	35½	34¾	34¾ — ¾	55
4.4	14.0	18½	9⅜	B D'Epargn	.63	.80	71Oct	1.29	...		18⅛	17⅞	18 — ⅛	55
5.1	14.5	17¼	12½	Bk Cdn Nat	.72	.80	71Oct	1.08	Jan3m	.30	16	15⅝	15⅝ — ⅜	162
...	...	23¼	22¼	Bannister			71Mar	.45	Dec9m	.73				x
4.7	11.2	15¼	11½	Barber-Ellis	.70	.80	Dec	1.52	Sept9m	1.07	14½		17	x
...	44.9			Barber Oil			71Dec	1.03	...		45¼		46¼	x
...	...	1	.17	Barcelona					...		.45		.95	x
...	...	8¼	4.10	Bartaco			71Sept	.76 d	...		5¼	5⅛	5⅛ + ⅛	5
2.8	...	12¾	6	Bath 5.25pfd	1.05	.26			...		9¼	9¼	9¼	2
...	27.3	19½	14¼	Baton B'cas	...	...	71Aug	.66	Nov3m	.30	19	18	18 — 1	65
...	...	4.50	1.30	Bay Mtls			71July	.87 d	...		4.50	4	4	12
...	...	5½	3.05	Bay Apfd	.45	...			...		5½	5½	5½ + ½	10
1.6	16.7	10	5¾	Beaver Eng	...	.14	71Dec	.51	...		8½	8½	8½	4
...	...	21½	13½	Beav Lum	.50	.50	71Dec	.92	...				18½	x
...	...	19⅜	12½	"'A'	1.00	1.00	Dec	22.06	...		17½			x
6.1	...	23	20	Beav pfd	1.40	1.40	Dec	22.06	...		20¾		23	x
.8	23.6	13⅜	7½	BeckerMpf	.10	.10	71Apr	.55	Jan9m	.68	13⅜	12⅜	13 — ⅛	66
5.4	18.0	13	7¼	Beld-Cort	.50	.66	71Dec	.68	...		12¼	12¼	12¼ — ¼	2
...	...	8⅞	8¾	"pfd	.70	.70	Dec	4.11	...		8⅞			x
...	...	4.35	1.30	"' wts					...		3.50	3.30	3.45 — .05	12
...	59.2	18	12½	Belg Stan			Dec	.30	Sept9m	.26	18	17⅜	17¾	198
7.1	...	10	10	"pfd	1.00	1.00	Dec	9.40	...		10¼		14	x
...	23.8	2.60	.75	Bell Knit			Dec	.08	...		1.00		1.90	x
5.9	12.0	52¼	43¼	Bell Can	2.50	2.65	71Dec	3.76	...		45¾	45¼	45¼ — ¼	307
6.2	...	55¾	43¼	"pfd	2.32	3.20	71Dec	11.26	...		52½	51¼	51¼ — 1¼	48
6.2	...	56	50½	"pfd B	...	3.34	71Dec	11.26	...		53⅜	53¼	53½	55
...	23.1	9¾	2.25	Bencam			Dec	.40	June6m	.11	9¾	8¾	9¼ — ¼	574
...	...	13	6	Biltmore	.40	...	Oct	.60 d	Apr6m	.52 d	12½		13¾	x
8.0	...	12¾	7½	Bilt pfd	1.00	1.00			...		12¾	12½	12½ + 1	9
...	31.8	7¼	2.25	Black Photo			71Mar	.22	Dec9m	.47	7⅛	6⅞	7	67
2.0	38.9	4.70	2.60	Block Bros	.07	.07	71Jan	.09	Oct9m	.15	3.60	3.45	3.50 — .05	218
7.3	8.5	2.60	1.75	Blue Bon	.16	.16	Dec	.26	Sept9m	.18	2.20	2.15	2.20	23
7.4	8.0	14⅞	7	Bombardier	.58	.60	71Jan	1.01	Oct9m	.63	8	7¾	8⅛ + ¼	33
.5	85.4	11	5	Bor Chem	.05	.05	Dec	.12	June6m	.10	10¼	9¼	10¼ + ½	139
...	19.5	2.65	1.15	Bovis Corp	...	...	71Dec	.11	...		2.25	2.15	2.15 — .10	76
.3	...	32¼	15	Bow Valley	.10	.10	71May	.13 d	Nov6m	.07	30¾	30	30¾ + ⅜	117
6.7	...	15⅛	12¾	"pfd	1.10	1.10			...		14½		16½	x
7.9	...	38	30	BowMpf	2.75	2.75	Dec	5.89	...		34		35	x
...	25.0	5	3.25	Bowater	.37	...	71Dec	.17	...		4.10		4.25	x
5.2	9.2	14½	11	Bowes	.60	.75	71Dec	1.57	...		14½	14½	14½ + ½	2
...	...	5¼	2.60	Bramalea	.03	...	71Nov	.09 d	...		4.60	4.45	4.45 — .10	194
...	...	4.90	1.40	"wts					...		3	2.75	2.80 — .10	62
4.7	5.9	22⅜	15	Brascan	1.00	1.00	71Dec	3.60	...		21⅜	21¼	21⅜ — ⅜	300
...	58.3	5¾	2.20	Bridge&Tk			Dec	.09	June6m	.05	5⅛		5¼	x
7.3	...	37½	24	"Pfd	.72	2.90	Dec	1.99	...		37½		39½	x
2.1	19.4	19	15	Bright	.20	.40	71Mar	.98	Sept6m	.27	19	18½	19 + ¾	106
5.9	11.0	17	11½	B A Bk Note	.88	.80	Dec	1.23	Sept9m	.67	13¾	13½	13½ — ¾	3
1.9	16.2	25½	15⅜	BCForest	1.00	.40	71Dec	1.30	...		22⅜	21	21 — 1	6
7.1	...	44	37	"pfd	3.00	3.00	Dec	2.03	...		42	41¾	42 + ¼	2
2.9	7.2	26	16½	B C Pack A	.75	.75	71Dec	3.60	...		26	23¾	26 + 2½	2
3.8	7.2	26	16⅛	"B	1.00	1.00	71Dec	3.60	...		26	25	26 + 3	2
4.9	13.2	20¾	16¼	B C Sugar	1.00	1.00	71Sept	1.53	Dec3m	.36	20¾	20⅛	20¼ + ⅛	8
6.3	...	17⅛	15½	" pfd	1.00	1.00	71Sept	22.18	...		15⅞	15¾	15⅞ — ⅛	6
4.5	12.2	69⅝	57⅜	B C Tel	3.00	3.00	71Dec	5.40	...		67	65¾	66	11
7.1	...	66	60½	" 4.50	4.50	4.50	Dec	4.34	...		63	63	63 + ¼	x
7.2	...	69	58	"4.38 pfd	4.38	4.38	Dec	4.34	...		61	61	61 — ¼	1
7.1	...	70	62	"4.75 pfd	4.75	4.75	Dec	4.34	...		67	67	67 — ½	1
7.1	...	72	63	"4.75 S6	4.75	4.75	Dec	4.34	...		66¾	66¾	66¾ — 1¼	1
6.6	...	20	17	"4.84 pfd	1.21	1.21	Dec	4.34	...		18¾	18¼	18¼ — ½	5
7.1	...	77¼	69	"5.15 pfd	5.15	5.15	Dec	4.34	...		75	73	73 — 2	1
7.0	...	87	75	"5.75 pfd	5.75	5.75	Dec	4.34	...		82½	82½	82½	1
7.1	...	90	80¼	"6 pfd	6.00	6.00	Dec	4.34	...		85	85	85 + 1	1
6.6	...	28½	24¼	"6.80pfd	1.70	1.70	Dec	4.34	...		25¾	25¾	25¾ + ⅛	6
...	...	.35	.20	B Cont Oil					...		.19		.28	x
...	117.5	6¼	4.80	Brinco			Dec	.05	Sept9m	.05 d	5⅞	5⅝	5⅞ + ⅛	253
.3	21.5	16⅜	11¾	B P Cda	...	.05	71Dec	.75	...		16⅛	15⅞	16⅛ + ⅛	200
6.3	...	80	75	" pfd	5.00				...		65		79	x
5.2	...	19	19	BB Fds pfd	1.04	1.04	71June	46.21	...		19		20	x
6.9	12.0	17½	12½	Bruck A	1.20	1.20	71Oct	1.46	...		16½		17½	x
...	11.6	11	6¾	" B	.45	...	71Oct	.86	...		10½	10	10 — ½	5
...	24.4	10¾	5½	Budd Auto			71Dec	.43	...		10¾	10½	10½ — ¼	43
...	...	6	2	"' wts					...		6	5⅞	5⅞ — ⅛	50
2.5	12.7	15	8⅛	Burns	.28	.36	71Dec	1.15	...		14⅜	13¾	14⅜ + ¼	25
...	...	8¾	4.55	Burrard DD	.16	.16	Dec	1.38	Sept9m	.45	9½			x
...	80.0	9⅜	7	Bushnell	.20	...	71Aug	.10	Nov3m	.18	8¼	8	8	111
				C									
...	14.4	7⅜	3.65	CAE Ind	.07	...	71Mar	.47	Dec9m	.52	7⅛	6½	6¾	91
...	...	47⅛	3.75	Cabot	...	.70	71Sept	3.25	Dec3m	.75				x
.5	29.3	10½	6⅜	Cadillac	.04	.05	71Dec	.32	...		9¾	9	9⅜ + ⅛	91
7.7	...	21¼	18½	" pfd	1.63	1.63	Dec	9.32	...		20¾		21¼	x
4.0	11.4	29½	23⅛	Calg Power	.80	1.00	Dec	2.18	...		25½	24¾	24¾ — ⅜	360
6.3	...	79⅜	67	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec	8.69	...		75		79½	x
5.5	...	108	87½	"5.40 Pfd	5.40	5.40	Dec	8.69	...		98½	98½	98½ — 1	1
...	...	1.20	.76	Calvert Dal			71June	.01 d	Jan26w	.01	1.15	1.10	1.15	23
1.0	32.2	14½	7	Cambridge	.10	.15	71May	.45	Nov6m	.34	14½	14½	14½ — ¼	9
2.2	18.0	5	3	Campeau	.05	.10	71Dec	.25	...		4.60	4.45	4.50	546
3.0	25.0	53½	37¾	Can Cement	1.60	1.60	71Apr	2.12	Jan9m	3.15	53½	52½	53 + ½	38
5.9	...	22	18½	" pfd	1.20	1.20	71Apr	9.38	...		20¾	20⅜	20⅜ + ⅜	3
5.9	11.0	37	27½	C&D Sugar	1.80	1.80	71Sept	2.77	Dec3m	.25	31½	30½	30½ — 1	9
...	4.7	6½	4.50	C Forging			Dec	.86	June6m	.32	3.55		4.05	x
...	...	19	19	C Mach'ery			71Jan	.29						x
4.1	10.0	29¾	21¼	C Malting	1.00	1.20	71Dec	2.89					29½	28¾	29 — ½	8
6.9	...	.93	.83	"pfd	.06	.06	Dec	15.69					.87	.87	.87	3
3.6	11.8	23¾	17¼	C Pack	.60	.64	71Mar	1.51	Dec39w	1.21	18¼	17¾	17¾ — ¼	161
3.5	13.7	19¾	10¾	CPermMtge	.56	.64	71Dec	1.33			18¼	18	18¼ — ¼	127
...	...	84¾	80⅛	C Safe P	4.40	4.40	Dec	64.22			84¼			x
...	...	40	28	C Steam	1.30	1.30	71Dec	3.39						x
6.1	...	5⅜	4.25	" pfd	.31	.31	Dec	15.11			5⅛	5⅛	5⅛ + ⅛	13
3.6	17.7	16½	9	C Arena	.50	.55	71June	.86	Dec6m	.46	15¼	15¼	15¼ — ¼	1
5.0	25.0	9½	6	Cdn Brew	.40	.40	71June	.32	Dec6m	.20	8⅛	7⅞	8	282
7.3	...	32½	27	"A pfd	2.20	2.20	71June	10.66			31½	30	30 — 1½	3
7.0	...	38⅛	31	"B pfd	2.65	2.65	71June	10.66			38¼	38¼	38 — ½	1
1.6	36.0	19½	9¾	C Cables	.40	.28	71Aug8m	.49	Nov3m	.18	18¼	17⅝	17⅝ — ⅜	76
...	...	5	1.40	"' wts							4.35	4.05	4.05 — .35	42
5.7	12.1	7	4.55	C Cann A	.40	.40	71May	.58	Nov6m	.34	7	6⅞	7 + ⅛	13
...	...	3	1	C Conv A			Dec	2.55 d	Mar3m	.30	1		3.50	x
...	...			"B			Dec	6.60 d	Mar3m	.30				x
3.2	12.1	17½	10¼	C Corp Mng	.44	.56	71Dec	1.43			17½	17	17¼ — ¼	34
...	...			"B		.47	Dec	1.09	Sept9m	.95				x
...	42.5	1.25	.60	C Curt Wr			Dec	.02	Sept9m	.01	.85	.80	.85 — .02	11
...	45.0	14¾	7¼	CEq & Dev	.12	...	71Oct	.30			13½	13	13½ + ½	46
19.9	4.3	7	4.25	Cdn Foods		1.37	Dec	1.59	Mar12w	.09 d	6⅞	6⅞	6⅞ + ¾	1
...	...	35	32	"1st	3.00	3.00	Dec	14.92			33			x
...	...	35½	32	"2nd	3.00	3.00	Dec	14.92			34½			x
3.0	...	9¼	3	C Found	.20	.15	Oct	.17 d			1.25		5	x
10.3	...	13¾	7½	"pfd	1.20	.90					8¼		8¾	x
4.1	13.8	28⅛	21½	C Gen Elec	1.00	1.00	71Dec	1.77			23¼		24½	x
4.5	...	30	23	" pfd	1.25	1.25	Dec	15.31			27⅞	27⅞	27⅞	2
3.2	27.3	75⅜	56	C Gen Inv	2.40	2.40	71Dec	2.75			75		75 + 1½	4
4.0	7.4	15	8⅛	CGSecA	.60	.60	71Dec	2.02			12½		15	x
...	...	33	20	"B	.60	.60	71Dec	2.02						x
...	22.9	6⅞	3.10	C Goldale			Dec	.24	Sept9m	.17	5⅝	5⅛	5½ + ¼	87
2.3	16.5	18	10½	C Hydrocb	.20	.25	71Dec	.65			12	10½	10¾ — 1¼	268
7.1	...	16¼	13½	"pfd	1.10	1.10	Dec 9m	.52			15½	15½	15½ — ½	5
2.9	23.4	30	17⅜	C Imp B Co	.68	.80	71Oct	1.17	Jan3m	.58	27¾	26⅞	27⅜ — ⅛	366
...	19.4	12¾	8⅜	C Ind G&O			71Dec	.47			9½	9	9⅛ — ⅜	322
2.3	...	29¼	21⅛	" pfd	.55	.55	Dec	49.00			21		23½	x
3.7	16.8	16¼	10½	C Industries	.60	.60	71Dec	.95			16	15¾	16 + ⅜	23
...	...	55	50¼	"pfd	3.75	3.75	Dec	46.75			52			x
...	...	67	67	C.I Inv pfd	5.00	5.00

Dernières décisions de la Commission des valeurs mobilières

Enregistrements et permissions Prospectus et autre documents

CFCN Communications Limited - 24 mars 1972 - Prospectus en date du 22 mars 1972 et permission à Maclean-Hunter Limited couvrant la vente de 600,000 actions ordinaires en circulation (sans valeur au pair) de la compagnie, au prix de $11.50 l'action.

Souscripteurs: Wood Gundy Limited - Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited.

Commercial Union Assurance Company Limited - 28 mars 1972 - Circulaire d'offre en date du 28 mars 1972 et permission couvant la vente de $20,000,000 en débentures Série "A" - 8¾% à fonds d'amortissement à être datées du 15 avril 1972 et échéant le 15 avril 1992.

Souscripteur: Nesbitt Thomson Securities Limited.

Coopérative Fédérée de Québec - 22 mars 1972 - Prospectus en date du 28 février 1972. Enregistrement et permission couvrant la vente de $2,000,000 en débentures Série "B", non garanties - 8%- à être datées du 17 avril 1972, échéant le 17 avril 1992.

Souscripteurs: Greenshields Incorporated - Wood Gundy Limited.

Nowsco Well Service Ltd. - 23 mars 1972- Prospectus en date du 21 mars 1972 et permission couvrant la vente de 250,000 actions ordinaires (sans valeur au pair) de son capital-actions, au prix de $6.75 l'action.

Souscripteur: A.E. Ames & Cie Limitée.

Renouvellements

Collective Mutual Fund Ltd. - 23 mars 1972 - Prospectus en date du 23 mars 1972.

Growth Equity Fund Limited - 23 mars 1972 - Prospectus en date du 22 mars 1972.

United Venture Fund Ltd. - 23 mars 1972 - Prospectus en date du 27 mars 1972.

Waltaine Limited - 24 mars 1972 - Waltaine Investment Account. Prospectus en date du 15 mars 1972.

Modifications aux prospectus

Les Mines d'Iberville Ltée - 22 mars 1972 - Amendement numéro 1 en date du 25 février 1972 au prospectus du 15 avril 1971.

NW Equity Fund Ltd. - 23 mars 1972 - Amendement numéro 1 en date du 3 mars 1972 au prospectus du 30 novembre 1971.

NW Financial Fund Ltd. - 23 mars 1972 - Amendement numéro 1 en date du 3 mars 1972 au prospectus du 30 septembre 1971.

NW Growth Fund Ltd. - 23 mars 1972 - Amendement numéro 1 en date du 3 mars 1972 au prospectus du 23 août 1971.

Roxford Mining Corporation - 23 mars 1972 - Amendement numéro 1 en date du 21 février 1972 au prospectus du 4 octobre 1971.

Exemptions d'enregistrements

Bahamas-Caribbean Development Corporation Limited - 22 mars 1972 - La Commission ne s'oppose pas en vertu de l'article 20 e) à l'émission de 5,610 actions privilégiées - 7% non cumulatif, convertibles, volantes et rachetables (valeur au pair de $100. chacune) du capital-actions de la compagnie à certains de ses actionnaires.

Triton Explorations Limited - 23 mars 1972 - Couvrant la vente de 200,000 actions (sans valeur au pair) du capital-actions de la compagnie, en vertu d'un contrat de souscripteur en date du 6 mars 1972 avec Holland, Andrews, Perrier & Co. td., pour son client, Banque Fiduciaire de Lucerne, à titre de placement.

Gold Hawk Mines Ltd. - 22 mars 1972 - Couvrant la vente de 400,000 actions (sans valeur au pair) du capital-actions de la compagnie, en vertu d'un contrat de souscription et d'options en date du 26 février 1971 avec W.D. Latimer Co. Limited.

NOMINATION CHEZ SNC M. GILLES MARINIER

M. Gilles Marinier

M. C.A. Dagenais, président de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. (SNC), annonce la nomination de M. Gilles Marinier au poste de directeur du département des Aménagements hydroélectriques. Bien connu dans les milieux de l'ingénierie, M. Marinier a dirigé les travaux d'hydraulique de plusieurs grands aménagements de production d'énergie. Parmi les principales réalisations de sa carrière, retenons les aménagements hydroélectriques de Manic 5 et 3 sur la côte Nord du Québec, celui de Churchill Falls, le barrage de Simly, au Pakistan, et les études sur la mise en valeur du bassin de la Baie James.

M. Marinier a étudié au Canada, aux Etats-Unis et en France, et fut chargé de cours d'hydraulique pendant de nombreuses années à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal. En 1971, il se joignait de nouveau à SNC, où il avait travaillé au début des années 60.

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.		RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.		SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS ferme- ture	SEMAINE EN COURS varia- tions	SEMAINE EN COURS vent. 100s
.7	27.8	30⅜	16½	Cons Dist	. . .	.20	71Dec	1.10			30⅜	29	30⅜	+ 1½	213
4.6	16.1	21⅞	18¾	Cons Gas	.74	.88	71Sept	1.18	Dec3m	.31	19¼	18⅞	19	— ⅛	437
6.4	3.7	90	80½	"A	5.50	5.50	71Sept	23.46			86½	86½	86½	+ ¼	1
6.2	3.8	91	80¾	"B	5.50	5.50	71Sept	23.46			88½	88¼	88¼	. . .	6
2.1	18.4	18	14¼	Cons Glass	.36	.36	71Dec	.91			16¾	16¾	16¾	— ¼	10
5.2	12.4	45¼	31¼	Cont Can	1.55	1.60	71Dec	2.51			30	. . .	31	. . .	x
. . .	. . .	2.50	1.50	Control Fds	. . .	. . .	Dec	.27d	Sept9m	.15	2.25	1.95	2	— .25	33
. . .	27.1	17	8½	Cooper Can	. . .	. . .	Dec	.59	Sept9m	.61	17	15¾	16	— 1	170
. . .	27.6	5¾	3.65	Copeland	. . .	. . .	71Dec	17			4.75	4.65	4.70	+ .05	31
5.1	10.3	26	20	Corby A	1.25	1.25	71Aug	2.39	Nov3m	.70	23¾	. . .	24½	. . .	x
5.1	10.4	25⅞	20	"B	1.25	1.25	71Aug	2.39	Nov3m	.70	24¼	. . .	24¾	. . .	x
. . .	9.6	2.40	1.25	Cornat	. . .	. . .	71Dec14m	.24			2.40	2.15	2.30	+ .05	112
. . .	4.7	1.80	.95	Cor Credit	. . .	. . .	71Dec14m	.30			1.40	1.40	1.40	— .05	3
7.1	. . .	2.20	1.55	"A'pfd	.15	.15					2.10	2.05	2.10	+ .05	15
. . .	. . .	4	1.10	Corpex			June	4.39d	Mar39w	1.95d	3.50	3.35	3.35	— .15	24
. . .	. . .	9¾	4.90	Corp Fds	.07	. . .	*71June	2.12d	Jan27w	.26d	7¼	7	7¼	+ ¼	4
. . .	. . .	32	25	" pfd	2.75	2.75					32	. . .	. . .	. . .	x
. . .	. . .	3	.65	Cosmos Imp	. . .	. . .	Dec	2.36d	Sept9m	1.71d	1.15	1.15	1.15	+ .05	1
2.6	12.3	11	4.65	Costain R	.25	.25	71Dec	.77			9⅞	9½	9½	— ½	8
2.1	5.8	5¼	3.50	Craig Bit	.08	.10	71Sept	.82	Dec3m	.07	4.50	. . .	4.75	. . .	x
3.0	20.8	16½	9¾	Crain	.40	.40	71Dec	.65			13⅞	13	13½	— ¼	64
. . .	. . .	3.50	1.50	Craw Allied	. . .	. . .	71Feb	.04d	Nov9m	.52	3.50	3.20	3.50	+ .20	49
4.1	16.4	75	44¼	CredFon	2.40	3.00	71Dec	4.44			72¾	72	72¾	+ ¾	2
. . .	. . .	7⅝	2.25	CrestBrook	. . .	. . .	Dec	5.25d	Sept9m	2.60d	4.15	4.15	4.15	— .05	1
1.6	41.7	3.95	2	Cross W B	.05	.06	71Mar	.09	Dec9m	.24	3.75	3.75	3.75	+ .20	2
1.5	10.4	200	150	Cr Cork	3.00	3.00	71Dec	19.25			200	195	200	+30	3
1.8	16.8	45½	24	Crown Life	.57	.76	71Dec	2.52			43½	42¼	42¼	— 1¾	5
2.4	22.5	19¾	10⅛	Crown Tr	.22	.44	71Dec	.80			18	18	18	— ½	3
5.9	15.3	19⅝	16⅝	Cr Z Cda A	1.00	1.00	71Dec	1.11			17½	16¾	17	— ½	22
.9	. . .	33	23	Crows Nest	.15	.25	Dec	3.67d	Sept9m	.93	28	28	28	— 1	4
1.5	28.4	21¼	14½	Crush Int'l	.25	.28	71Oct	.67	Feb3m	.02	19¾	18¾	19	— ¼	60
1.7	53.4	7¼	4.65	Cygnus A	.10	.10	71Dec	.11			6	5¾	5⅞	— ⅛	35
. . .	56.8	8⅜	5	"B			71Dec	.11			6¼	6	6¼	— ⅛	12

D-E

2.5	21.6	10⅜	4.75	Dale Ross	.23	.24	Dec	.44	Sept9m	.43	9½	9½	9½	— ⅛	19
7.4	2.3	8⅛	7	DaleRoss A	.60	.60	Dec	3.47			8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛	5
7.8	. . .	80	80	Dalex pfd	7.00	7.00	Sept	1.85			80	. . .	90	. . .	x
. . .	. . .	15	10	Dalfen's	.05	.05	71July	.70			15	. . .	. . .	. . .	x
4.0	10.0	1.60	1.05	Davis D	. . .	.08	71June	.20	Dec6m	.15	1.90	. . .	2	. . .	x
. . .	9.6	8⅝	5¼	Dawson D	. . .	. . .	71Oct	.86			8½	8¼	8¼	— ¼	30
7.9	. . .	83	77	Debh B pf	6.25	6.25	Dec	1.92			81	79⅛	79⅛	— ⅜	1
2.4	28.3	4.25	1.50	Delta-Benco	.10	.10	Dec	8m .15	Sept9m	.24	4.25	3.60	4.25	+ .25	17
2.4	10.6	8	4.60	Deltan C	.03	.03	Dec	.65			7	6⅞	6⅞	— ¼	12
. . .	. . .	2.50	.70	DeltecPan	. . .	. . .			Dec3m	.12	1.75	1.75	1.75	. . .	6
2.3	18.0	34	24½	Dist Seag	.60	.70	71July	1.71	Jan6m	.90	32	30½	30¾	— 1⅛	421
.8	12.5	13¾	7½	Doman Ind	. . .	.10	71Oct	1.02	Jan3m	.40	13¾	12½	12¾	— 1	46
. . .	. . .	8½	4.15	Domco	. . .	. . .	71Oct	4.03d			6¾	6½	6¾	. . .	13
. . .	37.8	39⅛	24⅜	Dome Pete	. . .	. . .	71Dec	.97			37½	35⅜	36⅜	+ ⅛	325
6.7	. . .	75	62	D Ang In pf	. . .	5.00	71Apr	8.59			67¼	. . .	75	. . .	x
3.5	11.9	28¾	19	D Bridge	1.00	1.00	71Dec	2.40			28¾	28½	28½	— ¼	85
. . .	13.0	9⅞	4.50	D Citrus	. . .	. . .	71Dec	.71			9½	9	9¼	— ⅛	54
. . .	. . .	28	20⅝	D Coal pfd	. . .	. . .	71Mar	.00			27½	27½	27½	. . .	1
. . .	. . .	6½	5½	D Corset	.22	. . .	Dec	.20d			6¼	6¼	6¼	— ¼	2
4.4	11.8	34	26½	D Dairies	.80	1.60	Dec	3.04	Sept9m	2.96	34	. . .	36	. . .	x
6.4	. . .	. . .	. . .	" pfd	1.75	1.75	Dec	27.94			20	. . .	27½	. . .	x
3.2	15.9	28⅜	20	D Found	85	90	71Dec	1.74			28⅜	27½	27¾	— ½	151
6.3	. . .	79	71	" pfd	4.75	4.75	Dec	30.48			75½	75	75	. . .	1
. . .	. . .	16¼	9½	D Glass	.20	. . .	71Dec	.68d			13¼	13	13⅛	— ⅜	13
5.0	. . .	19	10⅞	" pfd	.70	.70	Dec	15.48			14¼	14¼	14¼	— ¼	29
. . .	6.6	9¼	4.75	D Lime	. . .	. . .	71Dec	1.30			8⅝	8⅝	8⅝	. . .	3
6.7	. . .	16	15	" 5.75 pfd	. . .	1.15					16	. . .	17⅛	. . .	x
. . .	. . .	14	10⅜	D Scottish	.32	.24	71Dec	.21			13	. . .	. . .	. . .	x
7.2	. . .	35	30	" pfd	2.50	2.50	Dec	1.89	Sept9m	1.83	31	. . .	34½	. . .	x
4.4	40.2	16⅞	9¾	D Stores	.72	.72	71Mar	.41	Dec39w	.72	16¾	16¼	16½	— ¼	602
3.6	15.3	25	12¼	D Textile	.80	.90	71June	1.63	Dec6m	.87	25	24¼	25	+ ⅛	148
7.0	. . .	101	99⅛	" pfd	7.00	7.00	71June	84.75			100⅛	100⅛	100⅛	. . .	1
4.6	19.6	15½	9⅛	Domtar	.70	.60	71Dec	.67			13¼	12¼	13⅛	— ¼	261
6.8	. . .	16	13⅜	" pfd	1.00	1.00		Dec	58.67		14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜	2
. . .	. . .	8⅛	3	Donlee				Dec	.21d	Sept9m	4.30	4.15	4.25	— .25	13
4.2	10.0	8⅜	.50	Donohue	.40	.21		Dec	.51	Sept9m	.07	5	4.35	5	+ ¼	7
9.7	. . .	16⅛	10	" pfd	1.56	1.56		Dec	3.66			16⅛	16	16	— ½	2
. . .	15.9	3.15	1.80	D Leasehold	. . .	. . .	71June	.16	Sept3m	.04	2.55	2.50	2.55	+ .15	5
4.8	8.4	18	7⅛	Dover Ind	.80	.80	71Dec	1.96			16½	16½	16½	. . .	3
6.7	. . .	8⅜	7	" pfd	.60	.60	Dec	2.81			8	. . .	9	. . .	x
3.7	14.3	17¾	9½	DRG Ltd	.48	.64	71Dec	1.22			17½	16¾	17½	+ ½	11
12.6	67.9	4.30	2.75	Drum Weld	.15	.60	69Dec	.07			4	. . .	4.75	. . .	x
. . .	. . .	.77	.12	Drum Die							.07	. . .	.10	. . .	x
2.5	17.9	27⅜	14½	DuPont	.75	.63	71Dec	1.41			25⅜	23½	25¼	+ ¼	136
. . .	. . .	56	51	" pfd	.56	.51		Dec	31.67		52	. . .	. . .	. . .	x
7.7	12.5	7⅛	5½	Dupuis A	.55	.55	71Jan	.57			7⅛	7⅛	7⅛	. . .	3
3.7	17.2	8	4.50	Dustbane	.27	.27	71June	.43	Dec6m	.26	7½	6¾	7⅜	+ ⅛	161
. . .	14.8	13⅜	4.25	Dylex	. . .	. . .	72Jan	.88			13¼	12¾	13	. . .	12
.1	. . .	13⅜	3.60	" A pfd	.01	.01	71Jan	.31			13⅜	12¾	12⅞	— ⅛	217
.5	13.4	10	6	E-L F'cial	.04	.04	71Dec	.66			8⅛	8¼	8⅛	+ ⅛	42
4.0	. . .	13	8⅛	" pfd	.50	.50	Dec	7.41			11	. . .	12½	. . .	x
. . .	. . .	4.20	1.60	" wts	. . .	. . .					3.65	3.40	3.50	+ .10	21
6.0	11.0	14½	3.50	Eagle Star	.28	.29	Dec	.60			4.25	. . .	5⅝	. . .	x
. . .	. . .	55	50	E Bakeries	. . .	.33	71Oct	.51	Jan12w	.02d	50¼	. . .	. . .	. . .	x
2.9	19.2	15	9	" pfd	4.00	4.00	Oct	5.50			15	13¾	15	+ 1⅜	215
. . .	. . .	.70	.61	E Can Sav	.30	.44	71Dec	.78			.70	.61	.70	+ .11	55
. . .	. . .	46¾	41	" Rts											x
3.0	29.8	16½	12½	Eaton Corp	1.40	1.35	71Dec	3.06			16½	15½	15½	— 1¼	8
7.4	. . .	33	31	Econ Inv	.46	.46	71Dec	.52			32½	. . .	34	. . .	x
. . .	. . .	15½	10	"A pfd	2.50	2.50	71Dec	3.24			13	12¾	13	. . .	x
. . .	. . .	. . .	. . .	Eddy Match	1.00	1.00	71Dec	1.87d			. . .	. . .	. . .	. . .	x
. . .	. . .	. . .	. . .	El Paso	.05	.05	71Dec	2.12			. . .	. . .	. . .	. . .	x
. . .	. . .	. . .	. . .	Electra Inv	.40	.40	71Mar	.08	Dec9m	.56	2	. . .	. . .	. . .	x
.7	12.3	62	23¼	Electrohome	5.75	5.75	71Dec	4.95			62	55½	61	+ 4⅞	87
7.3	. . .	81	73	" pfd			Dec	12.15			77½	. . .	79	. . .	x
. . .	9.9	6½	4.60	Elect Knit	. . .	. . .	71May	.49	Nov6m	.24	5¼	4.80	4.85	— .15	21
3.0	15.3	7½	4.50	Emco	.18	.20	71Dec	.44			7	6¾	6¾	— ¼	3
1.4	. . .	10½	6	Empire Life	.12	.17	71Dec	1.70d			10	. . .	12	. . .	x
1.7	. . .	5¾	1.75	E&Heat A	.10	.10	Dec	1.99d	Sept9m	.08	5¾	5⅝	5¾	+ ⅛	5
. . .	. . .	2.75	1.25	"B	. . .	. . .	Dec	.92d	Sept9m	.08	2.75	2.75	2.75	— .25	1
. . .	. . .	9¾	5	Erie Div	.03	. . .	Dec	.45d	Sept9m	.50	8½	8	8⅜	— ⅜	14
. . .	. . .	9½	8	"A	.20	. . .	Dec	.45d	Sept9m	.50	8⅛	8	8	— ¼	22
. . .	11.5	8	3.60	Exq Form	. . .	. . .	71June	.52	Sept3m	.33	6	4.85	6	+ 1⅛	36
8.0	. . .	7⅞	6¾	" pfd	.60	.60	71June	18.26			7½	7½	7½	— ¾	1

F-G

2.2	26.1	156	56¾	Falconbridg	3.50	2.00	71Dec	3.55			93¼	92½	92¾	— ½	29
. . .	. . .	16¼	15	Fanny F	1.00	.50	71June	.31	Jan26w	.48	. . .	. . .	. . .	. . .	x
. . .	. . .	1.85	1	Fed Div			71Mar	.37d	Sept24w	.14d	1.20	1.20	1.20	. . .	3
4.6	6.0	10	6¾	Fed Grain	.35	.40	71July	1.44	Jan6m	.54	8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛	131
.7	19.7	16⅜	10½	Fields St	. . .	.10	72Jan	.76			15¾	15	15	— ⅛	31
1.2	37.5	21	7	Fin Coll	.20	.24	71June	.54	Dec6m	.28	20⅝	20⅛	20¼	— ¼	24
1.7	8.7	16	9⅜	Finn Tract	.15	.25	71Dec	1.69			15½	14¾	14¾	— ⅛	12
1.0	16.3	9¾	8½	Fiscal Inv	.10	.10	69Apr	.59			9⅝	9½	9⅝	— ⅛	3
. . .	. . .	.21	.15	" pfd	.01	.01	69Apr	2.16			. . .	. . .	. . .	. . .	x
3.7	18.4	17¾	13	Fittings	.60	.60	71Dec	.87			14	. . .	16	. . .	x
. . .	12.8	1.40	.75	Fleet Mfg	. . .	. . .	71June	.09	Dec6m	.11	1.20	1.15	1.15	. . .	34
. . .	240.0	12½	6	Fleetwood	. . .	. . .	71Dec	.05			12	11	12	+ 1	4
3.2	12.1	73⅛	55½	Ford	2.40	2.40	71Dec	6.18			71½	. . .	74½	. . .	x
3.3	9.8	100	65	Ford Cda	2.00	3.00	71Dec	9.14			90	89	90	. . .	9
1.4	26.5	19⅝	8½	Four Seas	. . .	.24	Dec	.66	Sept9m	.59	18	17½	17½	— ¼	44
. . .	. . .	11	4	" wts							11	10¾	11	+ ¾	7
2.9	9.3	22	11¼	FPE Pionr	.56	.56	71June	2.04	Sept3m	.56	19	19	19	. . .	3
3.4	. . .	88	60	" pfd	2.75	2.75	71June	16.33			75½	. . .	80	. . .	x
. . .	. . .	21	11¼	Fraser	.90	. . .	71Dec	2.08d			14½	14½	14½	. . .	11
3.1	17.1	6⅛	4.20	Freiman	.20	.20	71Dec	.38	Oct9m	.19	5½	. . .	6½	. . .	x
4.5	7.9	25¾	12⅜	Freuhauf	.75	1.00	71Dec	2.77			22	22	22	+ 1	1
. . .	. . .	6⅜	3.25	Fulcrum							6⅜	6½	6½	+ ½	16
6.5	. . .	9⅛	7½	" pfd	.68	.55	Dec	.72			8½	8½	8½	. . .	271
2.1	46.7	10	6¼	Galt M Iron	.15	.15	Dec	.15	Sept9m	.25	7	7	7	. . .	2
. . .	14.0	6⅞	4.55	Gaz Metro			71Dec	.41			6	5⅝	5¾	+ ⅛	39
7.7	. . .	72	62	"5.40 pfd	5.40	5.40	Dec	1.88			70	70	70	+ ½	2
7.9	. . .	70	63	"5.5 pfd	5.50	5.50	Dec	1.88			70	70	70	. . .	1
. . .	. . .	2.95	1	"63 wts							1.20	1.10	1.10	— .05	54
. . .	24.6	8	1.70	"66 wts							6	5⅝	5¾	+ ⅛	39
. . .	. . .	. . .	4.50	Guard Mngt			71Dec	.30			6¾	. . .	7⅜	. . .	x
. . .	. . .	. . .	. . .	Gen Am Oil	.60	.60	71June	2.10	Dec6m	1.27	. . .	. . .	. . .	. . .	x
3.4	63.3	4.66	3	Gen Baker	.19	.13	71Apr	.06	Jan9m	.11	3.80	3.80	3.80	+ .05	1
. . .	14.4	32	25½	Gen Dev			71Dec	2.03			28¼	. . .	29¼	. . .	x
. . .	20.9	24	12⅜	Gen Dist			71Dec	1.10			23¼	22½	23	+ ¼	39
. . .	. . .	27	23⅜	GenDynami	.50	. . .	71Dec	1.96			. . .	. . .	. . .	. . .	x
4.1	12.5	91½	75¾	Gen Motors	3.40	3.40	71Dec	6.72			83¾	82¼	83¾	+ 1¼	26
. . .	119.1	83	37½	G Prod Mfg	. . .	. . .	Dec	.68	Sept9m	.49	81	80⅛	81	— ⅛	2
. . .	. . .	82	65	"B'	. . .	. . .	Dec	.68	Sept9m	.49	. . .	. . .	. . .	. . .	x
. . .	15.5	12	5½	GSW A	. . .	. . .	71Dec	.71			11	11	11	. . .	10
. . .	15.1	12	5½	"B	. . .	. . .	71Dec	.71			10¾	10¾	10¾	— ¼	1
6.1	. . .	75	68	*pfdC	5.00	5.00	Dec	4.66			74	. . .	82	. . .	x
. . .	. . .	9⅞	9⅛	Gerin 7 pfd	. . .	. . .					9⅜	9¼	9¼	— ¼	37
3.9	12.6	15⅞	10	Genstar	.40	.60	71Dec	1.22			15½	15⅛	15⅜	. . .	224
. . .	. . .	6¼	2.85	"wts							5¾	5⅝	5¾	+ ⅛	17
. . .	22.9	6⅛	2.50	Gesco Dist			71Sept	.24	Dec3m	.15	5⅞	5⅜	5½	— ½	7
. . .	. . .	90½	76⅛	Getty Oil	1.06	1.17	71Dec	6.24			. . .	. . .	. . .	. . .	x
.7	17.2	7⅜	3.80	Glendale	. . .	.05	71Jan	.40	Oct9m	.52	6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛	34

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.		RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.		SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS ferme- ture	SEMAINE EN COURS varia- tions	SEMAINE EN COURS vent. 100s
. . .	12.9	2.50	1.45	Glengair	. . .	. . .	71Dec	.14			1.80	1.75	1.80	. . .	143
8.7	. . .	3.50	2.90	"pfd	.15	.30	Dec	1.91			3.50	3.45	3.45	— .10	33
. . .	. . .	1.25	.40	" Awts	. . .	. . .					.85	.75	.80	— .05	14
. . .	. . .	1.50	.57	" Bwts	. . .	. . .					.90	. . .	1.25	. . .	x
. . .	. . .	7½	6	"units	. . .	. . .					6¾	6¾	6¾	. . .	5
.8	26.0	6⅛	5⅞	Gold Crest	. . .	.05	71Nov	.24			6⅛	5⅞	6¼	+ ⅛	116
2.0	7.0	221	82½	Goodyear	. . .	4.00	71Dec	29.21			210	205	205	— 3	1
5.5	. . .	39	30¾	" pfd	2.00	2.00	71Dec	32.44			37	36⅜	36⅜	— ⅛	1
6.3	1.8	8½	5⅜	GMcKay	.50	.50	71Jan	4.53			8	8	8	+ ¼	3
. . .	. . .	19⅜	10	" B	. . .	. . .	71Jan	1.68			26½	. . .	. . .	. . .	x
. . .	. . .	19⅜	15	Grafton-F	1.20	1.25	71Jan	28.52			17	. . .	. . .	. . .	x
1.2	20.7	25¼	14⅜	Grafton Gp	. . .	.30	72Jan	1.21			25¼	24¼	25	+ 1	53
. . .	470.0	33	10¼	Gt B Cda In	. . .	. . .	71Dec	.05			23½	23½	23½	+ ½	1
8.2	. . .	34	28½	" pfd	2.63	2.63	Dec	1.42			30	. . .	32¼	. . .	x
3.5	19.2	21½	12½	GtLPaper	1.00	.60	71Dec	.90			17⅜	17¼	17¼	— ⅛	17
. . .	. . .	3.40	2	"wts							2.70	2.70	2.70	— .20	1
6.0	11.4	21	17¼	GtLPower	1.20	1.20	71Dec	1.75			20	19½	20	+ ¼	14
2.0	8.8	11¾	6½	Gt N Cap	. . .	.20	71Dec	1.12			10	9⅝	9⅝	. . .	22
7.4	. . .	21¼	19	GNGasApfd	1.50	1.50	Dec	6.60			20¼	20¼	20¼	. . .	1
2.7	14.1	65	37	GtWLife	1.20	1.60	71Dec	4.26			61	59¼	60	— 2	7
. . .	13.6	7¾	4.10	Gt W Steel	. . .	. . .	71Dec	.55			7¾	7½	7½	— ⅛	101
3.4	11.0	7¼	4.30	Greb Ind	.24	.24	71Oct	.65			7¼	7	7⅛	+ ⅛	4
. . .	. . .	. . .	. . .	" B pfd							6	. . .	6¾	. . .	x
. . .	. . .	. . .	. . .	" C pfd							7½	. . .	7½	. . .	x
. . .	7.0	3.75	3.25	Grenache	. . .	. . .	71Oct	.52			3.65	3.40	3.65	+ .20	41

Transferts d'actions sous écrou

DE	A	NOMBRE D'ACTIONS
Basic Resources International Limited - 22 mars 1972		
Kenneth G. Murton	Banque de Montréal, siège social.	37,744
Roxford Mining Corporation - 23 mars 1972		
J.O. Martin	Aimé Lemire	5,000
	André Meunier	5,000
	John Anto	5,000
	André Vaillancourt	5,000
	James McCann	5,000

Libération d'actions sous écron

Hartland Mines Limited - 28 mars 1972 - 181,818 actions.

Divers

CFCN Communications Limited - 24 mars 1972 - La Commission ne s'oppose pas à l'inscription des actions ordinaires (sans valeur au pair) de la compagnie à la cote de la Bourse de Montréal.

Riley's Data Share International Ltd. - 24 mars 1972 - La Commission ne s'oppose pas à l'inscription des actions (sans valeur au pair) de la compagnie à la cote de la Bourse Canadienne.

Annexe "A"

La Commission retransmet au public les renseignements suivants uniquement à titre d'information sans se prononcer sur leur véracité.

Conformément à l'énoncé de la politique numéro 6 de la Commission, les souscripteurs suivants nous avisent que, selon eux, la distribution primaire serait terminée, en ce qui a trait à leur participation aux émissions suivantes:

—Bell Canada

Avis du 20 mars 1972 - Casgrain & Compagnie Limitée.

Avis du 21 mars 1972 - Geoffrion Robert & Gélinas Ltée.

Avis du 21 mars 1972 - Midland-Osler Securities Limited.

Avis du 21 mars 1972 - René T. Leclerc Incorporée.

Avis du 21 mars 1972 - Gairdner & Company Limited.

Avis du 22 mars 1972 - A.E. Ames & Cie Limitée.

Avis du 22 mars 1972 - Walwyn, Stodgell & Co. Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Brault, Guy Chaput Inc.

Avis du 29 mars 1972 - Bache & Co.

Avis du 29 mars 1972 - T.A. Richardson & Co. Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited.

Avis du 29 mars 1972 - R.A. Daly & Compagnie Limitée.

(Suite à la page 27)

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.	RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.	SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS ferme- ture	SEMAINE EN COURS varia- tions	SEMAINE EN COURS vent. 100s
3.8	29.4	11¾	8⅛	Laura Sec	.45	.45	71Apr .40	Jan9m .14	11¾	11¾	11¾ —	¼	7
3.0	10.8	19⅜	6⅛	Laurentide	.10	.40	71Dec 1.24		13⅜	13	13⅜ —	⅛	355
7.5	. . .	17⅛	15	" 6.25 pfd	1.25	1.25	Dec 3.07		16¾	16¾	16¾ —	¼	5
7.1	. . .	17½	14¾	"1.25	1.25	1.25	Dec 3.07		17⅛	. .	17½	. .	x
7.3	. . .	19⅜	16½	"1.4	1.40	1.40	Dec 3.07		19¼	19¼	19¼	. .	5
7.4	. . .	27¾	22¾	"2.00	2.00	2.00	Dec 3.07		27	26¾	26⅞ —	⅛	4
.5	11.8	12	8	La Ver'drye	. . .	.05	71Sept .85		10	9½	10	. .	2
3.0	16.7	2	17	LawsonJ'A'	1.20	.60	71Apr 1.20	Jan9m 3.80	17½	. .	20	. .	x
1.4	17.7	100	58½	"B	2.00	1.00	71Apr 3.96	Oct6m 2.57	70	70	70	—10	1
. . .	. . .	13¾	2.70	Leigh Inst	. . .	. . .	71June .33 d	Dec6m .08	7	6¾	7	+ ¼	28
. . .	. . .	.55	.30	Lemtex	. . .	. . .	June .43 d		.45	.45	.45	+ .10	22
. . .	13.4	9	3.70	Leon's	. . .	. . .	71Dec .66		9	8⅝	8⅞	+ ⅛	14
. . .	239.3	16¾	11	Levy Ind	. . .	. . .	Dec .07	Sept9m .03 d	16¾	16¾	16¾ —	¼	1
10.3	. . .	7⅜	7	A pfd	.36	.72	Dec 2.82		7⅛	7	7 —	⅛	7
6.3	53.3	9	6¼	Life Inv	. . .	.50	Oct .15	July .05 d	7½	. .	8	. .	x
. . .	. . .	1.85	.57	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	1.25	1.15	1.15 +	.10	21
1.8	12.7	15½	10	Lincoln Tr	. . .	.25	71Oct 1.10	Jan3m .27	14	14	14	. .	6
2.4	13.4	10½	6¾	Livingston	.22	.22	71Apr .67	Jan9m .58	8¾	. .	9	. .	x
7.5	. . .	40¼	37	"pfd	3.00	3.00	71Apr 13.61		39	. .	40	. .	x
. . .	. . .	6½	2.95	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	5¾	5¾	5¾ —	. .	10
5.6	67.5	6⅞	4.60	Loblaw Cos	.38	.38	71Mar .10	Jan40w .18	6⅞	6⅝	6¾ —	⅛	149
5.6	67.5	6⅞	4.60	" B	.38	.38	71Mar .10	Jan40w .18	6⅞	6⅝	6¾	. .	127
7.6	. . .	33⅜	28½	"pfd	2.40	2.40	Mar 9.59		31¾	31¼	31½	. .	2
. . .	. . .	106½	98	Loblaw Gr	6.00	6.00	71Apr53w 6.27	Jan40w 6.64	90	. .	. .	. .	x
7.9	. . .	22½	18⅜	" Bpfd	1.60	1.60	71Apr53w 5.43		20½	20	20⅜ —	⅛	14
7.5	. . .	21¾	17½	"Alstpfd	1.50	1.50	71Apr53w 5.43		20	19	20 +	½	11
8.0	. . .	65	52	"2ndpfd	6.00	6.00	71Apr53w 6.27	Oct28w 2.51	70	. .	75	. .	x
4.8	8.5	8¼	6⅜	Loblawlnc	.40	.34	71Apr53w .84	Oct28w .40	6⅞	. .	7⅛	. .	x
. . .	. . .	4	4	Lochaber	.08	.08	Dec .10		4	. .	. .	. .	x
3.1	22.9	4.70	3.10	Loeb	.20	.12	71Jan .17	Nov40w .16	3.90	3.85	3.90	. .	28
.9	9.9	13	6¼	Logistec	. . .	.10	71Dec 1.19		11	. .	11¾	. .	x
. . .	. . .	54¼	54¼	Louisiana	.96	. . .	Dec 1.46	Sr 19m 1.25	. . .	. . .	. . .	. .	x

M

6.7	9.2	21	13¾	M'Laren 'A'	1.20	1.20	Dec 1.95	Sept9m 1.10	18	17½	18	. .	4
6.3	9.7	22⅛	14¼	" B	1.20	1.20	Dec 1.95	Sept9m 1.10	19	18½	19 +	¾	12
1.7	27.9	12⅜	6½	MacLean-H	.34	.21	71Dec .43		12⅜	12	12 —	¼	35
1.5	28.5	11¾	9⅛	"B	. . .	.18	71Dec .43		11⅜	. .	12¼	. .	x
. . .	38.7	14	4.75	MacH Cable	. . .	. . .	71Dec .32		12½	12⅜	12⅜ —	⅜	17
1.9	22.6	28⅜	19¾	M-Bloedel	1.00	.45	71Dec 1.06		25	24	24 —	1	353
1.7	95.8	6¼	2.55	Magna Elec	.10	.10	71July .06	Jan6m .28	6	5⅜	5¾ +	½	11
. . .	20.6	10⅞	6¼	Magnasonic	. . .	. . .	Dec 9m .51	Sept9m .53	10¾	10½	10½	. .	9
. . .	150.0	1.50	.70	Magnetics	. . .	. . .	Dec .01	Sept9m .09 d	1.10	1	1.05 +	.05	49
.8	36.1	27	18¾	Magnum	.20	.20	71June .72	Sept3m .14	23½	. .	26	. .	x
2.7	9.8	28	19½	Maher Shoe	.68	.72	72Jan 2.70		25½	. .	26½	. .	x
6.2	. . .	9	7	"pfd	.60	.60	71Jan 6.07		8¼	. .	9⅜	. .	x
. . .	. . .	2.40	1.10	Major Hold	. . .	. . .	71Jan .04 d	Oct9m .05	2.20	2	2.20 +	.20	8
6.7	23.6	32½	23⅜	MLGarden	1.25	2.00	71Aug 1.27	Nov3m 51.00	30	29½	30 +	½	4
5.4	14.5	18⅛	12⅜	ML Mills	.80	.80	71Dec 1.02		14¾	14¾	14¾	. .	9
7.2	. . .	78	66½	" pfd	5.50	5.50	Dec 21.76		76¼	76¼	76¼ —	¼	1
. . .	11.2	4.85	2.25	Marche Un	. . .	. . .	71Apr .38	Oct28w .28	4.25	4.25	4.25	. .	2
4.6	12.6	30	20½	Mar Elect	1.20	1.60	Dec 2.77	Sept9m 1.88	34	. .	35	. .	x
5.2	12.6	25⅛	18⅜	MarT&T	1.10	1.20	71Dec 1.83		23⅜	23	23 —	⅛	9
. . .	51.7	8½	4.40	MarkProp	. . .	. . .	71Oct .15	Jan3m .16	7⅞	7⅜	7¾	. .	23
. . .	. . .	2.55	.36	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	1.50	1.40	1.50	. .	40
. . .	25.7	15⅛	8½	Massey-F	1.00	. . .	71Oct .51	Jan3m .04	13⅜	13	13⅛ —	⅜	417
. . .	10.0	16⅜	6	McLaughSB	. . .	. . .	71Dec 1.64		16⅜	16⅛	16⅜ —	⅛	15
. . .	. . .	9⅛	3.05	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	9⅛	8¾	8¾ —	⅛	15
. . .	34.5	12	9	Melchers	.24	. . .	Dec16m .29		10	9⅞	10 +	⅜	5
1.7	27.9	8¾	5½	MEPC Cdn	.10	.14	71Sept .30		8¼	8⅛	8⅜ —	⅜	23
7.1	. . .	20½	18½	"pfd	1.50	1.50	71Sept 12.63		20	. .	21	. .	x
. . .	. . .	3.65	1.50	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	3.30	3.10	3.10 —	.20	96
1.1	17.5	19½	10½	Metro Store	. . .	.20	72Jan 1.00		17⅛	17½	17½ +	¼	131
6.7	. . .	20	17	"pfd	1.30	1.30	71Jan 6.10		18¼	. .	19½	. .	x
6.8	. . .	19½	16¾	"67pfd	1.30	1.30	71Jan 6.10		18¼	. .	19¼	. .	x
3.0	11.0	21½	15¼	Met Trust	.60	.60	71Dec 1.82		20	20	20 +	⅜	2
. . .	. . .	7¼	6⅛	Mex Light	. . .	. . .	Dec 1.47		8¼	. .	. .	. .	x
7.4	. . .	13½	9½	"pfd	1.00	1.00	Dec 8.41		13½	13½	13½ +	1	21
. . .	10.7	3.05	1.65	MGF Mngt	. . .	. . .	71Mar .27	Dec9m .33	2.90	2.90	2.90 —	.15	3
4.1	12.0	15¼	11¾	M L W Wor	.60	.60	71Dec 1.21		14½	14½	14½ +	⅛	5
1.8	50.0	5½	4.20	MPG Inv	.27	.10	71June .11	Dec6m .05	5	. .	5½	. .	x
8.4	. . .	18⅛	13	"pfd	1.30	1.30	71June 1.98		14¾	. .	15½	. .	x
. . .	. . .	7¾	4.05	Microsystem	. . .	. . .	71Dec 1.27 d		7¾	7½	7½	. .	48
. . .	. . .	2.90	1.55	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	2.65	. .	2.70	. .	x
4.0	. . .	6¼	3.75	Milton Brick	.20	.20	Dec .02 d	Sept9m .28	5	4.75	5 +	⅛	5
4.3	13.6	10	5	Mindustrial	.40	.40	71Dec .68		10	9¼	9¼ —	¼	13
. . .	. . .	6⅛	3.20	Miron	. . .	. . .	71Mar 1.12 d	Dec9m .57	6⅛	6	6⅛	. .	4
7.1	3.4	16⅛	10	Mitch R 'A'	1.00	1.00	71Dec 4.09		14	14	14 —	¾	15
. . .	1.9	7½	3	" 'B'	. . .	. . .	71Dec 3.76		7½	7¼	7¼ —	¼	3
5.0	9.7	52⅛	48⅞	Mobil Oil	2.40	2.60	71Dec 5.33		50½	. .	51½	. .	x
3.2	19.0	24	15	Molson 'A'	.54	.72	71Mar 1.20	Dec9m 1.21	23¾	22¾	22¾ —	⅜	336
3.2	19.0	23¾	15	" 'B'	.54	.72	71Mar 1.20	Dec9m 1.21	22¾	22¼	22¾ +	¼	10
2.0	13.2	25	23¼	MonInvest	.50	.50	Dec 1.90	Sept9m .96	23½	. .	25	. .	x
2.0	12.0	35	19½	MonarchL	.50	.70	71Dec 2.58		31	31	31 —	2½	1
4.0	15.3	7¾	5½	Monenco	.20	.30	Dec .49	Sept9m .53	7½	7½	7½	. .	6
3.1	. . .	18	18	MtlRefrig	1.00	.50	71Jan .13 m	6.06 d	. .	. .	16	. .	x
4.1	13.0	21¾	9	Mtl Trust	.60	.80	71Dec 1.50		20	19¼	19½ —	½	32
1.4	30.2	44⅛	33	Moore Corp	.55	.60	71Dec 1.40		43⅛	42	42¼ —	½	420
5.4	18.4	17	10¾	Morse 'A'	1.00	.70	71Dec .70		12⅞	12½	12⅞ +	⅛	7
1.9	96.9	36½	19	"'B'	.90	.60	71Dec .32		31	31	31 —	1	1
7.5	. . .	39	32	"pfd	2.75	2.75	Dec 1.30		36½	36½	36½ —	½	1
7.9	. . .	36½	27⅞	" B pfd	2.75	2.75	Dec 1.30		34¾	34¾	34¾ —	¼	2
. . .	8.3	6	1.80	MTS Int	. . .	. . .	71Jan .24	July6m .11	2.35	1.80	2 —	.25	120
6.2	14.3	9⅜	6½	MtRRIce	.55	.56	71Feb .63	Nov9m .48	9	9	9 +	⅛	5
. . .	. . .	21½	18½	"pfd '	1.45	1.45	71Feb 3.92		22	. .	. .	. .	x
3.6	7.1	8	3.95	MSN Ind	. . .	.25	Dec .99		7	7	7 +	⅛	2
. . .	11.7	15	7⅛	MurphyOil	. . .	. . .	71Dec 1.22		14½	14⅛	14¼ —	⅜	32
. . .	11.4	5½	2.50	Murritt	. . .	. . .	71Aug .25	Nov3m .03	2.85	2.85	2.85 +	.05	4
. . .	. . .	2.75	.10	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. .	x

N-P

2.2	6.2	14	8¼	Nabors Drill	.25	.25	71Apr 1.85	Jan9m .03	12	11½	11½ —	½	15
. . .	13.3	11¾	2.50	Na-Churs	. . .	. . .	71Sept .78	Dec3m .25 d	10⅜	10⅛	10⅜	. .	137
2.5	9.9	8¼	5	Nat Drug	.20	.20	71Dec .82		8¼	7⅝	8⅛ +	⅜	39
6.7	. . .	10	7½	"pfd	.60	.60	Dec 6.67		9½	9	9 —	½	3
5.8	. . .	24½	22½	Nat Groc pf	1.50	1.50	71Mar 3.70		24½	. .	26	. .	x
. . .	. . .	27½	2.50	NatHeesEnt	. . .	. . .	. . .	June6m .13	3.75	3.40	3.75 +	.45	47
2.3	15.4	2.90	1	NatlNursing	. . .	.05	71May .14	Nov6m .08	2.35	2.15	2.15 —	.05	49
. . .	. . .	.75	.30	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	.52	.50	.52 +	.07	4
5.4	6.8	11⅜	7¼	Nat'l Sea	.36	.44	71Aug 1.19	Nov3m .05	8⅛	8⅛	8⅛	. .	10
3.2	12.9	36½	22¾	Nat'l Trust	.82	1.00	71Oct 2.44	Jan3m .74	32	31½	31½ —	½	4
1.0	11.5	5⅜	2.90	Neonex	.05	.05	71Dec .43		5¼	4.90	4.95 —	.30	162
5.6	10.6	15½	13½	NBTel	.80	.84	71Dec 1.42		15	14¾	15 +	¼	16
. . .	. . .	.89	.30	New Provid	. . .	. . .	71June .03 d	Jan28w .00 d	.55	.42	.53 +	.09	433
5.5	10.2	13¾	8½	Nfld.Light	.52	.70	71Dec 1.24		12⅜	12⅜	12⅜ —	⅜	12
7.8	. . .	20	14	Niag Stl pf	1.95	1.95	Aug 2.58		21	. .	25	. .	x
5.8	15.3	16⅞	11	Niag WW	1.00	1.00	71Mar 1.12	Dec9m 1.07	13⅜	. .	17⅛	. .	x
7.1	12.5	15	10	" 'B'	1.00	1.00	71Mar 1.12	Dec9m 1.07	13	. .	14	. .	x
3.1	15.4	40	23¾	Noranda	1.13	1.20	71Dec 2.53		39¼	38½	38⅞ —	⅛	319
3.6	12.9	32¼	25	N A Rockw	1.20	1.20	71Sept 2.57	Dec3m .53	32¼	. .	33¼	. .	x
4.4	13.9	17	12¾	N Cent Gas	.60	.60	71Dec .99		14	13¾	13¾ —	¼	516
6.8	. . .	41	35	"65Pfd	2.60	2.60	Dec 5.10		38½	38½	38½ —	2⅜	1
6.7	. . .	27	15¾	"Apfd	1.06	1.06	Dec 5.10		15¾	15¾	15¾	. .	1
5.3	. . .	35	27	"Bpfd	1.50	1.50	Dec 5.10		28½	28	28¼	. .	66
. . .	. . .	39½	35	"2.70pfd	2.70	2.70	Dec 5.10		38	. .	. .	. .	x
. . .	. . .	10½	4.75	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	6⅜	6	6 —	¼	30
. . .	66.7	4.75	3.25	Nor Tar	. . .	. . .	71Dec .06		3.40	. .	4	. .	x
8.4	. . .	17	13⅛	"pfd	1.70	1.70	. . .	. . .	16¾	. .	20¼	. .	x
5.3	62.5	7½	1.75	N.S.I. Mkt	. . .	.40	71Mar .12	Oct7m .30	7½	7¼	7½ —	⅛	65
4.2	9.0	10½	5¾	NWSports	. . .	.25	71June .67	Dec6m .31	5	. .	6	. .	x
7.1	. . .	60	50¼	N W Util pf	4.00	4.00	71Dec 10.63		56¾	56½	56½ +	½	1
. . .	. . .	13½	8½	N S Light	. . .	.50	71Dec .74		13	. .	. .	. .	x
3.5	12.3	18¾	7⅞	NS Sv&Ln	.39	.60	71Dec 1.38		17½	17	17 —	⅛	12
. . .	12.9	10	4.50	Nu W Dev	. . .	. . .	71Dec .70		9⅛	8⅞	9	. .	25
. . .	. . .	. . .	. . .	Nytronics	. . .	. . .	Dec .53 d		. . .	. . .	. . .	. .	x
4.3	3.9	21⅜	10	Occident P	1.00	.50	Dec 2.92	Sept9m .72	11½	11⅛	11½ —	¼	20
. . .	. . .	33¼	21½	Ocean Cem	1.20	1.20	Dec .06	Sept9m 1.77	. . .	. . .	. . .	. .	x
. . .	. . .	26¾	25¼	OgilviePfd	1.75	1.75	71Apr 13.30		. . .	. . .	. . .	. .	x
. . .	285.0	3.75	1.75	Oil Patch	. . .	. . .	71Sept .01	Dec3m .04	2.95	2.85	2.85	. .	33
1.8	7.8	8⅞	3.15	Okanagan	.13	.15	71Jan 1.07		8½	8¼	8⅜ +	⅛	27
. . .	8.8	.70	.45	Old Can Inv	. . .	. . .	Apr .08		.65	. .	.70	. .	x
. . .	. . .	.50	.16	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	.25	. .	.34	. .	x
. . .	. . .	1.50	1.45	"A	.18	.12	Apr 1.00		1.50	. .	. .	. .	x
2.9	16.6	9	6¾	Ont Trust	.25	.25	71Dec .52		8⅛	8⅛	8⅜ +	¼	32
. . .	. . .	6½	3.55	Orangeroof	. . .	. . .	Dec .17 d		5¼	5¼	5¼	. .	6
. . .	11.6	7½	4.75	Orlando	. . .	. . .	Dec .57	Sept9m .25	6¾	6⅜	6⅜ —	⅜	44
.9	26.1	8⅛	4.10	O.S.F. Ind	.05	.05	Dec .23	Sept9m .26	6	5⅜	6 +	⅜	70
1.9	18.6	14¾	8¾	Oshawa	.25	.25	71Jan .70	Oct40w .55	13¼	12⅜	13 —	⅛	225
. . .	. . .	2.50	1	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	1.65	1.55	1.60 —	.10	15
.9	38.3	12¼	7½	Overland	.15	.10	71Oct .30		11	. .	11½	. .	x
2.6	. . .	23⅛	15	"pfd	.60	.60	Oct 24.67		22	. .	23½	. .	x
3.8	. . .	4.50	2.30	"2nd pfd	.15	.15	Oct .38	Feb18w .03	3.95	3.80	3.95 —	.05	23
4.5	27.5	4.25	2.50	PACInv	.20	.20	71Nov .16		4.15	. .	4.40	. .	x
1.2	30.8	36¼	24½	Pac Pete	.30	.40	71Dec 1.04		32	31⅜	32 +	⅛	103
. . .	27.2	3.35	1.75	Paco Corp	. . .	. . .	71July .09		2.45	2.45	2.45 —	.35	4
. . .	12.2	3.90	2.10	PanCana	. . .	. . .	Dec .20	Sept9m .11	2.50	2.40	2.45 +	.10	76
2.9	9.5	5⅜	3.10	Paragon	. . .	.15	71Nov .54		5⅜	5	5⅛ +	⅛	22

Rapport Rende- ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.	RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.	SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS ferme- ture	SEMAINE EN COURS varia- tions	SEMAINE EN COURS vent. 100s
. . .	21.0	22⅜	11⅜	Peel-Elder	. . .	. . .	71Dec 1.00		. . .	. . .	. . .	. .	x
. . .	19.4	8¼	4.55	PembinaA	. . .	. . .	71Dec .36		21	20	21 +	1	20
. . .	19.1	9½	5⅜	"B	. . .	. . .	71Dec .36		7	6¾	7	. .	259
. . .	. . .	49	44½	"5 pfd	. . .	2.50	. . .	. . .	7⅛	6⅞	6⅞ —	⅛	36
7.2	. . .	26½	22½	"A pfd	. . .	1.80	. . .	. . .	47⅜	. .	. .	. .	x
6.4	20.7	28	25	Pem El	1.75	1.75	71Dec 1.33		25	24¾	25 +	½	2
2.2	16.5	14	7¾	Pennington	.20	.30	71Dec .82		25¼	. .	27½	. .	x
1.9	15.8	16	7⅛	PeoplesCJ	.20	.30	72Jan 1.01		13⅜	13½	13½	. .	15
2.0	15.2	15½	5½	"A	.20	.30	72Jan 1.01		16	15½	16 +	¼	8
6.1	. . .	97	92	"pfd	6.00	6.00	71Jan 17.11		15½	14½	15⅜ +	¾	171
1.2	29.9	19⅜	5⅛	Peoples St	.20	.22	71July .59	Jan6m .44	94	. .	99	. .	x
3.0	13.6	26	17½	Petrofina	.70	.75	71Dec 1.81		19⅜	17½	17⅜ —	⅛	61
3.7	10.1	12⅜	8¾	Phillips C	.40	.40	71Dec 1.06		25	24½	24⅜ —	⅜	26
4.7	15.4	32¾	27½	Phillips P	1.30	1.30	71Dec 1.78		10¾	10⅜	10¾ +	⅛	15
4.2	9.8	23¼	15	PhoEngrav	.92	.97	71Dec 2.35		27½	27½	27½ —	2¼	5
1.5	11.7	17½	10¾	PiitsC A	.26	.26	71Dec 1.50		23¼	23⅛	23⅛ —	⅜	2
. . .	19.5	2.25	1.40	Popular Ind	. . .	. . .	71Oct .10		17½	17	17½ +	⅜	29
.5	18.3	10	4.20	Power Corp	.33	.05	Dec .54	Sept9m .26	2	1.75	1.95 +	.45	13
7.5	. . .	32	25⅛	"pfd	2.37	2.37	Dec 2.60		10	9⅛	9⅜	. .	1130
6.3	. . .	11¾	7⅜	"5 pfd	.60	.66	Dec 2.60		32	30	31¾ +	1¼	31
. . .	. . .	12	8¼	"6pfd	.44	.30	Dec .54	Sept9m .26	10⅞	10½	10½ —	½	8
3.2	9.5	2.30	1.40	Prefac	. . .	.06	71Dec .20		. . .	. . .	. . .	. .	x
. . .	24.3	17⅞	11	Prem Cable	. . .	. . .	71Dec .72		2	1.90	1.90 +	.05	10
. . .	. . .	6⅞	1.50	Prem Iron	. . .	. . .	Dec .30 d	Sept9m .02	17⅜	17½	17½ —	⅜	118
1.6	19.3	39	30	Prem Trust	.80	.80	71Dec 2.59		2.05	2.05	2.05 —	.15	1
. . .	72.5	8⅝	5⅜	Price Co	.57	. . .	71Dec .10		39¼	. .	. .	. .	x
7.8	. . .	55¼	49	"pfd	4.00	4.00	Dec 27.24		7½	7¼	7¼ —	¼	107
. . .	. . .	3.35	1.35	Proflex	. . .	. . .	Dec .04 d		50	. .	51	. .	x
2.1	17.8	8	3.75	Provigo	.16	.17	71Jan .45	Nov40w .45	2.85	2.55	2.65 +	.05	154
4.2	21.2	18⅜	10	Prov Bank	.53	.76	71Oct .85	Jan3m .25	8	7¾	8	. .	26
									18	17⅜	18 +	⅛	171

Q-R

2.3	18.2	8⅞	4.50	QBroadcast	. . .	.20	71Aug .48	Nov3m .22	8⅞	8⅜	8¾	. .	26
. . .	14.3	16¼	10	Q S P	. . .	. . .	Dec .96	June6m .07	13¾	13½	13¾	. .	4
5.1	11.2	16¼	12⅛	QueTel	.70	.85	71Dec 1.49		15¾	. .	16⅜	. .	x
. . .	. . .	15	11	" 55 pfd	1.00	1.00	71Dec 4.82		. . .	. . .	15	. .	x
. . .	. . .	15	14	" 56 pfd	1.00	1.00	71Dec 4.82		. . .	. . .	. . .	. .	x
6.8	. . .	13½	11	"4.75 pfd	.95	.95	71Dec 4.82		13	. .	14	. .	x
. . .	. . .	15¼	14	" 6.20 pfd	.93	.93	71Dec 4.82		13	. .	. .	. .	x
. . .	. . .	2.75	1.60	Quinte	. . .	. . .	Dec .37 d	Sept9m .28	2.25	2.10	2.10 —	.20	13
. . .	. . .	2.75

Accroissement....

(Suite de la page 2)

Toutefois, des facteurs incontrôlables tels que le taux de change du dollar américain, les coûts et les taxes du transport et des ressources énergétiques, continueront à affecter les profits.

Malgré les épargnes réalisées l'année dernière en ce qui concerne les taxes, la compagnie aura encore à affronter des taxes de corporation à un taux supérieur de celles payées par les compétiteurs américains et scandinaves. La baisse du taux de change aux Etats-Unis a réduit de 25 cents chaque action après déduction sur les gains. L'année dernière, le bénéfice net (reporté antérieurement) avait enregistré une baisse de 90 cents par action. A noter qu'elle était de $1.21 l'an passé.

Ensemble, le perfectionnement du matériel de manutention et le système de récupération des rebuts solides, constituent l'essentiel du programme de lutte anti-pollution de la compagnie. Depuis 1964, la compagnie a consacré 12.2 millions à la lutte contre la pollution. Incidemment, il convient de mentionner que l'an passé, un record de quatre millions d'arbrisseaux ont été plantés dans les concessions de la compagnie, dans le cadre d'un programme élaboré conjointement par le Ministère des Terres et Forêts de l'Ontario et la Compagnie.

La campagne...

(Suite de la page 2)

Rappelons que le président général de la campagne est M. Jean Richer. Il est aussi vice-président de la région du Saint-Laurent au Canadien National et membre du conseil d'administration de la Campagne des Fédérations. En 1966, il a participé à la création de celle-ci et, depuis cette même année, il est membre du conseil d'administration de la fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Le consommateur...

(Suite de la page 9)

revenu, impôts défalqués, au lieu de 4.3 pour cent seulement durant les cinq années précédentes.

Cette hausse du taux de l'épargne, d'après les prévisions, ne va pas se continuer et risque même de fléchir, à mesure que les jeunes adultes s'engagent en nombre toujours croissant dans la coûteuse entreprise de fonder leurs propres foyers. Mais, conclut la Banque, "la hausse rapide des revenus que l'on pronostique pour la présente décennie fait croire à un accroissement continu du pouvoir d'achat "discrétionnaire" et, partant, à la possibilité d'un consommateur qui échappe encore plus à toute prédiction."

M. Garneau....

(Suite de la page 1)

part les provinces auraient dans le choix des critères de tamisage et dans la pondération qu'on en ferait dans certains cas car il faut tenir compte des régions à croissance len-

Remise....

(Suite de la page 3)

National d'offrir un bon service au public voyageur.

Selon l'entente conclue, le concept du train sera changé de façon à offrir trois rames de neuf voitures chacune plutôt que cinq rames de sept voitures comme ce fut le cas lors des deux premières périodes de service. Une des nouvelles rames pourra ainsi transporter quelque 400 voyageurs.

Côté mécanique, le matériel sera sensiblement modifié: on accroîtra la puissance des moteurs à turbines situés dans les voitures motrices panoramiques à la tête et à la queue du train.

Le train étant conçu comme un tout, c'est-à-dire que les attelages sont permanents et que les voitures ne peuvent être détachées, le train ne pourra rouler avant que toutes les modifications n'y aient été faites.

Cinq rames de Turbo ont pris la voie entre Montréal et Toronto le 12 décembre 1968; on les retirait du service le 6 janvier suivant et on leur apportait des changements voulus par les rigueurs de l'hiver.

Les Turbos revenaient en service le 25 mai 1970, avec une liaison du matin dans chaque direction. Le 22 juin de la même année, le service d'après-midi était rétabli entre les deux villes.

Le 1er février 1971 cependant, les Turbos étaient de nouveau mis au rancart, des difficultés mécaniques ayant réduit considérablement leur fiabilité.

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CN

Me André Monast, c.r.

Me André Monast a été nommé au Conseil d'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada. Né à Québec, M. Monast est membre de l'étude légale Saint-Laurent, Monast, Desmeules, Walters et Dubé. Il occupe aussi des postes administratifs dans plusieurs autres sociétés.

T-V

Rapport Rende-ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.		RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.		SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS fermeture		SEMAINE EN COURS variations		vent. 100s
2.4	10.0	6⅞	2.60	Steintron El	.07	.10	71July	.42	Oct3m	.18	4.20	4.15	4.20	+	.15		9
. . .	. . .	1.50	.50	Steeltree Gp	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	1.10		. . .		x
11.3	. . .	4.50	3.50	" pfd	. . .	.47	. . .	. . .	. . .	. . .	3.50	. . .	4.15		. . .		x
3.7	13.7	10	6½	Sterling Tr	.36	.36	71Dec	.70	. . .	. . .	9⅜	9⅜	9⅜	+	⅜		20
. . .	. . .	.48	.32	" rts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	.35	.32	.35	+	.02		139
. . .	. . .	6½	3	Stuart Hous	. . .	. . .	71Feb	.16 d	Nov9m	.16	3.75	3.55	3.75		. . .		17
. . .	. . .	11⅜	6	" pfd	.40	.48	. . .	. . .	. . .	. . .	7½	. . .	. . .		. . .		x
2.2	231.2	11½	7¾	StuartOil	.60	.20	71May	.04	Nov6m	.14	9⅞	9⅛	9¼	—	⅛		16
. . .	21.4	4.95	1.50	Sup Elect	. . .	. . .	71Mar	.14	Dec9m	.09	3.15	2.85	3		. . .		83
. . .	10.7	12¾	1.75	Superpack	. . .	. . .	Nov	.42	Aug9m	.18	4.50	4.45	4.50		. . .		4
. . .	8.5	2.75	1.40	Surpass C	. . .	. . .	Dec	.20	Sept9m	.16	1.70	1.55	1.70	+	.20		4
4.3	14.3	25½	17½	Tamblyn	1.05	1.05	71Apr	1.71	Jan40w	1.32	25	24½	24½	—	½		7
. . .	. . .	29	20	" pfd	2.00	2.00	71Apr	25.16	. . .	. . .	27½	. . .	. . .		. . .		x
. . .	6.6	2.80	1.50	Tancord	. . .	. . .	71Dec	14m.32	. . .	. . .	2.30	2.10	2.10	—	.10		10
. . .	. . .	2.55	1	" pfd	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2.40	2.40	2.40		. . .		1
. . .	12.7	6⅜	3.50	Teledyne	. . .	. . .	71June	.39	Dec6m	.18	4.95	4.85	4.95	+	.10		17
. . .	. . .	. . .	. . .	Teleflex	.20	. . .	71Dec	1.72	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	30¼	27	Tenneco Inc	1.32	1.32	71Dec	2.28	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .		. . .		x
2.5	13.6	45⅜	27½	Texaco	.88	1.08	71Dec	3.21	. . .	. . .	44	43	43¾	+	¾		49
. . .	. . .	66	57½	" pfd	4.00	4.00	Dec	163.36	. . .	. . .	62	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	. . .	. . .	Texaco Inc	1.60	1.66	71Dec	3.32	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	. . .	. . .	Texas East	1.43	1.43	71Dec	2.89	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .		. . .		x
3.1	23.2	24⅜	11⅜	Texas Gulf	.60	.60	71Dec	.83	. . .	. . .	19¼	18⅜	19¼	+	¼		114
3.5	27.1	14	9¾	ThirdCG Inv	.45	.45	71Dec	.48	. . .	. . .	13	13	13	—	⅛		1
5.6	. . .	35	32	" pfd	2.50	2.50	71Dec	7.06	. . .	. . .	32¼	. . .	45		. . .		x
2.7	19.7	2.95	1.60	Thomas Nat	.07	.08	71June	.15	Sept3m	.05	2.95	2.95	2.95	+	.10		2
. . .	. . .	6	3.80	Thompson B	.52	.05	71Mar	.06 d	Dec9m	.25	4.50	. . .	5		. . .		x
1.3	30.5	34¾	20¼	Thomson	.30	.44	71Dec	1.10	. . .	. . .	33½	33¼	33½		. . .		104
6.7	. . .	51⅛	46	" pfd	3.37	3.37	Dec	14.66	. . .	. . .	50	49¾	50	+	¼		3
4.1	12.2	. . .	. . .	Timken	1.80	1.80	71Dec	3.58	. . .	. . .	42½	. . .	43½		. . .		x
1.1	15.0	18⅜	12½	Tonecraft	.20	.20	71Dec	1.20	. . .	. . .	18	18	18	—	1		2
. . .	. . .	.60	.25	Tooke	. . .	. . .	69Dec	2.14	. . .	. . .	1	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	1	.75	" pfd	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	.75	. . .	2		. . .		x
. . .	12.3	2.20	.65	Toromont	. . .	. . .	71Dec	.15	. . .	. . .	2	1.85	1.85		. . .		99
2.7	20.1	35	19	Tor-Dom Bk	.68	.84	71Oct	1.56	Jan3m	.74	31¾	30½	31⅜	+	⅜		215
3.1	31.3	4.70	2.65	Tor&Lon In	.14	.14	71Mar	.15	. . .	. . .	4.70	4.70	4.70	—	.15		1
.5	31.3	50½	16½	Tor Star B	.18	.22	71Sept	1.56	Dec3m	.41	50½	48⅛	48¾	—	1¼		48
. . .	. . .	46	16½	" C	.25	.19	71Sept	1.56	Dec3m	.41	. . .	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	.70	.25	Towmart	. . .	. . .	Sept	.004	June9m	.004	. . .	. . .	. . .		. . .		x
5.0	10.7	18½	9½	TradersGA	.60	.80	71Dec	1.50	. . .	. . .	16⅜	16	16	—	⅜		159
5.1	10.5	17½	9	"B	.60	.80	71Dec	1.50	. . .	. . .	15¾	15⅜	15¾	—	¾		12
7.7	. . .	26½	18	"A pfd	1.50	1.50	Dec	4.59	. . .	. . .	19⅜	19⅜	19⅜	—	⅛		3
7.8	. . .	28½	23½	"B pfd	2.16	2.16	Dec	4.59	. . .	. . .	28¼	27⅜	27⅜	—	⅜		11
7.5	13.0	59	51	" 4.5	4.50	4.50	Dec	4.59	. . .	. . .	57	. . .	59¾		. . .		x
8.0	5.4	27½	23	" 5	2.00	2.00	Dec	4.59	. . .	. . .	25½	25	25	—	½		1
. . .	. . .	4	.85	"65wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	3	2.90	3	—	.10		25
. . .	. . .	7⅛	2.05	"66 wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	5⅜	5¼	5½	—	½		15
. . .	. . .	7⅜	2.50	"69wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	6	5¾	5⅞	—	⅜		6
. . .	. . .	4	2.50	Transair	. . .	. . .	Dec	.04	Sept9m	.31	3.40	3.25	3.30		. . .		48
. . .	. . .	1.45	.70	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.35	1.20	1.30	+	.05		49
2.6	22.2	42⅜	30¼	Tr-CanPipe	1.00	1.10	71Dec	1.89	. . .	. . .	42⅜	41½	41⅞	—	¼		115
3.6	. . .	78¾	60¼	"2.75pfdA	2.75	2.75	Dec	3.50	. . .	. . .	78¼	77	77	—	1⅛		27
6.6	. . .	44	37	"2.8	2.80	2.80	Dec	3.50	. . .	. . .	42¼	41¼	42¼	+	1¼		17
. . .	. . .	15	8⅛	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	13¾	12½	13¼	—	½		19
. . .	1.6	5	1.40	Transglobal	.90	. . .	Dec	.92	Sept9m	.39	1.55	1.40	1.50	—	.15		30
5.3	12.0	25	19¼	Tr-MntOil	1.10	1.20	71Dec	1.89	. . .	. . .	23½	22½	22⅝	—	⅞		67
. . .	7.2	14	12	TrPrPipe	. . .	. . .	Dec	1.78	June6m	.93	11	. . .	12⅞		. . .		x
. . .	14.3	9½	6¾	Trimac	. . .	. . .	71Mar	.63	Dec9m	.68	9½	8⅞	9	—	⅜		86
1.1	27.5	21¼	11	Trizec	. . .	.20	71Oct	10m.69	. . .	. . .	19¾	18½	19	—	1		139
. . .	. . .	.80	.36	" wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	.62	.60	.61	—	.01		198
2.2	18.0	4	2.25	Tru-Wall	.08	.08	71May	.20	Nov6m	.36	3.60	3.60	3.60		. . .		1
4.9	11.2	29	17	TrGnCda	.96	1.14	71Dec	2.10	. . .	. . .	22½	. . .	23½		. . .		x
3.3	29.5	20	12	UAPInc	.56	.64	71Dec	1.53	. . .	. . .	20	18	19½	+	1		x
. . .	21.5	8½	6	Ultramar	. . .	. . .	Dec	.28	. . .	. . .	8½	8¼	8¼	—	⅜		11
1.4	61.8	21	10	Unasinv	.30	.30	Dec	.34	Sept9m	.26	21	21	21	+	½		5
. . .	21.5	4.50	1.90	Unican	. . .	. . .	71June	.20	Dec6m	.29	4.30	4.15	4.30	+	.15		27
7.3	. . .	43¾	34½	UnionA1st	3.13	3.13	Dec	6.54	Sept9m	8.93	42	. . .	43		. . .		x
. . .	. . .	42½	34	"1stB	3.13	3.13	Dec	6.54	Sept9m	8.93	43½	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	44	39	" 6pf C	3.00	3.00	Dec	6.54	Sept9m	8.93	40	. . .	. . .		. . .		x
3.7	16.7	18¼	12	UnionCarb	.60	.60	71Dec	.96	. . .	. . .	16	15⅜	16	+	½		167
4.4	18.8	16½	13¼	Union Gas	.55	.64	71Mar	.77	Dec9m	.29	14¾	14¼	14½	+	¼		241
6.4	3.9	45½	36½	"A	2.75	2.75	71Mar	11.01	. . .	. . .	43	43	43		. . .		1

Rapport Rende-ment %	Prix Béné. taux	1972 haut	1972 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1970	Dividendes payés ind. 1971	RENDEMENTS 6 mois ou dernières année fisc.		RENDEMENTS 6 mois ou dernières intérim.		SEMAINE EN COURS haut	SEMAINE EN COURS bas	SEMAINE EN COURS fermeture		SEMAINE EN COURS variations		vent. 100s
6.5	4.2	47½	40	"B	3.00	3.00	71Mar	11.01	. . .	. . .	46¼	46¼	46¼	+	¼		1
. . .	21.6	50	42	UnionOil	. . .	. . .	71Dec	2.04	Feb2m	.31	44	43¾	44		. . .		3
6.8	46.8	21¼	15	UtdCorpA	1.50	1.50	71Dec	.47	. . .	. . .	20	. . .	22		. . .		x
5.3	35.1	16⅞	12½	"B	.66	.87	71Dec	.47	. . .	. . .	16¾	16½	16½		. . .		49
6.9	. . .	20	17¾	" pfd	1.50	1.50	Dec	6.24	. . .	. . .	20	. . .	21¾		. . .		x
6.9	. . .	21¼	17½	"63pfd	1.50	1.50	Dec	6.24	. . .	. . .	20¼	. . .	21¾		. . .		x
. . .	17.0	18½	5⅜	UtdFdMgnt	. . .	. . .	71Dec	.44	. . .	. . .	7½	7⅛	7½		. . .		7
. . .	8.8	5	4	UW'burne	. . .	. . .	71Mar	.57	. . .	. . .	4	. . .	5		. . .		x
8.2	. . .	39	31	" Pfd	3.13	3.13	71Mar	6.33	. . .	. . .	38¼	38¼	38¼	—	¼		1
. . .	. . .	2.75	.50	" wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.50	1	1.50	+	.50		11
. . .	. . .	9¾	4.40	UnSections	.15	. . .	71Mar	.74 d	Dec9m	.54	8	7¾	7⅞	—	¼		28
. . .	175.0	2.35	1.50	Util &Fund	. . .	. . .	71Sept	.01	. . .	. . .	1.10	. . .	1.75		. . .		x
. . .	175.0	2.40	1.50	"A	. . .	. . .	71Sept	.01	. . .	. . .	1.25	. . .	1.75		. . .		x
3.5	115.0	3.35	1.30	Val-Mar	.08	.08	71Mar	.02	. . .	. . .	2.45	2.30	2.30	—	.10		8
. . .	11.7	9	5	VanDerHout	. . .	. . .	71Dec	.74	. . .	. . .	8⅜	8¼	8⅜	+	¼		66
. . .	. . .	1.45	.51	VanNess	. . .	. . .	Sept	.62 d	June9m	.21 d	.73	.70	.72	+	.02		154
2.0	32.8	24¼	12	Velcro	.16	.40	71Sept	.61	Dec3m	.19	20⅞	19⅜	20	—	⅞		25
. . .	17.9	1.60	.51	Venpower	. . .	. . .	71June	.07	Dec6m	.02	1.30	1.20	1.25	—	.05		71
.7	28.5	12	4.80	Versafood	.15	.05	Dec	.25	Sept9m	.22	7¼	7⅛	7⅛	—	⅛		7
. . .	15.6	5½	3	Versatile	. . .	. . .	71Oct	.32	. . .	. . .	5	4.90	5		. . .		9
. . .	14.1	5	2	"A	. . .	. . .	71Oct	.32	. . .	. . .	4.60	4.45	4.50		. . .		18
. . .	. . .	12¼	12	Viau	. . .	5.00	. . .	. . .	. . .	. . .	5	. . .	. . .		. . .		x
2.5	20.5	24	10¼	Vict&Grey	.76	.60	71Oct	1.17	Jan3m	.74	24	24	24	+	⅜		17
. . .	. . .	43	40	" Pfd	2.68	2.68	71Oct	13.46	. . .	. . .	41	. . .	. . .		. . .		x
8.8	. . .	18¼	6¼	VicWd pfd	.75	.75	. . .	. . .	. . .	. . .	7½	. . .	8½		. . .		2
1.7	22.1	11½	7⅜	Villacentre	.03	.20	71Dec	.52	. . .	. . .	11½	11½	11½	—	¼		1
3.0	9.6	11⅜	8	Vulcan	.20	.29	71Dec	1.02	. . .	. . .	10¼	9¾	9¾	—	¼		23

W-Z

. . .	56.1	20	11	Wabasso	. . .	. . .	Dec	.33	Oct39w	.67	17⅞	. . .	18½		. . .		x
. . .	19.2	6¾	3.90	Wainoco	. . .	. . .	71Dec	.30	. . .	. . .	5¾	5¾	5¾		. . .		3
3.6	10.3	17½	9	Wajax	.40	.60	71Dec	1.63	. . .	. . .	17	16¾	16¾	—	⅛		27
3.3	14.9	47⅜	34	WalkHir	1.45	1.45	71Aug	2.96	Nov3m	1.04	45½	44	44	—	⅛		156
. . .	. . .	6⅞	3.25	Warn-Her	.13	. . .	71Dec	.52 d	. . .	. . .	6⅞	6⅝	6⅝	—	⅛		8
. . .	. . .	11	9	" Pfd	1.12	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	14	. . .	. . .		. . .		x
. . .	3.3	.55	.12	Webb & Kn	. . .	. . .	Dec	.12	. . .	. . .	.40	.39	.40	+	.02		71
4.2	21.4	19	10	Weldwood	.50	.50	71Dec	.56	. . .	. . .	12⅛	11¾	12	—	⅛		63
. . .	. . .	2.60	1.25	WestIndies	. . .	. . .	71Sept	.08 d	. . .	. . .	1.65	1.65	1.65	—	.15		39
. . .	. . .	3.60	2.25	" pfdA	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	3	2.50	2.50	—1			2
. . .	13.3	14	8	Westburne	. . .	. . .	71Mar	.92	Dec9m	.48	12¼	11⅜	12¼	+	½		33
5.3	. . .	42½	26¾	"pfdA	.92	2.00	71Mar	7.61	. . .	. . .	37½	37	37½	+	¼		15
. . .	. . .	9	4.80	"wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	8	7¾	7⅞	—	⅛		8
. . .	17.2	13	7	WestcstPet	. . .	. . .	71Dec	.58	. . .	. . .	10	9⅞	10		. . .		65
4.8	. . .	34	27½	" pfd	. . .	1.50	. . .	. . .	. . .	. . .	31¾	31	31⅛	+	⅛		9
1.7	26.5	31	20¾	WestcstTr	.50	.50	71Dec	1.10	. . .	. . .	29¾	29	29⅛	—	½		162
. . .	. . .	10½	7	" wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	10½	10	10⅜	—	⅛		232
3.4	5.7	23¾	9	Westeel	.60	.72	71Dec	3.68	. . .	. . .	21	20¼	21	+	½		19
1.2	50.8	16	5½	WB'cast	.16	.18	71Mar	.30	Dec9m	.41	15¼	14¼	15¼	+	½		120
3.2	. . .	48	22	" A pfd	1.60	1.44	Mar	7.92	. . .	. . .	45	43	45	+	1½		22
1.7	15.9	6	3.40	WCanSeed	.05	.10	71July	.37	Jan6m	.25	5⅞	5¾	5⅞		. . .		38
. . .	21.6	9½	4	WRealty	. . .	. . .	71Dec	.40	. . .	. . .	8⅞	8½	8¾	—	⅛		110
. . .	. . .	4	3.80	" Wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	4	3.80	3.85	—	.10		94
5.7	22.3	10½	7½	WSuppliesA	.75	.60	71Jan	.47	Oct9m	1.03	10½	10½	10½		. . .		1
6.7	1.4	32	25	WestfairA	2.00	2.00	Dec	21.89	June6m	14.38	32	30	30	+	1		5
7.4	. . .	20	17½	" pfd	1.40	1.40	Dec	50.91	. . .	. . .	19	19	19	+	1		1
2.7	11.5	20¼	9½	West'house	.50	.50	71Dec	1.59	. . .	. . .	18⅜	18¼	18¼	—	½		6
4.7	14.0	20⅛	13⅞	Weston G	.77	.84	71Dec	1.29	. . .	. . .	18	17½	18	+	½		229
7.4	. . .	8	4.50	" 4.5 pfd	4.50	4.50	Dec	15.46	. . .	. . .	6.12	6⅛	6⅛	+	⅛		2
7.3	. . .	86½	80½	" 6 pfd	6.00	6.00	Dec	15.46	. . .	. . .	82½	82	82		. . .		2
2.0	13.3	18¼	8	WhitePass	.25	.25	Dec	.92	Sept9m	.59	12¼	12	12¼		. . .		17
8.0	. . .	23½	18	" pfd	1.69	1.69	Dec	3.67	. . .	. . .	21	21	21		. . .		3
. . .	. . .	3.85	.48	" wts	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	.98	.90	.91	+	.06		27
. . .	97.0	5½	1.50	Whitrock	. . .	. . .	71July	.05	. . .	. . .	4.85	4.80	4.85	+	.05		137
. . .	11.7	10½	5⅛	Wiley Oil	. . .	. . .	71Sept	.90	Dec3m	.29	10½	10	10½	+	⅜		80
. . .	15.2	8	2.60	WincoSteak	. . .	. . .	71Dec	.51	. . .	. . .	8	7⅛	7¾	+	¾		52
5.3	27.1	4.50	2.35	Wood Alex	.20	.20	71Jan	.14	Apr3m	.09 d	3.25	. . .	3.80		. . .		x
. . .	. . .	10	10	Woodford A	. . .	. . .	Dec	.29 d	June6m	.14 d	10	. . .	. . .		. . .		x
. . .	. . .	2	2	" B	. . .	. . .	Dec	2.11 d	. . .	. . .	2	. . .	. . .		. . .		x
3.0	23.4	29	18½	Wdward A	.55	.80	71Jan	1.12	Oct9m	.67	27¼	26	26¼	—	1¼		39
. . .	22.9	11⅛	5½	Y&R Prop't	. . .	. . .	71Dec	.48	. . .	. . .	11⅛	11	11		. . .		79
. . .	. . .	36¼	35	Zapata	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	35	35	35	—	1¼		4
2.1	23.8	18⅞	12⅜	Zellers	.26	.30	72Jan	.61	. . .	. . .	14⅜	14⅛	14½	—	¼		52
6.4	. . .	42	32	" pfd	2.25	2.25	72Jan	60.03	. . .	. . .	35	35	35	+	2		1
7.3	8.1	3.15	1.15	Zenith	. . .	.20	71Dec	.34	. . .	. . .	2.80	2.75	2.75		. . .		16
. . .	7.6	2.95	2.75	Zodiac	. . .	. . .	71Dec	.36	. . .	. . .	2.95	2.75	2.75		. . .		9

Vancouver

Vendredi, le 31 mars 1972

VALEURS INDUSTRIELLES

	Ventes 100's	haut	bas	fermeture	variations	1972 haut	1972 bas
Al Sfl A	4100	$6	6	6		7½	6
Abstnrs Ins	158	$12	11	11	— 2	14	11
Ath Col	6700	220	165	220	+60	220	125
Austin	1000	50	48	50		60	39
Baico	800	$10⅞	10	10⅞		13½	8½
Baldwin	19400	265	250	260	+ 5	265	225
Banco B	100	300	300	300		300	250
BC Turf	2500	1190	450	500		1190	400
Burr DD	700	$19½	9½	9½	Unch	9½	7
Burr Mtg	1751	275	250	250		275	200
C Allied	100	$9¼	9¼	9¼		9¼	7½
C Brew	750	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜	9¼	7¼
C Jvln	900	$7½	7	7	— ⅜	11	7
Canterra	41100	145	105	115	—25	230	100
Capt Int	9620	$6¾	6	6½	+ ⅜	7½	5⅜
Computrx Ct	13400	48	46	46	— 2	70	44
Cor Ind	12150	240	220	220	—10	240	165
Cor Cr p	1500	210	205	210		220	180
Crstwd	700	160	160	160	+ 5	200	130
Dawson	5100	$8½	8¼	8¼	— ¼	8½	6½
Delta Pr A	200	180	175	180	+ 5	200	130
Delta Hotel	3900	350	335	350	+10	375	230
Dog Suds	11240	21	20	20	— 9	55	20
Doman	2900	$13¾	12¾	12¾	— ¾	14	9¾
Hobrough	500	400	400	400		475	400
Hys Cda	1950	325	295	325		390	280
IBES	5500	50	50	50		90	25
Imp Marine	65300	260	215	260	+35	370	110
Intrplx	8850	70	59	63	Unch	70	47
Intl Vlsu	43900	330	305	325	Unch	340	120
Ionarc	6150	250	220	245	— 5	280	130
Kaiser	1690	410	400	410		460	375
Key Ind	3700	45	43	43	— 2	45	23
Keystn	700	400	400	400		400	315
Mgdyn	2200	73	73	73	Unch	135	65
Melton	7589	295	260	275	+25	295	140
Mercuria	20800	100	87	100	+15	100	80
Mhwk pr	1100	300	290	300	+10	300	200
N- Nur	100	225	225	225		290	180
Neonex	2200	512	495	495	— 17	562	425
PWA	4770	$17¼	16¾	16¾	— ¼	17¾	13½
PWA pr A	1150	$38½	38	38	Unch	39½	32¼
Portcm	4700	125	105	125	+25	125	68
Potter	1332	355	345	345	—20	375	335
Tokar	4

te, qui y perdraient plus souvent qu'à leur tour. L'on pourrait craindre, à priori que "l'écrémage" des implantations étrangères au Canada ne se concentre dans la région déjà fortement industrialisées du pays, ce qui accentuerait les disparités régionales.

Le ministre des Finances a en guise de conclusion, rappelé que l'objectif que poursuivait le gouvernement du Québec, était la création d'emplois en fonction d'un développement industriel axé sur la promotion des investissements, et que celui-ci ne verrait pas d'un bon oeil une intervention qui aurait pour effet de rendre cet objectif encore plus difficile à atteindre.

Mitsubishi...

(Suite de la page 1)

économique canadienne menée par M. Pépin au Japon. Ce dernier, qui assistait à la réception, a manifesté sa satisfaction à l'issue de la visite de Mitsubishi, qui présage d'une collaboration de plus en plus étroite entre le Canada et le Japon. Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce espère que ces visites mutuelles seront de plus en plus fréquentes et fructueuses.

La croissance...

(Suite de la page 5)

mérés au début de cet article deviendra incontrôlable et causera une distorsion telle que seule une catastrophe écologique majeure pourra rétablir un équilibre.

La semaine prochaine, nous étudierons quelles sont les limites prévisibles de cette croissance exponentielle et quelles pourraient en être éventuellement les conséquences si l'humanité fait fit des lois nouvelles que le Club de Rome vient de révéler à l'humanité.

* "The Limits to Growth", a Potomac Associates Book, Universe Book, New York, 381 Park Avenue South, New York 10016, $2.50.

Le code...

(Suite de la page 10)

du Code des professions, devrait, au nom de l'intérêt public, assurer la sauvegarde de la comptabilité générale et conséquemment remplacer le projet de Loi 264 par une loi cadre de la comptabilité.

Le plan de réorganisation de la profession comptable contenu dans cet exposé s'inspire de l'évolution de l'art de la comptabilité et de la philosophie bien comprise d'une profession soucieuse d'assurer la protection du public et de répondre à ses besoins. Toute législation ayant trait à l'organisation de la profession comptable doit considérer, avant tout, les fonctions nécessaires de la comptabilité plutôt que les organismes qui, actuellement, remplissent ces fonctions.

Les exigences de facteurs externes, tels que le progrès de la technologie moderne, le développement des compagnies à responsabilité limitée, la croissance du marché des capitaux, la taxation du revenu, ont contribué à la reconnaissance des responsabilités sociales de la comptabilité, élargi la fonction comptable et conséquemment imposé le rôle distinct de vérificateur.

L'intérêt public exige et suppose la pleine objectivité du vérificateur, laquelle se trouve automatiquement compromise s'il a participé à la préparation des états financiers qu'il a à vérifier.

Le législateur devrait définir clairement la distinction entre la fonction comptable et la fonction vérification et délimiter les attributions de chacune, en vue d'éliminer la confusion existante.

Afin de régler définitivement, dans l'intérêt du public et de toutes les parties en cause, le problème de la profession comptable au Québec, l'Association des C.G.A. recommande au législateur l'adoption d'une seule et unique loi pour régir la pratique de la comptabilité sous toutes ses formes.

Cette loi pourrait s'intituler: "Loi des experts comptables" et, dans l'optique du Code des professions, remplacerait le présent projet de loi des comptables agréés (Bill 264).

Cette loi cadre de la comptabilité devrait inclure, entre autres, les stipulations suivantes:

a) Tous les professionnels régis par cette loi auront le titre réservé d'expert comptable;

b) L'appartenance à l'une des associations professionnelles de comptables présentement reconnues au Québec sera le critère d'admission au sein de la Corporation des experts comptables;

c) Un bureau de licences accordera le titre réservé de "Vérificateur" et le droit exclusif à la vérification publique sous toutes ses formes à ceux des experts comptables qui voudront s'engager dans cette spécialité et qui satisferont par ailleurs aux exigences spéciales imposées aux candidats à ce titre;

d) Les vérificateurs ne pourront exprimer une opinion sur les états financiers préparés par eux, par un associé ou par un membre d'un bureau associé.

L'Association recommande dans son mémoire détaillé que le projet de loi 250 soit modifié partout où il est nécessaire afin de donner effet aux recommandations résumées ci-dessus.

L'Association demande, pour toutes les raisons énumérées dans son exposé et surtout dans l'intérêt du public, que le projet de loi 264 doit être retiré et remplacé par la loi des experts comptables.

Dépassant ses préoccupations de nature strictement comptable, l'Association recommande enfin que, pour mieux servir le public et afin de faciliter l'intégration et l'utilisation économique des services connexes offerts par diverses corporations professionnelles, le Code des professions permette aux membres de professions distinctes d'organiser des bureaux multiprofessionnels opérant sous l'autorité le contrôle de l'Office des professions.

Calgary

Vendredi, le 31 mars 1972

	Ventes 100's	haut	bas	ferme-ture	varia-tions
INDUSTRIELLES					
Amal Prop	7600	80	78	80	
KSFC WT	z100	40	40	40	
KSF Chem	400	160	150	155	+ 5
Park Beef	z200	42½	42½	42½	−2½
Turbo Res	13500	140	120	140	+15
Oils					
Amalta Oil	4000	15	14	15	
Am Eagle	4800	105	95	105	
Barons Oils	5000	5	5	5	
Bashew	4500	5	5	5	
Brett Oil	4500	17	15	17	
Cree Lake	1000	30	30	30	− 5
Goidn Spik	1000	5	5	5	
Jayor Res	5000	35	30	30	− 5
Lassiter	3475	200	190	190	−10
Madson Oil	1000	13	13	13	
Montry A	11500	26	24	26	− 2
New Gatey	2000	13	13	13	
New York	16825	70	66	66	
Petroqst	7000	20	15	20	
Rnchmn	500	55	55	55	
Sastex Pet	7000	12	10	10½	
Turner Val	2000	13	10	13	
Twin Rich	1000	20	19	20	
W Warner	6000	60	58	60	
Mines					
Alta Coper	2000	30	30	30	Unch
Alcor Min	1000	14	14	14	
Con Ventur	40000	55	52	54	+ 2
Cultus Expl	5500	21	20	20	
Flin Flon	2500	24	22	24	+ 2
Index Mns	2400	135	120	130	− 5
Knoby Lak	3600	20	20	20	
Lone Creek	8500	72	60	70	
Rapid Riv	6500	15	13	14	
Studer Mns	1000	14½	14½	14½	
Trans Yuk	1000	6	6	6	

Marché de New York

Vendredi, le 31 mars 1972

	Ventes 100's	haut	bas	ferme-ture	varia-tions	1972 haut	bas
Admiral		23½	22	22¾	− 1¼	27	8
Alcoa		51	48¼	49¾	− 1	70	36
Allied Chemical		31	29¼	30⅞	− ⅛	34⅜	23⅜
Allis Chalmers		13⅞	13½	13¾	− ⅛	19¾	10½
Amerada Hess		45⅞	44⅞	45⅝	+ ½	71½	35¼
American Airlines		46⅛	44⅜	45½	− ⅜	48⅜	21⅜
American Can		33½	32¾	33⅜	+ ⅜	45⅞	29⅝
American Cyanamide		38½	37¼	38⅜	+ ¼	40¼	26¾
American Electric Power		28⅛	27⅜	28¼	− ⅛	32¾	25¾
American Motors		7⅛	6¾	6¾	− ⅛	9	5⅞
American Tel & Tel		43½	42⅝	43¼	. .	53⅞	40¾
Anaconda		18⅞	18¼	18⅜	− ½	23¾	11⅝
Atlantic Richfield		63½	62⅛	63½	+ ¼	78¼	57⅜
Avon Products		118¾	114¾	115	− 3½	119¼	82⅛
Bausch L		118⅛	110	110½	− 8¾	194¾	46⅜
Bell Howell		60⅜	58⅜	60⅜	+ ¾	65½	32⅛
Boeing		23⅞	22⅝	23⅛	+ ⅛	26½	13½
Bois Cascade		18¼	17½	17½	− ⅜	49⅞	15
Branif Airways		18⅛	17½	18	− ⅛	19⅛	8⅛
Bristol Myers		57½	55⅞	57½	+ ⅜	70⅜	55⅜
Budd Auto		16½	15¾	16⅛	− ⅜	17¾	10¼
Bulova		17⅜	16¾	17⅜	+ ⅜	27⅜	15⅜
Burroughs		164¼	162¼	163⅞	+ ⅜	173	104½
C. B. S.		54	52¾	53	− ⅞	55⅜	30⅛
Caterpillar		54	52¾	53¾	+ ¾	55⅞	38⅛
Celanese		60¾	59	59¾	− ¾	79⅝	57¼
Chase Manhattan		60⅛	57¾	58⅛	− 2⅛	80⅜	46¾
Chrysler Corp		33⅜	31¾	33¾	+ 1¾	35	24½
Cities Service		40¼	38½	38¾	− 1⅛	49⅝	38½
Coca Cola		129	124¾	126	− 3	134⅜	81⅜
Colgate Palmolive		66¾	64¾	65¼	+ ⅜	69¼	43⅛
Columbia Gas		33½	32⅜	32½	− ¾	40¾	29⅝
Combustion Engineer		68¼	67⅛	68¼	+ ⅜	70½	47
Comsat		64	61½	62¼	+ ½	84½	49⅛
Consolidated Edison		26⅛	25½	26¼	+ ⅛	29	24⅛
Continental Airline		25½	24¼	24½	− ¾	26¼	12⅜
Continental Can		30⅜	29½	30½	− 9⅜	45¼	26⅛
Continental Oil		27¼	26	27¼	+ ¾	39¾	24⅜
Control Data		60½	57½	59¼	. .	85	32¼
Crane		53½	51⅜	53	+ ¾	53½	33¾
Curtiss-Wright		26⅜	22⅜	25¾	+ 2¾	32⅞	10¼
Dow Chemical		85⅞	85	85¾	+ ¼	103½	60⅜
Du Pont		170¼	167⅞	169⅜	− ⅛	175½	129½
Eastern Airlines		26	24½	26	+ 1	28⅞	14⅜
Eastman Kodak		120¼	117⅛	117⅜	− 1	120¼	72
El Paso Nat Gas		18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛	22⅛	15¾
Federal Ntl. Mtge.		22½	21⅜	22	− ⅜	27¼	21½
Firestone		26½	25	25½	. .	28½	22⅛
First N City		54½	52¼	52¾	− 1⅜	55⅜	33
Ford Motor		74¼	72⅞	74	− ¼	74¾	54
GAC Corp		14⅜	13¼	13⅜	− ¼	27⅜	8⅜
General Dynamics		27⅛	25⅝	27	+ ¾	31⅜	18⅛
General Electric		65	63⅜	64⅝	+ ¼	66½	52⅞
General Foods		30	28⅜	28½	− 1¼	43⅜	28⅜
General Mills		48⅜	47⅛	47½	− ½	49½	31
General Motors		84⅜	82⅜	84¼	+ 1⅜	91⅛	73⅜
General Telephone		30⅜	29½	30	− ½	35⅜	27⅛
Getty Oil		74	73¼	73⅜	− ⅛	97½	68⅛
Gillette		42¼	40⅝	41½	− ¾	50⅞	34¼
Goodrich		27¼	26¼	27	. .	35	25
Goodyear Tire		31¼	30½	31¼	+ ½	35¼	27⅜
Greyhound		19⅞	18¾	18¾	− 1	25¼	15⅞
Gulf Oil		26	25⅜	26	. .	34	24¼
Gulf Western		39	36⅞	39	+ 1¾	39⅜	19
Honeywell		143¼	140¼	142	− ½	160	82
I B M		386	378¾	382¼	− ½	386	283
International Harvester		28⅜	26¾	27⅛	− 1⅛	33⅜	23
International Telephone		57⅛	55⅜	57	− ⅛	67⅜	45⅛
John Manville		39	37⅜	38¾	+ ⅜	46⅛	35
Jones & Laughlan		17¾	16⅛	17⅜	+ ¼	19⅛	9½
Kellogg		28	26¾	26⅞	− ⅜	28	22⅜
Kennecott		27⅞	26⅞	27	− ⅜	42¼	19¾
Kresge		110½	106⅜	110½	+ 2	116½	56⅛
Libb McNL		6⅞	6⅜	6⅜	− ⅛	8⅞	6¼
Ling T.V.		11⅜	11⅛	11⅛	− ⅜	27⅛	7⅜
Litton Industries		19	18	19	+ ½	34⅜	18
Lockheed		13½	12⅜	12¾	− ¾	15⅜	7½
Merrill Lynch		45¾	43	44¾	− ⅜	45¾	28¾
Mead Corp		18⅜	17⅛	18⅜	+ 1½	23½	15⅛
Minnesota Mining		149⅜	147	147⅜	− 1¼	149⅜	95⅛
National Cash		32⅜	30⅜	31¾	− 1¼	47⅛	23¾
Northwest Airlines		47¼	45½	45⅞	− 1	48¾	20⅜
Nort Sim		68¾	66⅜	66⅞	− 1½	72⅜	47¼
Occidental Petroleum		11¾	11⅛	11⅜	− ⅛	22¾	9⅜
Olin Corp		18¾	17⅜	18	− ½	26	14⅜
Pan American		14⅜	14	14½	+ ¼	20⅛	9½
Penn Central		5	4⅝	4⅝	− ⅜	7⅞	4
Pepsi Cola		74⅞	73	74	− ⅜	77½	52⅛
Pet Inc		52⅞	51⅜	52¾	+ 1¼	53¾	36¼
Phillip Morris		80	78¼	79¾	− ⅛	80⅜	46¾
Polaroid		124	118⅜	124	+ 3⅞	127⅛	76
Procter & Gamble		89	87⅜	88⅝	+ ⅞	90	56
R C A		39¼	37⅝	38¾	− ½	45	26
Ralston		41¾	39¾	40⅛	+ ⅛	41¾	24⅜
Republic Steel		24⅜	23⅛	23⅛	− 1	31⅝	17¾
Reynolds Metals		20⅜	19¾	20¾	− ⅛	33¼	13¾
Sears Roebuck		114½	112⅜	113½	+ ⅜	116¼	74¾
Shell Oil		47½	46½	46⅝	− 1⅜	54½	41½
Singer		89¼	86¾	87½	− 2	92⅜	63¼
Southern Pacific		48⅛	45¾	47¼	− 1⅜	49⅝	35
Sperry Rand		36⅛	34½	35⅛	− ¾	38⅞	22⅛
Standard Brands		45⅞	44⅛	45⅜	− ⅛	49⅞	39¾
Standard Oil California		57⅞	54	55½	− 2⅛	63⅜	49½
Standard Oil Indiana		65	62½	63¼	− 1¾	88⅜	52⅛
Standard Oil New Jersey		71¾	68	70¼	− 1½	82⅜	67
Standard Oil Ohio		83¾	80	80	− 3⅜	92	70½
Sun Oil		50	48⅝	49¼	− ½	57¾	45⅝
Swift		33⅜	32⅛	33	− ⅜	45	28¼
Telex		12½	11⅞	12	− ¼	22⅜	7¾
Texaco		31½	30	30⅜	− 1	34¾	29⅝
Trans.W.Airlines		51¾	50⅜	51⅛	− ¾	55¼	14⅜
Union Carbide		45¾	43⅜	44½	− 1¼	50⅜	38⅜
United Air Lines		48⅛	47	47⅜	− 1⅛	51⅛	21⅜
United Aircraft		33¼	31¾	32¾	+ ¾	45½	24½
U. S. Plywood		25⅛	24¾	25¾	+ ⅜	37⅞	24¾
U. S. Steel		33½	32⅝	33½	+ ½	35⅞	25
U. S. Tobacco		46⅞	46⅜	46½	− ⅛	47	26¾
Western Air Lines		42	40⅝	41⅞	+ ⅞	44	21½
Western Union		54⅜	49¼	51⅞	− 2½	56	34
Westinghouse		48	46¼	47¾	+ ⅛	48⅛	41¼
Woolworth		42½	42	42½	+ ⅜	55¾	35½
Xerox		143¾	137⅛	141½	+ 4¼	144½	8
Zenith		47¾	46	47⅜	+ 1⅜	54¾	36.

Valeurs hors-listes

TORONTO — Cours de fermeture des valeurs industrielles au 31 mars 1972 d'après McDonnell, Adams et co.

	Off.	Dem.	Off. Prec.
AGT Data	1.25	1.50	1.35
Astral	1.90	2.10	2.45
Autotelic	.50	.60	.50
Caledon	4.25	4.75	4.25
Cdn Gas B wts	7.75	8.25	7.75
Cdn Pac Inv	12.75	13.50	13.00
Cap Div A wts	.15	.20	.15
College Plumb	3.50	4.00	3.25
Cont Research	13.75	14.50	12.50
Corp Properties	4.25	4.75	4.25
Cowl	3.50	4.00	3.75
Creative Patents	3.40	3.60	3.40
Dataline	3.00	3.50	3.25
Datapro	1.25	1.75	1.25
Electron Associates	2.25	2.75	3.00
Extendicare	10.50	11.00	10.25
Extendicare wts	5.00	5.50	4.50
Fathom	.40	.50	.45
Flemdon	1.30	1.50	1.30
GB Automated	4.10	4.60	4.25
Hawker Ind	3.00	. .	3.00
Highland Queen	1.00	2.00	1.00
Ind Growth Mgt	4.25	4.75	4.25
Ind Bond A	1.00	1.10	1.15
Int Systcoms	.55	.60	.53
Jolly Jumper	1.40	1.60	1.15
Knogo	2.00	2.50	2.00
Laidlaw wts	16.00	17.00	15.00
Leisure World	2.00	2.50	1.75
M-H Cable Pfd	19.50	20.00	19.50
McCarthy Mill A	6.00	. .	6.00
Medipak	1.40	1.50	1.45
Mult Access	3.50	3.70	2.80
Mytolon	.55	.48	. .
P.E.P.	.30	.35	.20
Nordic	.20	.40	. .
Park Lawn	2.50	. .	2.50
Polcon	2.35	2.65	2.75
Polypump	2.05	2.20	2.10
Prairie Royalty	1.30	. .	1.30
Readyfoods	2.00	2.50	2.00
Royal Oak A	12.00	. .	12.00
Sanelli Units	.30	.60	.30
Spar Aerospace	2.40	2.50	2.40
Sterisystems A	20.00	21.00	20.00
Sterisystems	19.50	20.50	19.50
Systems Dim	13.25	13.75	13.00
Thomson Box Pfd	39.00	. . .	39.00
Vencap	2.35	2.45	2.30
Warrington Units	3.75	5.25	5.00
Wellington Bank	.75	. . .	.75

COMPAGNIES D'ASSURANCE

Abbey Life	5.00	5.50	5.00
Dominion Life	90.00	. . .	90.00
Excels Life	200.00	. . .	200.00
London Life	86.00	89.00	86.00
Prov Assce	20.00	. . .	20.00
United Inv Life	4.50	5.00	4.50
Fidelity Mtge	15.00	17.00	15.00

MONTREAL

	Sales 100s	High	Low	Prev. wks. high
AGF Special	27	3.45	3.40	3.42
Aurox	15	1.30	1.25	.70
Auscan	35	.75	.50	. .
Angot Group	3755	.50	.40	. .
Beauport Hold	380	.39	.35	.43
Belair	100	.75	.75	.80
Candida	3	11.75	11.75	4.60
CFCN	120	4.00	3.00	. .
Candida Hold	15	3.00	3.00	3.37
Cons Comp	5	.55	.55	.60
Cons DLP	106	.75	.75	.75
Dairy	11	2.87	2.75	. .
Eagle Inv	1	3.50	3.50	2.75
Fonds FIC	490	.90	.75	10.00
Eastgate	25	.80	.77	. .
Fort Norman	1	10.00	10.00	. .
Fonds FIC Pf	5	6.00	6.00	6.00
Hafner Fab	5	2.25	2.00	2.00
Hartland	319	.65	.58	.64
Hafner	2	2.05	2.50	. .
Int Systcoms	50	.57	.54	. .
Medipak	31	1.45	1.35	1.55
Mercantile Bk	75	18.38	17.13	. .
Multico Hold	32	1.00	.95	.83
Polcon	52	2.87	2.37	3.50
Rev Props	5	3.50	3.50	1.45
Quasar	205	1.40	1.15	. .
Systems Dim	13	13.50	13.00	14.00
Roxford	20	.32	.23	. .
Somex	380	.90	.50	. .
Trans Cda pd	4	9.00	9.00	8.00
TRP pfd	186	56.25	52.13	52.75
Unigesco B	18	3.05	2.77	2.85
Zodiac A	2	2.50	2.50	2.75

EAST COAST
D'après Richardson Securities, Halifax

	Off.	Dem.	Off. Prec.
Atlantic Trust	10.75	11.50	10.75
At. Whole A	49.00	52.00	49.00
Ben's Holding	91.00	. . .	91.00
Ben's Pfd	60.00	. . .	60.00
Canning 5.5 Pfd	7.00	7.50	7.00
Central Trust	16.25	16.75	16.75
Empire 5.5 Pfd	17.00	. . .	17.00
Evangeline Savings	10.25	11.25	10.25
Gt. East 5.5 Pfd	7.00	. . .	7.00
Gt. East 4.5 Pfd	6.00	. . .	6.00
Island Tel 5.5 Pfd	14.00	. . .	14.00
Linwood A	8.50	10.00	8.50
Linwood B	16.00	18.00	16.00
Major Vending	2.70	. . .	2.70
Mar Access 6 Pds	3.25	3.75	3.25
Mar Tel & Tel Pfd	10.00	10.50	10.00
Nat Sea Prod Pfd	3.40	4.00	3.40
Nfld Lt 5.5 A Pfd	7.40	. . .	7.40
Nfld Lt 5.25 B Pfd	6.75	. . .	6.75
Sobeys 6.25 Pfd	17.75	. . .	17.75
Stanfields A	7.50	8.50	7.50
Stanfields B	28.00	32.00	28.00

WEST COAST
D'après Pemberton Securities, Vanc.

	Off.	Dem.	Off. Prec.
Block Bros wts	6.50	7.00	6.50
Chinook Shop	2.75	3.25	2.75
Elk Creek	5.00	. . .	5.00
MacMclan Pfd	.45	.50	.45
Nelson Laun 6 Pfd	7.00	7.50	7.00
Okanagan H 6 Pfd	7.00	. . .	7.00
Okanagan Con Pfd	16.00	17.00	16.00
Okanagan wts	4.60	. . .	4.50
Okanagan Tel Pfd	5.00	5.50	5.00
Seaboard Life	2.00	2.25	1.90

Les fonds mutuels

Les cours à la fermeture de fonds mutuels choisis, fournis directement par leurs représentants ou des courtiers. Le prix d'achat ou le prix de l'offre représente la valeur au comptant. Les tarifs d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum.

per share ges (where

	Valeur au comp.	Prix d'ac.	Sem. pré.	1972 haut	1972 bas
A. G. F. Special Fund	3.45	. . .	3.41	3.58	2.30
Acrofund	1.40	1.54	1.40	1.42	1.07
Adanac	2.27	2.48	2.28	2.31	1.92
All-Canadian Compound	8.70	9.51	8.65	8.96	6.99
All-Cdn. Dividend	9.71	10.61	9.65	10.00	8.02
All-Cdn. Revenue	7.79	8.51	7.68	7.90	6.19
All-Cdn. Venture	4.03	4.41	4.03	4.19	3.26
Altamira Growth	5.81	5.81	5.81	6.27	5.05
Altamira Income	5.74	5.74	5.74	5.84	5.53
American Growth	6.88	7.56	6.81	7.14	4.82
Andreae Equity	4.83	5.28	4.85	4.93	3.84
Associate Investors	5.85	5.91	5.83	5.87	4.83
Beacon Growth	7.14	7.52	7.16	7.32	5.81
Beaubran Corp.	46.08	50.04	46.42	47.81	38.94
Bolton Tremblay	12.25	. . .	12.25	12.25	9.65
C. S. M. Japan Fund	9.76	10.73	9.81	9.93	4.88
Canada Growth	6.02	6.62	6.05	6.14	4.97
Canada Security	3.39	. . .	3.39	3.46	2.92
Cdn. Gas & Energy	14.33	15.75	14.39	14.72	12.20
Cdn. Investment	4.96	5.44	4.99	5.09	4.27
Cdn. Scudder Inv.	20.56	20.56	20.71	21.37	17.39
Cdn. Security Growth	5.19	5.70	5.17	5.31	4.20
Cdn. S. Afr. Goldfund	5.58	6.10	5.69	5.84	3.83
Cdn. Trusteed Income	5.03	5.52	5.06	5.08	4.67
Canagex	10.53	11.38	10.54	10.70	8.45
Capital Growth	10.04	10.91	10.13	10.35	8.31
Cardinal Compound	7.34	. . .	7.50	7.57	5.20
Cardinal Dividend	5.10	. . .	5.21	5.32	3.84
Champion of Canada	8.25	9.02	8.36	8.57	7.07
Collective	6.91	7.59	6.78	7.06	5.34
C'wealth Int'l. Corp.	14.48	15.91	14.36	14.78	11.55
C'wealth Int'l. Leverage	3.85	4.23	3.87	3.98	2.89
C'wealth Int'l. Venture	7.34	8.07	7.36	7.46	4.56
Community Unit	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .
Corporate Investors	6.04	6.60	6.05	6.16	5.01
Do Stk. Fund	5.19	5.68	5.20	5.29	4.45
Dominion Compound	5.92	6.43	5.96	6.10	4.76
Dominion Equity Inv.	7.81	8.12	7.81	7.96	6.26
Dynamic of Canada	4.58	4.63	4.58	4.58	3.56
Eaton Viking	5.61	6.10	5.64	5.64	4.62
Entarea Invest.	6.46	7.10	6.51	6.69	5.34
Executive of Canada	6.21	6.81	6.31	6.45	5.27
Executive Int'l.	3.36	. . .	3.35	3.67	2.77
Fonds Collective 'A'	6.87	7.51	6.90	6.99	5.78
Fonds Collective 'B'	5.89	6.07	5.88	5.93	5.07
Fonds Collective 'C'	9.54	10.43	9.38	9.77	7.75
Fonds Collective SPEC	11.14	12.17	11.20	11.67	7.92
Fonds P.E.P.	4.08	4.44	4.04	4.09	3.13
Fraser Fund	3.50	3.80	3.44	3.50	2.55
Great Pacific Fund	5.06	5.53	5.10	5.16	3.40
Grouped Income Shares	4.01	4.41	4.02	4.11	3.07
Grouped Inv. Sh. comp.	11.15	12.26	11.17	11.42	8.11
Growth Equity	7.29	8.01	7.38	7.39	5.62
Growth Oil & Gas	31.10	. . .	31.09	31.26	22.79
Guardian Equity	5.42	5.99	5.40	5.42	4.42
Guardian Growth	9.68	. . .	9.86	9.94	7.07
Guardian Savings '82	11.22	12.33	10.95	11.22	10.90
Harvard Growth	7.26	7.92	7.18	7.42	6.01
Incubation Group	215.56	224.36	198.26	219.10	157.71
Industrial Growth	6.06	6.66	6.69	6.72	5.22
Int'l. Energy	2.47	2.71	2.49	2.87	2.11
International Growth	6.09	6.69	6.17	6.19	5.38
Int'l. Income	4.31	4.74	4.33	4.40	4.21
Investors Growth	12.02	13.14	12.09	12.26	9.98
Investors Int'l.	7.97	8.71	7.92	8.12	6.52
Investors Mutual of Can	5.74	6.28	5.77	5.87	4.93
Japanese Fund	6.37	6.97	6.21	6.37	4.51
Keystone of Canada	8.73	9.57	8.54	8.85	5.56
Magna Carta	1.54	1.67	1.54	1.85	1.52
Marcinvest	11.65	11.88	11.58	11.65	9.30
Maritime Equity	3.30	3.60	3.31	3.39	2.82
Marlborough	5.41	5.91	5.41	5.49	4.08
Mossiaw	4.57	. . .	4.62	4.70	3.53
Mutual Accumulating	5.76	6.33	5.82	5.92	4.79
Mutual Bond	10.83	11.91	11.06	11.09	8.97
Mutual Growth	5.72	6.29	5.65	5.94	4.31
Mutual Income	5.22	5.74	5.28	5.37	4.11
Natrusco	14.57	15.17	14.63	15.18	12.26
Natural Resources	7.23	7.90	7.29	7.83	6.01
N. W. Equity	7.27	7.99	7.31	7.41	5.68
N. W. Growth	6.11	6.71	6.03	6.25	4.17
N.W

Procédure...

(Suite de la page 15)

A) Assemblées des administrateurs

Nous étudierons la procédure aux assemblées des administrateurs sous les rubriques suivantes: 1) Président et secrétaire, 2) Quorum, 3) Présence en personne, 4) Vote et 5) Irrégularités.

1) **Président et secrétaire.** Lors de l'assemblée des administrateurs provisoires et de la première assemblée des administrateurs permanents, les officiers de la compagnie n'ont pas encore été nommés. Aussi, est-il nécessaire d'élire un président et un secrétaire d'assemblée à chacune de ces assemblées. Mais dès que les officiers de la compagnie ont été nommés, une telle élection n'a plus besoin d'être effectuée au début de chaque assemblée. A moins qu'un président d'assemblées permanent n'ait été nommé, c'est au président de la compagnie que revient de droit le rôle de présider les assemblées des administrateurs, et, à son défaut, au vice-président de la compagnie.

Quant au secrétaire de la compagnie, une de ses fonctions consiste généralement à assister à toutes les assemblées des administrateurs et des actionnaires et d'en dresser procès-verbal. Il n'est donc pas nécessaire d'élire un secrétaire d'assemblée à chaque assemblée.

2) **Quorum.** Nous avons déjà touché un mot au sujet du quorum aux assemblées des administrateurs. Il convient néanmoins de réitérer ce mot dans le présent contexte et d'y ajouter.

Le quorum aux assemblées des administrateurs est déterminé par les règlements de la compagnie. En Ontario, le quorum est fixé à un minimum de deux administrateurs, ou du 2/5 du nombre des administrateurs. Au Québec et au fédéral, aucune disposition ne vient ainsi fixer de minimum. Comme d'autre part, on sait qu'un seul administrateur ne peut constituer une assemblée, on peut conclure que le quorum doit toujours être d'au moins deux administrateurs.

Ce qui signifie qu'un quorum pourrait théoriquement être validement fixé à deux administrateurs, et ce même si le conseil d'administration comporte plusieurs membres. En pratique, cependant, il est sage de fixer le quorum à un nombre d'administrateurs constituant la majorité du conseil.

Si aucun quorum n'est stipulé dans les règlements de la compagnie, la règle est qu'une majorité des administrateurs forme quorum.

La présence d'un quorum est nécessaire pour rendre valide une assemblée des administrateurs. A remarquer cependant que les décisions peuvent être prises à cette assemblée par la majorité des membres présents, que cette majorité constitue à elle seule un quorum ou non. Par exemple, si le quorum est fixé à 3 administrateurs sur 5 et si seuls 3 administrateurs se réunissent en assemblée, 2 d'entre eux constituent une majorité suffisante pour prendre des décisions au nom du conseil d'administration.

3) **Présence en personne.** Les administrateurs doivent être présents en personne à leurs assemblées. Contrairement aux actionnaires, ils ne peuvent être représentés ni voter par procuration; ceci provient du fait que les administrateurs, eux-mêmes mandataires, ne peuvent déléguer leurs fonctions. "Delegatus non potest delegare". Il n'est même pas permis qu'un administrateur charge un autre administrateur de voter en son nom.

4) **Vote.** Les administrateurs ont droit à un vote chacun. En effet, le vote des administrateurs est rattaché à leur personne, et non au nombre d'actions qu'ils détiennent. Théoriquement un administrateur détenant 99% des actions votantes d'une compagnie, même s'il peut faire la pluie et le beau temps aux assemblées des actionnaires grâce à ses votes, peut se faire découdre à une assemblée des administrateurs, car il n'a qu'un vote à y opposer à ceux de ses co-administrateurs. Bien sûr, en pratique l'actionnaire majoritaire utilisera son contrôle des votes à l'assemblée des actionnaires pour élire des personnes dévouées à sa cause comme administrateurs, et il ne courra ainsi pas de risque de voir ces personnes exprimer un désaccord et voter contre lui aux assemblées des administrateurs.

Souvenons-nous aussi qu'en vertu de leur rôle même de mandataires et quasi-fiduciaires de la compagnie, les administrateurs ne peuvent pas se servir de leur vote aux assemblées des administrateurs pour promulguer leurs intérêts personnels au détriment de ceux de la compagnie, pour cette raison, il n'est pas permis aux administrateurs d'engager d'avance leur vote à l'assemblée des administrateurs pour convention.

Les résolutions du conseil d'administration ne nécessitent que la majorité simple des votes des administrateurs. Qu'advient-il lors d'un partage égal des voix des administrateurs? Le président d'assemblée a-t-il un second vote, ou vote prépondérant. Cela n'est stipulé nulle part dans la loi. Tout au plus le président d'assemblée a-t-il un tel vote prépondérant, en l'absence de dispositions à cet égard dans la charte ou règlements de la compagnie, lors des assemblées des actionnaires. Il existe une certaine jurisprudence soutenant que le président d'assemblée peut avoir un vote prépondérant aux assemblées des administrateurs si les règlements de la compagnie le stipulent.

Il me semble au contraire que le vote prépondérant est une mesure exceptionnelle qui ne peut exister que si la loi elle-même y donne ouverture. Dans les assemblées délibérantes, que plusieurs considèrent comme le modèle à suivre, non seulement le président n'a-t-il pas de vote prépondérant, mais encore n'a-t-il pas de vote du tout. Et si le président a un vote prépondérant lors des assemblées des actionnaires, ce n'est qu'en vertu d'une disposition expresse d'exception, insérée dans la *Loi des compagnies*.

MINES & PETROLES

Toronto & Canadienne

COTES A LA FERMETURE Vendredi, le 31 mars 1972

Prix en cent sauf indication contraire

Mines

	Ventes 100's	haut	bas	ferme- ture	varia- tions	1972 haut	bas
A							
Abcourt	40	33	24	33	— 2	74	4
Abit Asb	150	265	230	265	+25	550	125
Abitibi C	58	22	21	22	— 1	40	10
Accra		6½		7		12	5½
Acme	814	37	33	37	+ 4	46	6
Acroll	144	55	51	54	+ 1	115	36
Adanac		50		57		265	40
Advocate	2	175	175	175		295	130
Aetna		75		110		110	70
Agnico	22	210	200	200	— 5	365	160
A.I.S.	329	695	580	690	+70	695	375
Ajax	100	26½	20	25½	+ ½	45	9
Akaitcho		46		54		72	32
Albany						42	20
Albermont	17	23	23	23		39	17½
Aldona	30	55	55	55		55	5
AlliedMin.	40	380	365	365	— 5	415	124
AlliedRox	1024	97	91	95		97	70
Amalg.b.b	47	7	7	7	— 2	94	3
" Lard	150	78	71	71	— 4	111	39
Amer'm	330	7½	6	6½		34	3
Americ	15	10	10	10		22	10
Amigo		6		8		15	5
Amos	212	18½	15	17	+ 1	55	15
Ang-Rouy	237	28	25	27	+ ½	65	25
Ang-Utd	1630	180	165	174	+ 1	220	50
Anthonian	50	3½	2½	2½		6	2½
Argosy		36		41		70	30
Armore	39	12½	11½	12½	+ ½	23	10½
Arno	842	8½	7	8½	+ ½	8½	4
AssocPorc	92	42	42	42		47	29
Atl.Coast	25	45	44	45	— 1	72	44
Atl.Nickel	45	22	21	22	— 3	130	21
Atl.Tungst	165	12	10	12	+ 1	107	10
Atl.Y'knife	120	8	7	8	+ 2	10	4½
Aunor	20	260	233	260	+20	300	185
Avilla	3032	78	61	78	+16	78	22
Avoca	10	70	70	70		105	52
B							
Baker	65	43	36	41	+ 6	70	30
Band-Ore				5		5	3
Bankeno	169	700	665	685	—15	930	465
Bankfield	10	3½	3½	3½	+ 1	6	1
Barex	5	23	23	23	+ 1	37	15
Barymin	71	93	91	91	— 1	119	37
Basic	18	300	270	300		385	115
Bateman	20	5	5	5		10	4½
Beattie-D	54	6	5	5½		10	1
Beauce	50	2	2	2		6½	1
B'Chasse		6½		9		14	3
Belleterre	55	15	14	15	+ ½	30	11
Beth'hem	553	23	22	22¾	+ ⅛	23	13⅛
Big Nama	130	10	9	9	— 1	15	7½
BikHawk	843	113	98	106	+ 6	113	40
Borealis		31		50		55	30
ex wts						25	5
Bounty		12		13		17	7½
Bralorne	29	235	230	230	— 5	285	110
Brameda	121	100	96	97	— 3	289	60
Brenda	46	565	540	545	—20	855	325
Broulan	26	26	25½	26	+ ½	30	20
Bruneau		9				24	10
Brunswick	2203	400	355	400	+40	690	200
BurntHill	10	16	16	16	— ½	30	15
C							
CadillacE	170	210	193	203	—10	380	100
Caliper						365	130
Calmor	57	63	59	59	+ 1	85	10
Cam.	700	29½	26	28½	+ 1½	47	18
Camflo	77	325	305	315	—15	390	222
CamChib	40	650	630	640	—10	875	420
CampRL $	44	29	27½	28¾	+ 1¼	31¾	19
CanTung	73	164	155	155	— 6	280	145
C.Arrow		15		19		50	14
C. Jamie	7	115	113	115	— 4	175	113
C.Keeley	30	5	4½	5	— ½	950	3
C.Lenc't	160	6	5½	5½	— 1½	17	5
CMag'site	10	17	17	17	— 2	55	17
C.Malart.	110	23	22	22	— 3	49	22
C.Merrill	3	630	605	630	+30	950	125
C.Nisto	20	7	7	7	+ ½	16	6
Canadex	245	21	16	19½	+ 3½	30	6
Canadore	50	12	11½	11½	+ 1	39½	9
CandoreE	195	5	4	4	— ½	10	3
Cannon	40	10	7	10	+ 3	12½	5½
Canuc	138	40	35	38	+ 3	65	22
Capri	851	33	24	27	— 4	53	8
Captain	30	5	4½	4½	— ½	12	3
Cartier		7		12		21	4
Cassiar $	57	20	19¾	19¾	— ½	25	16¾
Cedarvale	31	33	32	32	+ 1	47	20
C.Patricia	35	180	160	165	—15	275	126
Chemalloy	690	284	268	268	—11	385	140
Chest'ville	2690	22	16	18	+ 2	22	7½
Chib-Kay	37	4½	3½	4½		12	3
ChibCopp	110	26	25	25	— 3	39	15
Chiboug	41	30	30	30	+ 1	50	28
Chimo	53	117	115	115	— 2	177	85
Chipman	68	61	50	51	— 9	108	40
Clero		5		7½		14½	5
Cochenour	60	35	31	32	+ 1	70	18
Coin Lake	20	11	11	11	+ ½	19½	8
Coldstrea	23	258	249	249	— 1	287	240
Columb	28	45	40	45	+ 5	85	25
Comb.Met	15	11	11	11		14½	7
Coniagas	315	39	31	39	+ 9	46	22
Con Quest	30	31	30	30½	+ 5½	73	24
C.Bellek'n						6	1
C. Dev.	142	93	83	90	— 4	112	43
CC Flin F	30	7	7	7	— ½	11	6
CC Frdy	11	115	112	112	— 3	170	70
CCrama	15	20	20	20		38	12
C Daering	8	9	9	9	— ½	15	5
CDolson	672	17½	12	16	+ 4	37	9½
C Durham						250	53
C Imp.		9		10		40	5½
C Marben	44	150	136	150	+13	440	115
CMogador	170	13	10	12	+ 1	13	3
C Morris	186	189	175	178	— 2	270	116
C Negus	53	6½	6½	6½	+ ½	15	5
C Nichol	245	6	5	6	+ 1½	15	4
C Nor Ex	27	28	26	26	— 3	45½	19
C Prop'ty	20	10	10	10	— 1	14½	5
CRambler	2548	215	185	198	+13	330	81
C Rexspar	51	36	30	32	— 4	64	14
C Towers				100		100	90
Conuco		25		50		60	31
Conwest	16	760	750	760	+ 5	860	615
Cop'Corp	20	19	19	19	+ 3	35	6
Cop'field	62	155	150	150	— 5	185	100
Copp-Man	95	11½	9	9	— 2½	11½	4
Corgemin	28	18	16	18	+ 1	47	16
Coulee	475	21½	16½	18	— 2½	38	12
Courvan		9½		11		16	4
Craigmont	52	900	870	875	—20	995	650
Credo	355	10½	8	10		25	5
Cresti'd	10	9	9	9	— 1	14	7
Cresus		9		13		25	7
Crowbank	70	10½	9½	10½	+ 2	15½	8
Cwnbridge		3		7		4½	1
D							
Dasson	245	16	15	15½		22	15
Davoil	47	27	25	27	+ 1	27	25
Decca	65	285	265	270	— 5	310	165
Dom L'Ho	45	6	5½	6	+ ½	30	3
Francana	75	675	575	600	—35	750	325
Futurity				29		207	22
GtCOilS	17	625	600	600	—10	740	355
GtPlain $	86	33⅛	33	33	— ½	36¼	28½
Houston	878	249	235	240	— 9	350	140
" wts	239	60	50	56	— 6	195	50
Int Rock				35		30	11½
Inter-Tech	236	115	100	115	+ 5	137	65
Israel	45	24	20	23	+ 1	34	17
Laduboro	91	80	78	78	— 2	110	72
Lochiel	201	157	145	157	+ 8	188	110
M-O							
Merland	20	55	50	50	—10	85	50
Midcon	38	61	59	59	— 1	66	41
Mineral	34	46	45	45	+ 2	175	31
Ntl. Pete	435	225	195	210	+15	425	160
Norco	4	225	225	225		225	65
NCdn. Oil	44	600	585	600	+30	865	430
" pfd $		39¼		42		41	38
Northland	610	117	108	112		117	40
Numac $	218	14⅛	13⅜	13½	— ¼	16½	13⅜
Oakwood	44	85	80	80	— 4	140	78
P-R							
Page	43	235	210	220	—10	310	91
Palliser	3	105	105	105	+30	145	55
PanCdn $	67	16¾	16¼	16⅛	— ⅜	17¾	12
P. Ocean $	309	12¾	12	12	— ½	20⅝	11⅜
Peruvian	35	30	28	28	— 2	57	15
Petrol	62	125	120	120	— 2	169	110
Peyto	87	227	220	225		255	175
Pinnacle	290	46	40	43	— 3	95	36
Place	421	102	95	95	— 7	172	91
Ponder		60		62		75	41
Prairie $		13½		14½		17½	10⅛
Puma Pet	46	81	80	80	— 5	145	77
" wts	1	45	45	45	— ½	90	40
Ranger $	220	19¾	18½	19	+ ⅜	20½	10
S-T							
SRainbo $	120	16⅜	16	16¼	— ¼	27½	11⅜
Siebens $	135	10⅜	9⅜	9⅜	— ⅛	10⅜	6¼
Sogepet	124	132	125	125	— 7	200	125
Spooner	527	97	90	91	— 4	124	81
Sturgeon				25		150	15
Subeo	10	11	11	11	— 2	65	10
Sun'dale	74	380	365	380		380	255
Total Pete	107	675	650	655	—15	850	530
" pfd $	3	14¼	14	14¼		18¼	12½
Trans-CRe	127	120	105	110	+ 3	149	80
Tr-Ocean						25¾	21¾
U-W							
Ulster Pet	252	140	136	139	+ 2	253	120
Utd. Cans	598	545	515	530	+ 5	585	325
" wts	830	22	1	3	—14	300	1
Utd. Reef	203	21	19½	20½	— ½	32	11
Voyager	56	495	485	490	— 5	535	360
Westates		310		715		775	350
W. Decalt	173	640	625	625	—15	805	555
Wilshire $						850	6½
Worldwide	14	285	285	285	—15	340	212
Yellk Br.	84	440	420	420	—20	670	385
Yukon	20	160	150	150	—15	170	95
Zenmac	2100	15	11½	14½	+ 1	15	4
Zinat	836	14½	10	12	+ 2½	31	10
Zulapa	205	14½	12½	13½	+ ½	33	11½

Pétroles

	Ventes 100's	haut	bas	ferme- ture	varia- tions	1972 haut	bas
A							
Alminex	25	570	555	560	— 5	630	460
Alt. East	512	750	705	740	+35	750	455
AmEagle	763	110	92	101	+11	110	92
Am Leduc	135	9	8	8		13	7
AmQuasar	31	625	610	610	—20	690	201
Asamer $	96	18⅜	17⅜	18⅛	+ ⅜	24¾	11⅛
Ashld $	18	13⅜	12⅜	12⅞	— 1⅛	16	12
" pfd $	3	32½	31¼	31¼	— 1¼	33¾	24
B							
B' derry						130	130
Bison $	22	7¾	7½	7½	— ¼	11½	7½
Bluewater	10	72	72	72	+ 4	158	50
Bralorne	16	230	230	230		295	181
Bralsama		325		330		375	315
BP O&G	256	570	550	555	—15	760	520
Buffalo						800	65
C							
Calvert	181	9½	9	9½	— ½	21	7½
Candel $	14	12¾	12⅜	12⅜	— ⅛	12¾	10½
Cda. Geot	473	129	113	123	— 2	129	60
Cda. N'we	351	315	300	300		315	145
Cdn. Bona	697	97	89	90		163	85
C. Sthn. $	561	7⅞	7¼	7½	— ⅜	10	4½
" wts	377	525	455	475	—50	655	215
Cdn. Res	64	520	490	520	+15	630	435
C.Ex.Gas	193	375	350	370	+ 5	525	270
C.H'Stead	78	825	785	785	—20	955	6¾
" pfd $	1	15½	15½	15½	— 2	20⅜	13⅜
C.L.Island	21	60	60	60		84	45
C.Super $	92	43	42⅜	42⅜	+ ⅛	46	35¾
C.Trinc $						14⅜	7
Caprive	80	11	11	11	— ½	18	7
Castle		150		175		205	106
Charter	115	510	480	510	—10	750	480
Chieftain	56	10½	10⅛	10⅜	+ ¼	10⅞	6½
Clark Cdn	228	430	375	380	—50	485	190
C.Oil & G						685	550
CWest Pet		105		125		151	100
D-L							
Davoil	47	27	25	27	+ 1	27	25
Decca	65	285	265	270	— 5	310	165
Dom L'Ho	45	6	5½	6	+ ½	30	3
Francana	75	675	575	600	—35	750	325
Futurity				29		207	22
GtCOilS	17	625	600	600	—10	740	355
GtPlain $	86	33⅛	33	33	— ½	36¼	28½
Houston	878	249	235	240	— 9	350	140
" wts	239	60	50	56	— 6	195	50
Int Rock				35		30	11½
Inter-Tech	236	115	100	115	+ 5	137	65
Israel	45	24	20	23	+ 1	34	17
Laduboro	91	80	78	78	— 2	110	72
Lochiel	201	157	145	157	+ 8	188	110
M-O							
Merland	20	55	50	50	—10	85	50
Midcon	38	61	59	59	— 1	66	41
Mineral	34	46	45	45	+ 2	175	31
Ntl. Pete	435	225	195	210	+15	425	160
Norco	4	225	225	225		225	65
NCdn. Oil	44	600	585	600	+30	865	430
" pfd $		39¼		42		41	38
Northland	610	117	108	112		117	40
Numac $	218	14⅛	13⅜	13½	— ¼	16½	13⅜
Oakwood	44	85	80	80	— 4	140	78
P-R							
Page	43	235	210	220	—10	310	91
Palliser	3	105	105	105	+30	145	55
PanCdn $	67	16¾	16¼	16⅛	— ⅜	17¾	12
P. Ocean $	309	12¾	12	12	— ½	20⅝	11⅜
Peruvian	35	30	28	28	— 2	57	15
Petrol	62	125	120	120	— 2	169	110
Peyto	87	227	220	225		255	175
Pinnacle	290	46	40	43	— 3	95	36
Place	421	102	95	95	— 7	172	91
Ponder		60		62		75	41
Prairie $		13½		14½		17½	10⅛
Puma Pet	46	81	80	80	— 5	145	77
" wts	1	45	45	45	— ½	90	40
Ranger $	220	19¾	18½	19	+ ⅜	20½	10
S-T							
SRainbo $	120	16⅜	16	16¼	— ¼	27½	11⅜
Siebens $	135	10⅜	9⅜	9⅜	— ⅛	10⅜	6¼
Sogepet	124	132	125	125	— 7	200	125
Spooner	527	97	90	91	— 4	124	81
Sturgeon				25		150	15
Subeo	10	11	11	11	— 2	65	10
Sun'dale	74	380	365	380		380	255
Total Pete	107	675	650	655	—15	850	530
" pfd $	3	14¼	14	14¼		18¼	12½
Trans-CRe	127	120	105	110	+ 3	149	80
Tr-Ocean						25¾	21¾
U-W							
Ulster Pet	252	140	136	139	+ 2	253	120
Utd. Cans	598	545	515	530	+ 5	585	325
" wts	830	22	1	3	—14	300	1
Utd. Reef	203	21	19½	20½	— ½	32	11
Voyager	56	495	485	490	— 5	535	360
Westates		310		715		775	350
W. Decalt	173	640	625	625	—15	805	555
Wilshire $						850	6½
Worldwide	14	285	285	285	—15	340	212
Yellk Br.	84	440	420	420	—20	670	385
Yukon	20	160	150	150	—15	170	95
Zenmac	2100	15	11½	14½	+ 1	15	4
Zinat	836	14½	10	12	+ 2½	31	10
Zulapa	205	14½	12½	13½	+ ½	33	11½

Si donc les votes sont partagés également à l'assemblée des administrateurs (et on tâche d'éviter une telle situation en fixant un nombre impair d'administrateurs pour composer le conseil d'administration), aucune résolution ne peut être adoptée; il n'est pas question de trancher la question dans un sens ou dans l'autre par l'artifice du vote prépondérant. Si l'impasse devient généralisée, i.e. si les administrateurs ne peuvent s'entendre sur quoi que ce soit, il appartiendra aux actionnaires de se réunir en assemblée spéciale et d'élire un nouveau conseil d'administration qui s'accordera mieux. Ceci à condition que la charte ou, à la rigueur, les règlements de la compagnie permettent aux actionnaires de destituer les administrateurs. S'ils n'ont pas ce pouvoir, ils devront attendre la prochaine assemblée annuelle des actionnaires pour élire un nouveau conseil. Lors de l'assemblée, spéciale ou annuelle, des actionnaires, l'impasse ne devrait pas en principe se répéter, même si les deux factions des administrateurs détiennent un nombre égal d'actions, car le président d'assemblée détiendra alors un vote prépondérant; si le vote prépondérant est enlevé au président d'assemblée par la charte ou les règlements de la compagnie, il se peut toutefois que l'impasse survienne à l'assemblée des actionnaires. Dans ce cas, la situation sera sans issue, et il ne restera qu'à demander la liquidation de la compagnie.

5) **Irrégularités.** Les irrégularités de procédure lors des assemblées des administrateurs ne sont pas invocables par la compagnie contre les tiers. Par exemple, une compagnie ne peut prétendre qu'une transaction conclue avec un tiers est invalide parce que la résolution autorisant un officier à la conclure a été adoptée irrégulièrement (convocation de l'assemblée non conforme aux règlements, absence de quorum...) Ceci découle de la règle de l'INDOOR MANAGEMENT exprimé dans l'arrêt *Royal British Bank v. Turquand*, que nous avons étudiée dans une chronique antérieure.

(1) Article 1891 CC.
(2) Ou de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Ceci s'applique autant aux compagnies fédérales ayant leur siège social au Québec, car elles sont sujettes à notre droit civil en tant que ressortissants de notre province.

Comment implanter...

(Suite de la page 12)

des individus de l'entreprise a besoin pour atteindre ses objectifs. Comment va-t-on faire cela? On reprendra la définition des responsabilités majeures que chacun de ces individus avait lui-même déterminé (voir 3e phase). Ainsi, on pourra déterminer de quelle information chacun a besoin pour atteindre les résultats qu'il s'est fixé d'atteindre en regard de chacune de ses responsabilités, au début de l'année.

On recueillera d'autre part toutes les informations véhiculées par le système des rapports actuels de l'organisation. On définira quelles sont les informations qu'un individu recevait autrefois et dont il n'a plus besoin aujourd'hui, et vice-versa, toujours fonction de la nécessité d'atteindre ses objectifs, ses résultats.

On effectuera le même processus par la suite en ce qui a trait aux standards de groupe à atteindre. Rappelons-le, les objectifs de groupe sont des objectifs pour un service donné et ils ne concernent pas un individu en particulier, mais un groupe d'individus faisant partie d'une unité distincte à l'intérieur de l'organisation.

Quelle est la prochaine étape? Une fois tous ces renseignements colligés, le service du personnel avec celui des méthodes et procédés ou encore avec le service d'organisation vont esquisser une première ébauche, un canevas, de tous ces renseignements, avant de consulter les intéressés.

En effet, nous croyons encore une fois, que c'est aux utilisateurs de déterminer effectivement ce dont ils ont besoin. Les services dont nous venons de parler ne doivent absolument pas se substituer aux individus concernés qui eux peuvent le mieux déterminer leurs besoins réels. On pourra tenir ces consultations sur une base de service. On devrait aussi, croyons-nous, faire la même chose pour les standards de mesure correspondant aux responsabilités de groupe. On demandera ensuite à l'assemblée d'approuver ou de désapprouver ce qui est inscrit sur le tableau ou encore sur les grandes feuilles.

Une fois l'étape de la corroboration ou de l'infirmation terminée, on commencera à définir quels sont les moyens que l'on pourrait utiliser pour retransmettre l'information de gestion nécessaire à chacun des individus. Il élaborera tout le système dont l'organisation a besoin pour retransmettre les renseignements pertinents à chacun des individus ou chef de groupe. Il soumettra le tout, encore une fois, à tous les managers des différentes unités organisationnelles, service par service.

Il faudra aussi avoir déterminé les délais. En effet, l'information de gestion n'est bonne que si elle arrive à temps. On demandera donc aux intéressés si les délais prévus, auxquels l'information leur arriverait, sont raisonnables. On soumettra le tout, rapport par rapport. On corrigera aussi, rapport par rapport, le type de système que l'on veut implanter.

Une fois toutes ces consultations terminées, on pourra commencer à implanter le système. Le système sera d'autant plus facile à implanter que les individus qui utiliseront le nouveau système d'information de gestion auront participé à son élaboration. L'inverse est aussi vrai. (à suivre)

Le marche des obligations

Gouvernement du Canada

		Off.	Dem.
4¼	sept 72	99.97	100.02
5¼	dec 72	100.30	100.40
7	feb 73	101.30	101.40
8	feb 73	102.00	102.10
7	apr 73	101.45	101.55
6½	july 73	101.10	101.20
6¾	july 73	101.40	101.50
5	oct 73	99.25	99.35
5¼	dec 73	99.50	99.60
6¼	dec 73	101.00	101.25
5	apr 74	98.90	99.00
7¼	apr 74	103.00	103.25
6	june 74	100.60	100.80
7	june 74	102.60	102.80
8	oct 74	105.50	106.00
4¼	dec 74	96.60	96.70
5½	dec 74	99.50	99.75
6½	apr 75	101.75	102.00
7¼	apr 75	103.25	103.50
7¼	july 75	102.50	103.00
5½	oct 75	97.25	97.75
7¼	dec 75	103.75	104.25
5½	apr 76	96.25	96.75
3¼	june 76	87.25	87.75
5¾	june 76	97.00	97.50
6¼	aug 76	99.75	100.25
5½	oct 76	96.00	96.50
7	sept 77	101.00	101.50
3¾	jan 78	85.25	85.75
8	july 78	106.00	106.50
6½	june 79	97.75	98.25
3¼	oct 79	78.50	79.00
5¾	dec 79	93.13	93.38
6¼	apr 80	96.25	96.75
5½	aug 80	91.75	92.25
4½	sept 83	80.25	80.50
5	june 88	78.50	79.50
6¾	feb 89	95.00	96.00
5¼	may 90	79.50	80.50
5¾	sept 92	82.50	83.50
6½	oct 95	91.50	92.50
3¾	mar 98	57.00	59.00
3	sept Perps	41.00	43.00

C.N.R.

3¾	feb 74	96.60	96.70
5	may 77	91.75	92.75
4	feb 81	78.50	79.50
5¾	jan 85	87.50	88.50
5	oct 87	79.00	80.00

PROVINCIAL

Alta.	6⅞ 76	99½	101
do	8¾ 90	104	106
do	8⅞ 90	105	107
do	8⅛ 91	98	100
do	7⅞ 91	97	99
AltaTel	8 74	103	105
do	5¼ 83-85	78	81
do	9 90	106	108
do	7½ 91	94	96
do	6 91	80	82
AMFC	8 74-89	103	105
do	5½ 82-84	81	83
do	6¼ 86-89	83	85
do	8⅜ 90	103	105
do	5¾ 88-91	78	80
do	6 89-92	80	82
do	7¼ 93	90	92
AltaResRy	8½ 75	103	105
BCElecE	3½ 75	91½	93½
do'Debs'	5¾ 77	91	93
do'H'	4¾ 77	87	89
do L	5 82	79	81
do M	5⅛ 88	75	77
do N	5½ 89	78	81
do C	6½ 90	87	89
BCElecA	4 86	66	68
do AB	4¼ 86	68	70
do AC	4½ 86	70	72
do AD	4¾ 86	68	70
do AE	5 86	72	74
do AF	5½ 86	76	80
BC Power	5¾ 89-91	78½	80½
PacGtEast	5 82	80	81
Manitoba	3¼ 73-75	88	90
do	4¾ 73-76	90	92
do	3½ 76-78	81	83
do	5½ 77-79	89	91
do	6 77-80	91	93
Man Hydro	7 72	100	100½
do	3½ 72-74	92½	94½
do	3½ 74-76	86	88
do	5 76-78	87	89
do	5¼ 79-81	85	87
do	5½ 80-82	85	87
do	6 80-82	88	90
do	5¾ 81-83	86	87
do	7 85-87	90	92
do	6¼ 86-89	84	86
do	9 90	106	108
do	8 91	98	100
do	8½ 89-91	102	104
do	6½ 89-92	86	88
do	7¼ 89-93	90	92
Man Tel	7¾ 74	101	103
do	8 74	102	
do	5½ 81-83	84	86
do	5¼ 82-84	81	83
do	6⅞ 76	99½	101
do	8¾ 90	104	106
do	8⅞ 90	105	107
do	8⅛ 91	98	100
do	7⅞ 91	97	99
AltaTel	8 74	103	105
do	5¼ 83-85	78	81
do	9 90	106	108
do	7½ 91	94	96
do	6 91	80	82
AMFC	8 74-89	103	105
do	5½ 82-84	81	83
do	6¼ 86-89	83	85
do	8⅜ 90	103	105
do	5¾ 88-91	78	80
do	6 89-92	80	82
do	7¼ 93	90	92
AltaResRy	8½ 75	103	105
BCElecE	3½ 75	91½	93½
do'Debs'	5¾ 77	91	93
do'H'	4¾ 77	87	89
do L	5 82	79	81
do M	5⅛ 88	75	77
do N	5½ 89	78	81
do C	6½ 90	87	89
BCElecA	4 86	66	68
do AB	4¼ 86	68	70
do AC	4½ 86	70	72
do AD	4¾ 86	68	70
do AE	5 86	72	74
do AF	5½ 86	76	80
BC Power	5¾ 89-91	78½	80½
PacGtEast	5 82	80	81
Manitoba	3¼ 73-75	88	90
do	4¾ 73-76	90	92
do	3½ 76-78	81	83
do	5½ 77-79	89	91
do	6 77-80	91	93
Man Hydro	7 72	100	100½
do	3½ 72-74	92½	94½
do	3½ 74-76	86	88
do	5 76-78	87	89
do	5¼ 79-81	85	87
do	5½ 80-82	85	87
do	6 80-82	88	90
do	5¾ 81-83	86	87
do	7 85-87	90	92
do	6¼ 86-89	84	86
do	9 90	106	108
do	8 91	98	100
do	8½ 89-91	102	104
do	6½ 89-92	86	88
do	7¼ 89-93	90	92
Man Tel	7¾ 74	101	103
do	8 74	102	
do	5½ 81-83	84	86
do	5¼ 82-84	81	83
do	7⅛ 91	97	99
do	8¾ 91	101	103
do	6¼ 91	83	85
do	6¾ 92	87½	
do	9 94	107	109
do	7¾ 94-96	97½	98
NewBrunsEle	9¾ 75	105	107
do	7⅞ 96	95½	97½
Nfld	4 69-74	92	94
do	7¼ 72	100½	101½
do	8 74	101	103
do	5½ 77	89	91
do	9½ 77	107	109
do	5¼ 76-78	87	89
do	6½ 79		do
do	6¼ 80	89	91
do	5¾ 86	80	82
do	7¼ 88	95	97
do	6½ 89	85	87
do	9½ 88-90	108	110
do	6¼ 91	82	84
Nova Scotia	7 72	100	101½
do	5 73	97½	99
do	3¼ 73-75	88	90
do	5 74-76	87	89
do	5½ 80-82	86	88
do	5½ 84	81	83
do	5¼ 83-85	81	83
do	7 87	92	94
do	7½ 88	94	96
do	9¼ 88-90	109	111
do	6¼ 88-91	85	
do	7¼ 89-91	92½	93½
do	7⅜ 91	96¼	96¾
do	6½ 92	88	90
Ontario	4 69-72	99¼	99¾
do	4¼ 71-74	95¼	96
do	5 73	98	99
do	5 73-75	94½	95½
do	4½ 74-76	90	92
do	3 75-77	81	83
do	4¼ 75-78	86	87
do	5 77-79	91	93
do	6 77-79	93½	94½
do	5½ 78-80	88½	90½
do	5¼ 81-85	80½	82½
do	5½ 81-85	82	84
do	5¾ 82-86	83	85
do	5¾ 83-87	82½	83½
do	7 86-88	92	94
do	7¼ 96	92½	93½
Ont.Hydro	3 71-73	96	97
do	4 72-74	93	95
do	4½ 72-74	94	96
do	7½ 74	101	103
do	8½ 74	103½	105½
do	4¾ 72-75	93¼	94¾
do	8¼ 76	104	106
do	8½ 74-76	104	106
do	4 74-76	90½	91½
do	5 74-76	93	94
do	5 74-77	91½	92½
do	3½ 75-77	84	86
do	4½ 76-78	87	89
do	5¾ 79	91	93
do	3½ 74-79	78½	79½
do	6 78-80	91½	92½
do	9¼ 90	105	107
do	5 79-83	81	83
do	5¼ 81-85	80	82
do	6¼ 85-87	85½	86½
do	5¾ 88	82	84
do	6½ 85-89	88	90
do	6 86-90	81¼	82¼
do	6½ 85-89	88	89½
do	7 88-92	91	93
do	7¾ 89-94	97	99
do	8¼ 89-94	100	102
do	8½ 89-94	102	104
do	9 90-94	108	110
do	8¾ Nov 95	105	107
do	9 Feb 95	108	110
do	9 June 95	108	110
do	8¼ July 96	102½	103½
do	7⅜ 96	95	97
do	7⅞ 96	98	100
do	7⅜ 92-97	92	94
do	7½ 96	93	95
P. E. I.	5 72-74	96	98
do	7¾ 75	102	104
do	7½ 75	98	100
do	4¼ 77	84	86
do	5½ 81	84	86
do	5½ 84	81	83
do	6½ 86	87	89
do	9 91	105	107
Quebec	6 72	100	100½
do	7½ 72	101	
do	7⅛ 91	97	99
do	6 80-82	87	88
do	6¼ 91	83	85
do	7¾ 88	98	100
do	9½ 88-90	109	111
do	6¼ 91	83	85
do	7¾ 88-92	98	100
do	9½ 88-90	109	111
do	6¼ 91	83	85
do	6¾ 92	87½	
do	9 94	107	109
do	7¾ 94-96	97½	98
NewBrunsEle	9¾ 75	105	107
do	7⅞ 96	95½	97½
Nfld	4 69-74	92	94
do	7¼ 72	100½	101½
do	8 74	101	103
do	5½ 77	89	91
do	9½ 77	107	109
do	5¼ 76-78	87	89
do	6½ 79		do
do	6¼ 80	89	91
do	5¾ 86	80	82
do	7¼ 88	95	97
do	6½ 89	85	87
do	9½ 88-90	108	110
do	6¼ 91	82	84
Nova Scotia	7 72	100	101½
do	5 73	97½	99
do	3¼ 73-75	88	90
do	5 74-76	87	89
do	5½ 80-82	86	88
do	5½ 84	81	83
do	5¼ 83-85	81	83
do	7 87	92	94
do	7½ 88	94	96
do	9¼ 88-90	109	111
do	6¼ 88-91	85	
do	7¼ 89-91	92½	93½
do	7⅜ 91	96¼	96¾
do	6½ 92	88	90
Ontario	4 69-72	99¼	99¾
do	4¼ 71-74	95¼	96
do	5 73	98	99
do	5 73-75	94½	95½
do	4½ 74-76	90	92
do	3 75-77	81	83
do	4¼ 75-78	86	87
do	5 77-79	91	93
do	6 77-79	93½	94½
do	5½ 78-80	88½	90½
do	5¼ 81-85	80½	82½
do	5½ 81-85	82	84
do	5¾ 82-86	83	85
do	5¾ 83-87	82½	83½
do	7 86-88	92	94
do	7¼ 96	92½	93½
Ont.Hydro	3 71-73	96	97
do	4 72-74	93	95
do	4½ 72-74	94	96
do	7½ 74	101	103
do	8½ 74	103½	105½
do	4¾ 72-75	93¼	94¾
do	8¼ 76	104	106
do	8½ 74-76	104	106
do	4 74-76	90½	91½
do	5 74-76	93	94
do	5 74-77	91½	92½
do	3½ 75-77	84	86
do	4½ 76-78	87	89
do	5¾ 79	91	93
do	3½ 74-79	78½	79½
do	6 78-80	91½	92½
do	9¼ 90	105	107
do	5 79-83	81	83
do	5¼ 81-85	80	82
do	6¼ 85-87	85½	86½
do	5¾ 88	82	84
do	6½ 85-89	88	90
do	7 88-92	91	93
do	7¾ 89-94	97	99
do	8¼ 89-94	100	102
do	8½ 89-94	102	104
do	9 90-94	108	110
do	8¾ Nov 95	105	107
do	9 Feb 95	108	110
do	9 June 95	108	110
do	8¼ July 96	102½	103½
do	7⅜ 96	95	97
do	7⅞ 96	98	100
do	7⅜ 92-97	92	94
do	7½ 96	93	95
P. E. I.	5 72-74	96	98
do	7¾ 75	102	104
do	7½ 75	98	100
do	4¼ 77	84	86
do	5½ 81	84	86
do	5½ 84	81	83
do	6½ 86	87	89
do	9 91	105	107
Quebec	6 72	100	100½
do	7½ 72	101	
do	7⅛ 91	97	99
do	6 80-82	87	88
do	6¼ 91	83	85
do	7¾ 88	98	100
do	9½ 88-90	109	111
do	6¼ 91	83	85
do	7¾ 88-92	98	100
do	9½ 88-90	109	111
do	6¼ 91	83	85
do	6¾ 92	87½	
do	9 94	107	109
do	7¾ 94-96	97½	98
NewBrunsEle	9¾ 75	105	107
do	7⅞ 96	95½	97½
Nfld	4 69-74	92	94
do	7¼ 72	100½	101½
do	8 74	101	103
do	5½ 77	89	91
do	9½ 77	107	109
do	5¼ 76-78	87	89
do	6½ 79		do
do	6¼ 80	89	91
do	5¾ 86	80	82
do	7¼ 88	95	97
do	6½ 89	85	87
do	9½ 88-90	108	110
do	6¼ 91	82	84
Nova Scotia	7 72	100	101½
do	5 73	97½	99
do	3¼ 73-75	88	90
do	5 74-76	87	89
do	5½ 80-82	86	88
do	5½ 84	81	83
do	5¼ 83-85	81	83
do	7 87	92	94
do	7½ 88	94	96
do	9¼ 88-90	109	111
do	6¼ 88-91	85	
do	7¼ 89-91	92½	93½
do	7⅜ 91	96¼	96¾
do	6½ 92	88	90
Ontario	4 69-72	99¼	99¾
do	4¼ 71-74	95¼	96
do	5 73	98	99
do	5 73-75	94½	95½
do	4½ 74-76	90	92
do	3 75-77	81	83
do	4¼ 75-78	86	87
do	5 77-79	91	93
do	6 77-79	93½	94½
do	5½ 78-80	88½	90½
do	5¼ 81-85	80½	82½
do	5½ 81-85	82	84
do	5¾ 82-86	83	85
do	5¾ 83-87	82½	83½
do	7 86-88	92	94
do	7¼ 96	92½	93½
Ont.Hydro	3 71-73	96	97
do	4 72-74	93	95
do	4½ 72-74	94	96
do	7½ 74	101	103
do	8½ 74	103½	105½
do	4¾ 72-75	93¼	94¾
do	8¼ 76	104	106
do	8½ 74-76	104	106
do	4 74-76	90½	91½
do	5 74-76	93	94
do	5 74-77	91½	92½
do	3½ 75-77	84	86
do	4½ 76-78	87	89
do	5¾ 79	91	93
do	3½ 74-79	78½	79½
do	6 78-80	91½	92½
do	9¼ 90	105	107
do	5 79-83	81	83
do	5¼ 81-85	80	82
do	6¼ 85-87	85½	86½
do	5¾ 88	82	84
do	6½ 85-89	88	90
do	7 88-92	91	93
do	7¾ 89-94	97	99
do	8¼ 89-94	100	102
do	8½ 89-94	102	104
do	9 90-94	108	110
do	8¾ Nov 95	105	107
do	9 Feb 95	108	110
do	9 June 95	108	110
do	8¼ July 96	102½	103½
do	7⅜ 96	95	97
do	7⅞ 96	98	100
do	7⅜ 92-97	92	94
do	7½ 96	93	95
P. E. I.	5 72-74	96	98
do	7¾ 75	102	104
do	7½ 75	98	100
do	4¼ 77	84	86
do	5½ 81	84	86
do	5½ 84	81	83
do	6½ 86	87	89
do	9 91	105	107
Quebec	6 72	100	100½
do	7½ 72	101	

INDUSTRIELLES

c-convertible

AbitibiP&P	6¼ 77	92	94
do	7¼ 87	90	92
do	9¾ 90	105	107
AcadiaPulp	6¾ 84	82	85
cAcklands	7½ 88	96½	98½
AltaGasTr	5¼ 81	85	87
do	6½ 81	82½	83½
do	5¾ 85	84	85
cdo	7½ 90	134	136
do	9¼ 90	105	107
do	9¾ 90	108	110
do	8 91	98	99
AltaNGas	8½ 99	99	100
Alcan	9⅜ 91	106½	108½
Alg Steel	5¼ 78	88	90
do	8¾ 91	101	103
AllarcoDev	7 89	78	82
Alum.Co	4½ 73	98	99
Do	9⅜ 91	106	108
Anglo-Cdn P	6½ 86	83	85
AngCanTel	6½ 83	92	94
Anthes Imp	6 82	86	88
ArgusCorp	5½ 75	92	94
AsbestosCorp	9¾ 90	106	108
cAutoHard	6 89	81	
Bank of BC	7½ 91	99	101
Bank of Mtl	7 78	99	100
BankNS	6¾ 78	97	98
do	7 83-91	98½	99½
do	7 87	90	92
	6 84	73	77
Budd Au	10 July 90	105	107
BP Tanker	6¼ 85	83	85
Calgary P	9⅜ 90	104	106
do	8 92	98½	99½
Can Cement	5¼ 76	91	92
do	9½ 90	105	107
CanChem.	7 80	93	95
CDSugar	5 78	85	87
Cdairon	6¾ 87	86	88
CdaLiqAir	9¾ 90	106	108
CdnBrew	4¾ 79	85	87
do	4¼ 81	80	82
do	5 83	81	83
do	5½ 86	84	86
do	5½ 89	81	83
CdnBrAlum	6¼ 77	95	97
do	5¾ 80	88	89
Cdn Can	5 78-80	91½	93½
Cdn Eq.	6½ 91	77	
CIL	5¾ 77	92	94
CPR	8¾ 74	104	106
do	5 83	80½	82½
do	8⅞ 92	103	105
CPSecs	9⅜ 90	104½	106½
do	9½ 90	106	108
CdnUtil	7¼ 90	92	94
do	9⅜ 91	106	108
do	6½ 92	83	85
do	8¾ 92	99	100
CWNatGas	5¾ 82	82	84
do	5⅜ 83	79	81
do	9¾ 90	106	108
CentCov	8 83	98	100
Chemcell	7 80	95	97
Chin'kShop	6½ 84	83	85
Cleyn&Tink	6½ 85	83	
Cominco	8½ 91	100	102
Cons Bath.	8 93	81	83
ConsumGas	4¼ 74	94	95
do	4¾ 76	92	94
do	5¾ 77	93	95
do	5 78	89	91
do	6½ 79	95	97
do	6 81	90	92
do	5½ 82	84½	86½
do	5¾ 84	85	87
do	5⅜ 85	82½	84½
do	5½ 89	97	99
cdo	8⅛ 91	98½	100½
do	8 92	98½	99½
Cred.Fonc	5¾ 77	91	93
do	6¾ 87	87	89
DawsonDev	8½ 85	108	112
Dist.Seag	7⅜ 91	96	97
Dom Glass	9½ 90	103	105
do	6⅜ 74	99½	100½
do	6½ 87	87	90
DomFound.	9 91	104	106
DomStores	5 72	99	100
do	4¼ 75	91	92
do	5½ 76	92	93
do	9¾ 90	107	109
Domtar	5¼ 78	88	90
do	6¼ 80	89	91
do	5½ 82	81½	83½
do	6¾ 87	87	89
do	5¾ 84	81	83
do	5⅜ 90	78	80
cDynasty	7 87	94	99
EddyMatch	6½ 86	85	87
Eaton Acc	8¾ 74	104	106
do	4¾ 74	95¾	96¾
do	5¾ 81	86	87
do	5¾ 84	85	87
do	6½ 82	85	87
do	5½ 84	81	83
do	5¾ 85	82½	84½
do	5½ 89	97	99
do	8¼ 91	98½	100½
do	8 92	98½	99½
do	5¾ 77	91	93
do	6¾ 87	87	89
do	5⅜ 90	78	80
do	6½ 86	85	87
do	5¾ 81	86	87
do	6¾ 80	92½	93½
do	5¾ 83	83¼	84¼
do	5¾ 84	82½	84½
do	5¾ 85	81½	83½
do	7½ 83	88	90
do	5¾ 84	86½	88½
do	6¾ 92	87	89
do	8 92	97	99
do	9⅜ 93	108½	110½
do	8 94	98	99
Beneficial	9 91	103	105
cBlock	6½ 78	86	89
Bombardier	9 81	98	100
do	6 91	79	81
Bruck	6¼ 84	93	94
BA Oil	3½ 74	93½	95½
do	5⅛ 77	91	93
do	7⅜ 78	99	101
do	7⅜ 88	95½	97½
BC Forest	5½ 89	85	
do	4½ 81	105	107
do	9¾ 92	105	107
do	6½ 92	78	82
BC Sugar	9½ 87	105½	107½
BC Tel	5 82	80	82
do	5¼ 83	80	82
do	6 84	85	87
do	5¾ 85	81½	83½
do	5¾ 86	81	83
do	6¾ 89	86¼	88¼
do	6⅜ 91	82	84
do	9⅛ 90	106	108
do	9⅜ 92	108	110
do	8¼ 94	98	100
do	7⅞ 95	96	98
do	6 80	90	92
do	6½ 79-80	93	95
do	6 80-82	87	89
do	9¼ June 77	106	108
do	7½ Jan 78	101

IMMEUBLES

J. Levasseur Inc. Immeuble 381-4449

Terrains Résidentiels, Industriels, Commerciaux,
Longueuil
A partir du Boul. Marie Victorin jusqu'au nord du chemin du Lac Frontage sur Boul. Jean-Paul Vincent
Prix $0.35 p.c.
J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Louis Bélanger F.R.I. 321-2781

Terrains Résidentiels-Industriels-Commerciaux
Montréal-Nord,
Zonage: duplex ou 3 étages.
Prix de $1.30 à $3.25 p.c.
J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Louis Bélanger F.R.I.: 321-2781

Terrain commercial
Rue St-Denis, sud de Sherbrooke
Zonage 7 étages — Plan de bâtisse à suggérer.
Prix: $25,000.00 Superficie: 2,500 p.c.
J. Levasseur Inc. 381-7788 Jean-Louis Bélanger, F.R.I. 321-2781.

Terrain Commercial
Pie IX & Métropolitain
9726' p.c.
Prix $35,000.00 comptant: à discuter.
J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Paul Levasseur.

Montréal Nord
Boul. Léger & Lan..
Terrain Commercial 20,450' p.c.
Prix: $2.25 p.c.
J. Levasseur Inc. 381-4449 J.P. Levasseur.

Christophe Colomb
Maison Appts (5). Comptant: à discuter
J. Levasseur Inc. 381-4449. Denise Fortier 324-6442

Montréal Nord
4880-96 Charleroi,
Bâtisse Commerciale. Revenus: $13,920.00
Prix: $97,000.00. Comptant: à discuter.
J. Levasseur Inc. 381-4449 Paul Gagné 321-4692.

Ville d'Anjou (Place Spalding)
Triplex pierre et brique
Revenus $4,280. Prix: $26,000.00
J. Levasseur Inc. 381-4449 Denise Fortier 324-6442

Rivière des Prairies: 64ème avenue.
Terrain résidentiel 190,000 p.c. Zonage 3 étages
Services. Prix: $0.50 p.c.
J. Levasseur Inc. 381-7788
Jean-Ls Bélanger F.R.I. 381-4563

CARTES D'AFFAIRES

interdesign
décoration d'intérieur
planification de magasins
agencement de bureaux
graphisme maquettes
1405 rue Peel, suite 211
Montréal Tél.: 842-6345
andré vilder / patrick danan: designers industriels

LES CHARPENTES D'ACIER
LESCO INC.
STRUCTURAL STEEL
10715, rue Jean-Meunier • Montréal-Nord • Tél.: 325-1220

DUCHARME, DÉOM & ASSOCIES INC.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
Cité du Havre, aile numéro 3, Montréal 104, Québec, 866-1751
Bureaux affiliés: Ottawa, Boston, Paris

TOUCHE ROSS & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS
Halifax, Saint John, Québec, Montréal
Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon
North Battleford, Calgary, Edmonton
New Westminster, Burnaby
Vancouver, Victoria
Bermuda, Nassau et Freeport
Bahamas, Grand Cayman

NOMINATION À LA BANQUE ROYALE

M. H. Douglas McRorie

La Banque Royale du Canada annonce que son service agricole qui était jusqu'ici limité aux Prairies couvrira désormais tout le pays.
En vue de l'expansion de ce service, M. H. D. McRorie, qui en était responsable jusqu'à ce jour, en a été nommé directeur. Il conservera, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, son bureau à Winnipeg, au 220, avenue Portage.
Originaire d'Avonlea, en Saskatchewan, M. McRorie possède une vaste expérience en agriculture. Après avoir obtenu en 1956 un B.S.A. de l'Université de la Saskatchewan, où il a acquis une spécialisation en économie agricole, il a reçu en 1965, une maîtrise en sciences.

Avant d'entrer au service de la Banque Royale, M. McRorie a occupé diverses fonctions au ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, dont celle de directeur de la section des agents agricoles.

M. McRorie est membre de l'institut agricole du Canada, de la Canadian agricultural Economics Society, de la Canadian Society of Rural Extension et de la Saskatchewan Agricultural Graduates Association. Il est également administrateur de la Chambre de Commerce du Manitoba, administrateur du Biomass Energy Institute of Manitoba et nouveau président du Manitoba Institute of Agrologists, section de Winnipeg.

ACHETEURS

que vous cherchiez fonds de commerce - usines - fermes - terrains - châteaux - pas de porte - etc. etc. dans n'importe quelle région de **France.**

GRATUITEMENT nous vous communiquerons le dossier de toutes affaires susceptibles de vous intéresser
15 années d'expérience et de compétence

Transcontinental Diffusion

15 - 17, rue de Savigny, TANGER (Maroc)
Tél.: 370-15

39.784 - Paris - GARAGE, parking, v.n., 4.000 m2 — **px: 1.600.000 f**
38.514 - Seine-&-Marne - GARAGE Citroën, réparations, v.n.;v.o. — **px: 350.000 f**
39.715 - Eure - STATION-SERVICE "Antar", s/5.000 m2 — **px: 800.000 f**
39.858 - Nord - CHAUDRONNERIE - mécanique, s/10.000 m2, c.a. 2.500.000 f — **px: 1.350.000 f**
39.879 - Seine-St.-Denis - MÉCANIQUE, équipement exceptionnel, importante clientèle — **px: 1.200.000 f**
40.110 - Nord - TRANSPORTS - matériaux, gros c.a. — **px: 1.650.000 f**
39.097 - Loirte-Atlantique - TRAVAUX PUBLICS - terrassements routiers - c.a. 7.000.000 — **px: 3.800.000 f**
39.255 - Cher - SERRURERIE - ferronnerie, c.a.1.000.000 — **px: 800.000 f**
40.177 - Yonne - ENTREPRISE SERRURERIE, 3.500 m2 terrain — **px: 2.500.000 f**
39.959 - Haute Marne - HOSTELLERIE dans château — **px: 5.800.000 f**
39.965 - Vosges - HOTEL 3 étoiles ds. station touristique — **px: 8.200.000 f**
39.736 - Hauts-de-Seine - belle PROPRIÉTÉ, confortable. — **px: 600.000 f**

39.529 - Allier - IMPRIMERIE, fondée 1900, très belle affaire — **px: 2.230.000 f**
38.523 - Seine-&-Marne - CAFE - TABAC - PMU, import. c.a. — **px: 1.650.000 f**
39.487 - Tarn - HOTEL - bar-restaurant, 5,000 m2, piscine, construct. 1968, salle cinéma, cafétéria, classe internationale — **px: 4.600.000 f**
40.246 - Paris - CAFÉ-TABAC, moderne, s/gd. bd. 5e arr. — **px: 1.200.000 f**
39.658 - Hauts-de-Seine - RESTAURANT 3*, gastronomique — **px: 2.500.000 f**
38.975 - Paris - RESTAURANT de luxe, Champs Elysées — **px: 3.500.000 f**
39.269 - Vienne - LIBRE-SERVICE moderne — **px: 1.800.000 f**
39.765 - Pyrénées - Atl. - VILLA de caractère, vue imprenable — **px: 700.000 f**
39.898 - Yvelines - PROPRIÉTÉ dans parc 8.300 m2 — **px: 2.500.000 f**
39.967 - imp. Sté. études et équipement, recherche commandite de — **1.000.000 frs.**

SI VOUS ÊTES ACHETEUR nous vous offrons **gratuitement** un abonnement à notre catalogue mensuel - dites-nous ce que vous cherchez, nous vous indiquerons des affaires intéressantes.

nom.....
adresse.....
ville.....**pays**.....

LES PRIX INDIQUÉS SONT EN FRANCS FRANCAIS

Dernières décisions...

(Suite de la page 21)

—Canadian Pacific Hotels Limited

Avis du 22 mars 1972 - Merrill Lynch, Royal Securities Limited.

Avis du 21 mars 1972 - Midland-Osler Securities Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Burns Bros. and Denton Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée.

Avis du 22 mars 1972 - Walwyn, Stodgell & Co. Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Lévesque, Beanbien Inc.

Avis du 29 mars 1972 - Greenshields Incorporated.

Avis du 29 mars 1972 - Wood Gundy Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Bell, Bouinlock & Company Limited.

—Canadian Utilities, Limited

Avis du 22 mars 1972 - Harris & Partners Limited.

—Crédit foncier Franco-Canadien

Avis du 20 mars 1972 - Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée.

Avis du 22 mars 1972 - A.E. Ames & Cie Limitée.

Avis du 22 mars 1972 - Brault, Guy, Chaput Inc.

Gerin Limited

Avis du 22 mars 1972 - A.E. Ames & Cie Limitée.

Avis du 22 mars 1972 - Harris & Partners Limited.

—Mercantile Bank of Canada

Avis du 21 mars 1972 - Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée.

Avis du 20 mars 1972 - Casgrain & Compagnie Limitée.

Avis du 21 mars 1972 - Gairdner & Company Limited.

Avis du 22 mars 1972 - T.A. Richardson & Co. Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Walwyn, Stodgell & Co. Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Lévesque, Beanbien Inc.

Avis du 29 mars 1972 - Bache & Co.

Avis du 29 mars 1972 - Wood Gundy Limited.

Avis du 29 mars 1972 - T.A. Richardson & Co. Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Pitfield, Mackay, Ross & Company.

Avis du 29 mars 1972 - R.A. Daly & Cie.

Mines Cumex Ltée

Avis du 24 mars 1972 - Massey, Lavoie et Associés Inc. (seul souscripteur)

S.B. McLaughlin Associates Limited

Avis du 22 mars 1972 - Midland-Osler Securities Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Burns Bros. and Denton Limited.

Avis du 29 mars 1972 - T.A. Richardson & Co. Limited.

Avis du 29 mars 1972 - Walwyn, Stodgell & Co. Limited.

The New Brunswick telephone Company Limited

Avis du 21 mars 1972 - McLeod, Young, Weir & Company Limited.

Avis du 22 mars 1972 - Harris & Partners Limited.

Nordair Ltd.

Avis du 29 mars 1972 - Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited.

CARTES D'AFFAIRES

SAMSON BELAIR RIDDELL STEAD INC. *conseillers en administration*

QUEBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · VANCOUVER

membre Association Canadienne des Conseillers en Administration
membre MTM Association

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

DIRECTEUR ADJOINT
AGENTS DU DÉVELOPPEMENT

Ministère de l'Expansion économique régionale

Ottawa

La Direction du Programme de subventions à l'industrie, qui relève de la Division de l'expansion industrielle, recherche des experts particulièrement aptes à assumer des postes de haute responsabilité liés au programme de subventions à l'industrie.

Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est essentiel que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie privée, soit dans le domaine de la planification des investissements, soit dans celui de la gestion financière.

Pour certains postes les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur résumé de carrière avant le 18 avril 1972 à l'adresse suivante:

PROGRAMME "COMMERCE"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIÈCE 1700
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro du concours: 72-3045.

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

ANALYTE FINANCIER

Traitement jusqu'à $15,725

(en cours de révision)

AGENT DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE

Division de l'expansion industrielle

Ottawa

La Direction du développement industriel (Division de l'expansion industrielle) a immédiatement besoin d'un directeur adjoint et de deux agents du développement au sein de la Section des renseignements. Cette section participe au dépistage des possibilités d'implantation d'industries dans les régions à faible croissance par l'analyse des divers facteurs influençant le choix d'un emplacement et des possibilités qu'ont ces régions d'attirer les industries. La section est également chargée de se tenir au courant de l'activité en matière de développement industriel.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: les candidats devront être diplômés en exploitation d'entreprise ou en économie, de préférence au niveau de la maitrise. Ils devront avoir acquis une vaste expérience et assumé des responsabilités croissantes dans le domaine de la planification des entreprises ou l'organisation des marchés de l'industrie privée, ou une expérience connexe dans le secteur public. Ils devront avoir fait preuve de leurs ressources, de leur sens de l'initiative et d'un bon jugement dans la solution de problèmes ainsi que de leurs aptitudes et de leur intérêt pour le travail analytique.

Le poste de directeur adjoint intéressera ceux dont le revenu actuel varie entre $18,000 et $20,000 dollars par année. Les postes d'agents du développement conviendront à ceux dont le revenu annuel varie entre $14,000 et $16,000 dollars.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir confidentiellement leur demande accompagnée de leur curriculum vitae d'ici le 20 avril 1972 au

SERVICE DE DOTATION EN PERSONNEL "B"
CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Veuillez mentionner le concours no 72-3046.

Faites carrière dans la fonction publique

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES PLACEMENTS PRIVÉS

— Traitement initial de $18,300 à $26,100 selon la compétence: **poste à Montréal.**
— Recevoir les demandes de financement de diverses corporations, explorer les modes de financement possibles, analyser ces demandes dans l'optique d'un mode de financement précis et faire la recommandation appropriée; déterminer et négocier les conditions de financement, préparer et présenter au Conseil d'administration les demandes recommandées; superviser la préparation de documents par les avocats-conseils; participer à l'élaboration des politiques générales de placement du Service.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en sciences de l'administration et posséder 10 années d'expérience dont quelques-unes reliées aux activités de la fonction. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle du commerce des valeurs mobilières et du financement des entreprises peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Concours AD-1522. Echéance de l'inscription 21 avril 1972.

SOUS-DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES OBLIGATIONS

— Traitement initial de $15,500 à $19,050 selon la compétence: **poste à Montréal.**
— Assister la direction dans la gestion du portefeuille des obligations, établir des contacts avec les courtiers et conseillers en placement, étudier les marchés d'obligations, recommander des programmes de placement dans les obligations gouvernementales, municipales, scolaires et corporatives; contrôler le flot du trésor de la Caisse, superviser les opérations du marché monétaire et les autres marchés à court terme et participer à la gestion des portefeuilles sous mandats et ségrégatifs: superviser le travail des équipes d'analystes et collaborer à la préparation des rapports mensuels pour le Conseil d'administration.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en sciences de l'administration et posséder 10 années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières au sein d'institutions financières ou de maisons de courtage reconnues. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.
— Concours AD-1523. Echéance de l'inscription: 21 avril 1972.

Les personnes qui désirent prendra part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:
710, Place d'Youville, bureaux 700, Québec 4 (tél. 643-3984)
255, boulevard Crémazie est, Montréal 354 (tél. 873-3035)
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une grande voiture de luxe. L'intérieur le plus spacieux, le coffre le plus vaste, le V-8 le plus puissant de sa catégorie.

...et nous vous offrons tout cela pour moins cher.*

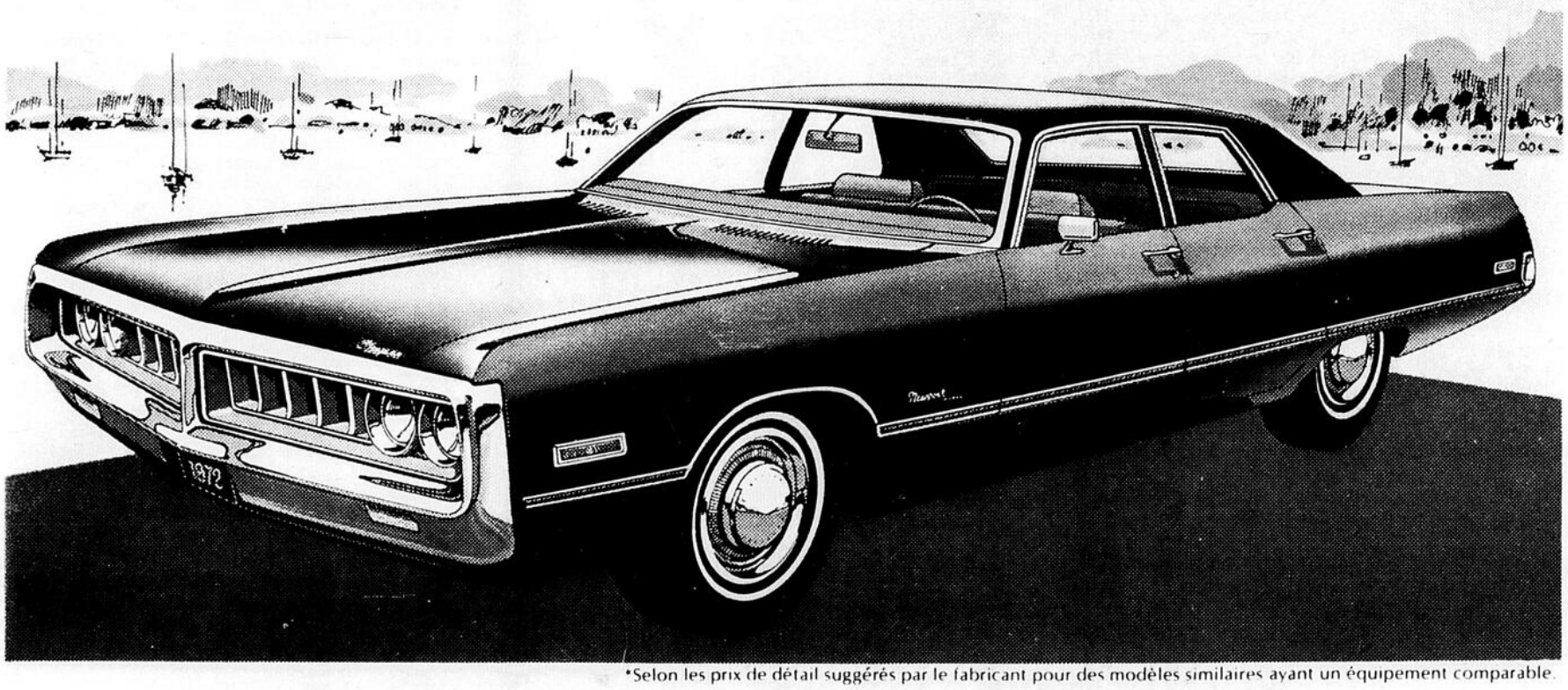

*Selon les prix de détail suggérés par le fabricant pour des modèles similaires ayant un équipement comparable.

Nous avons mesuré l'intérieur de notre luxueuse Chrysler Newport Royal, puis la contenance de son coffre. Nous avons noté la puissance de son V-8 standard de 400 po. cu. avec carburateur à 2 corps, développant 190 CV. Puis nous avons vu ce que la concurrence offre dans la même catégorie. La Chrysler Newport Royal a gagné haut la main sur ces trois points: son confortable intérieur est plus spacieux; son coffre a une contenance utile plus grande; enfin, elle est vraiment puis puissante. En fait, son moteur standard est plus puissant que deux des moteurs V-8 en option des voitures concurrentes. De plus, tous nos V-8 sont livrables avec un système d'allumage électronique, ce qui signifie réduction de l'entretien, plus grande fiabilité, diminution des émissions de polluants. Les autres voitures de luxe n'offrent pas un tel système d'allumage, elles ont encore des condensateurs et des contacts de rupteur.

Chrysler présente aussi d'autres avantages. La carrosserie et le châssis de la Newport sont soudés et forment une structure monocoque, qui demeure parfaitement étanche et exempte de ferraillements. Cet ensemble subit un traitement antirouille et anticorrosion en sept phases, par immersion et vaporisation. La suspension Torsion Air et le fameux roulement "tranquillité" assurent le confort, le silence, la maniabilité et la tenue de route des Chrysler. La boîte de vitesses automatique Torque Flite à 3 rapports, la servo-direction, les servo-freins avec disques à l'avant sont fournis en équipement standard pour encore plus de facilité de conduite. Vous apprécierez sûrement le choix de riches et luxueux intérieurs.

Nous offrons notre Chrysler Newport Royal à un prix plus bas que les autres voitures de luxe. Et pour ce prix, nous vous offrons plus! Allez donc trouver une pareille aubaine de nos jours!

CHRYSLER
CANADA LTÉE

LA CHRYSLER NEWPORT ROYAL